BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL

D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

76e Année (1970)



CORBEIL - ESSONNES
1971

ANNEE 1970 — BULLETIN N° 40

TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (conseil d'administration, nouveaux membres, assemblée générale à Briis-sous-Forges) 3

M. Roger BAILLY. — La ligne de chemin de fer de Paris à Malesherbes 9

Mlle COURTIS. — La vie dans une ferme de Videlles au XIXe siècle.. 45

M. Charles SACCHI. — Gisements préhistoriques disparus du Peti-Clamart 101

M. Daniel JALMAIN. — Prospection aérienne..... 103

Mme CAZAUBON et MM. AMAURY, CATTANT, DUMONTIER, JALMAIN, LEFEVRE, NOEL, PINEAU, SACCHI, SUEUR. — Fouilles à Bures-sur-Yvette, Champlan, Corbeil-Essonnes, Lardy, Longjumeau, Palaiseau, Saclas, Vayres-sur-Essonne et Verrières-le-Buisson 105

BIBLIOGRAPHIE 125

CHRONIQUE 145

NECROLOGIE 152

TABLE DES PLANCHES

Pl. I. — Ris-Orangis. - La passerelle de Trousseau.

Pl. II. — Corbeil. - La gare en 1840. — Maisse. - La gare en 1869.

Pl. III. — Registre de Jean-Louis Girard.

Pl. IV. — Videlles et ses environs. Carte.

Pl. V. — Plan de la ferme de Chêne-Coupé.

Pl. VI. — Vues de la ferme de Chêne-Coupé.

Pl. VII. — Gisement du Petit-Clamart. 9 outils.

Pl. VIII. — Gisement du Petit-Clamart. 6 outils.

Pl. IX. — Corbeil-Essonnes. - Plan des fouilles au prieuré Saint-Jean.

Pl. X. — Palaiseau. - Pilier de la cave et jeton.

Pl. XI. — Saclas. - Statue. — Vayres-sur-Essonne. - Sépulture.

BULLETIN

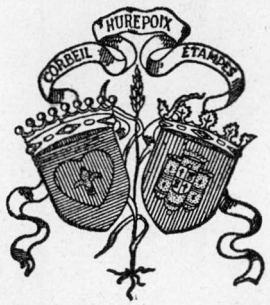
DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL

D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

76e Année (1970)



CORBEIL - ESSONNES
1971

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président :

M. Jean DE COURCEL.

Vice-présidents :

M. Emile HOUTH,
M. Jean JACQUART.

Secrétaire général :

Mme Paulette CAVAILLER.

Trésorier :

Me André CROS.

Membres du Conseil :

M. Gérard AMAURY,
Mme B. D'ANDURAIN,
M. Armand CAILLET,
Me Jean CHANSON,
M. Marcel CORDELLE,
M. le marquis DE GANAY,
M. Maurice LAHAYE,
M. Jacques STAËS,
Le R. P. VERBRUGGE.

Nouveaux Membres

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE, 7, villa Vernier, 94 - SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.

BARRIERE (Gabriel), 5, rue des Trois-Fauchets, ETAMPES.
BAYLE (Mlle Evelyne), domaine de Grandvaux, appartement 552, 10, rue Gauguin, SAVIGNY-SUR-ORGE.
BELLENCOURT (Raymond), 16, rue d'Escloiles-d'Hust, MONTGERON.
BERNADAC (Jean), 14, rue Féray, CORBEIL-ESSONNES.
BONAFOS (Raymond), 3, place de la Gare, RIS-ORANGIS.
BOUDON (Marc), La Croix de Villeroy, TIGERY, CORBEIL-ESSONNES.
BOUDON (Mlle Nadine), La Croix de Villeroy, TIGERY, CORBEIL-ESSONNES.
BOURDIN (Jean), 6146, allée Anatole-France, 92 - BAGNEUX.
BROISE (Jean), 36, rue de Kéroual, EVRY.
BRUN (Michel), 19, rue de la Paix, ARPAJON.
BRUNEL (Louis), 36, rue Marcelle-Henry, ATHIS-MONS.

CARNOT (Mme Claude), château de Presles, CERNY.
CASSAIGNE (G.), 7, rue Dante, PARIS (5e), et FORGES-LES-BAINS.
CASSAIGNE (Mme G.), 7, rue Dante, PARIS (5e), et FORGES-LES-BAINS.
CAZAUBON (Mme Béatrix), *La Gentilhommière*, VAYRES-SUR-ESSONNE.
CHANCELIER (Michel), 32, rue de la Garenne, MONTGERON.
CHRISTOPHE (Léon), *L'Orangerie*, 1, rue Jules-Ferry, BRUNOY.
COCHETEUX (Claude), 45, rue Saint-Jacques, MILLY-LA-FORÊT.

DESOMBRE (Mme Pierre), NAINVILLE-LES-ROCHES, SOISY-SUR-ECOLE.

ESTEBE (Mme Anne-Marie), 31, rue Barla, 06 - NICE.

FOUCAUD (docteur), 179, boulevard Kennedy, CORBEIL-ESSONNES.
FOYE (René), 72, rue Saint-Spire, CORBEIL-ESSONNES.

GAUNOUX (Mlle Georgette), 1, rue des Terreaux, BRUYÈRES-LE-CHATEL.
GOUJON (Mme), 6, rue du Rossay, SAVIGNY-SUR-ORGE.

HISTORIQUE (l') de Verrières-le-Buisson, Hôtel de ville, VERRIÈRES-LE-BUISSON.

INSTITUT HISTORIQUE ALLEMAND, 5, rue du Havre, PARIS (8e).

JACQUES (Mlle Micheline), 3, rue des Sources, ORSAY.
JOUANEN (André), 14bis, rue de Marcoussis, MONTLHÉRY.
JOUANEN (Mme André), 14bis, rue de Marcoussis, MONTLHÉRY.

LASERSON (René), *Le Roussay*, ETRÉCHY.
LE DORVEN (Jean), LARDY.
LE ROY (Mme), 53, avenue Montaigne, PARIS (8e).
LHUILLIER (Bernard), 14bis, rue Amiral-Mouchez, WISSOUS.

MARCOUSSIS (ville de).
MARREY (J.-C.), Centre éducatif et culturel, YERRES.
MICHELI (Charles), 5, rue Jules-César, PARIS (12e).

NERVAUX (Mlle Hélène de), 83, avenue Denfert-Rochereau, PARIS (14e).

PACCOU (Pierre), 3, rue de la Geôle, DOURDAN.
PACORY (Henri), CHAMPCUEIL.
PENNESOT (Jacques), 50, rue Louis-Robert, CORBEIL-ESSONNES.
PIAT (Mlle Geneviève), 28, Grande-Rue, LARDY.
PIAT (Mlle Jacqueline), 1, rue des Terreaux, BRUYÈRES-LE-CHATEL.
POUGET (Mme), 51, avenue des Cottages, ORSAY.

RAFFARD (Hubert-C.), 37, rue Borghèse, 92 - NEUILLY-SUR-SEINE, et *La Picaudière*, 16bis, rue de Paris, LIMOURS.
RHODES (Jack), 30, avenue Saint-Mart, MASSY.
RHODES (M.), rue de la Garenne, 95 - VIARMES.
ROBIN (Etienne), *Villoison*, VILLABÉ par CORBEIL-ESSONNES.
ROBINEAU (Pacifique), 54, avenue Carnot, CORBEIL-ESSONNES.

SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DU VAL DE MARNE, Librairie centrale, 9, rue du Midi, 94 - VINCENNES.

TOUZE (Mlle Marie-Thérèse), 97, rue de la Tombe-Issoire, PARIS (14e).
TREILHARD (Mme), 27, avenue Georges-Mandel, PARIS (16e), et *La Guignaudière*, SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES.
TREILHARD (Mlle Marie-Gisèle), 27, avenue Georges-Mandel, PARIS (16e), et *La Guignaudière*, SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES.

VANCAYSEELE (M.), 14, avenue du Commandant-Barré, VIRY-CHATILLON.

WIDEMANN (François), 2, rue de la Grand'Roche, MONDEVILLE.

Assemblée Générale à Briis-sous-Forges

Notre assemblée générale pour 1970 s'est tenue le dimanche 4 octobre, à la salle des fêtes de Briis-sous-Forges.

L'assemblée générale est ouverte à 11 heures, en présence de quatre-vingts personnes, par le président, Jean de Courcel, qui présente les excuses des absents.

Mme Cavailler, secrétaire général, signale le changement de programme de l'après-midi. En effet, la santé de Mme de Caraman nous empêche de nous rendre à Courson comme prévu. Mlle de Nervaux a pu organiser en quelques jours une visite du château de Breteuil, à Choisel (Yvelines). Mme Cavailler remercie au nom de tous Mlle de Nervaux et lui demande de transmettre à Mme de Caraman nos vœux de prompt rétablissement.

Ensuite, Mme Cavailler présente le rapport moral de l'année écoulée :

• Le nombre des membres est passé de 448 à 493.

• Outre l'assemblée générale qui se tient dans la belle salle des fêtes de Briis grâce à l'obligeance de Monsieur le Maire, une promenade avait été prévue en mai pour visiter les demeures des artistes de Champrosay du XIXe siècle, sous la conduite de Mme Fuchs. Elle a dû être annulée au dernier moment car Mme Fuchs est tombée gravement malade alors qu'elle organisait cette journée.

• Le bulletin 1969 a été distribué au début de l'année. Le bulletin 1970 est en cours de préparation. Il comportera :

— le compte rendu de cette assemblée générale;
— la vie d'une famille de fermiers de Videlles au XIXe siècle, par Mlle Courtis;
— deux épisodes de la vie tumultueuse du Chapitre Saint-Spire de Corbeil en 1784-1785, par M. Louis Brunel [1];
— le chemin de fer de Paris à Corbeil, par M. Roger Bailly;
— un article d'actualité sur le pont des Belles-Fontaines de Juvisy-sur-Orge, par M. Louis Brunel [1];
— comptes rendus des fouilles et trouvailles archéologiques;
— bibliographie;
— chronique.

• La reprise de la publication de nos Mémoires est souhaitable. Elle serait possible si les cotisations étaient augmentées de 50 %. Cette question sera étudiée au prochain conseil d'administration et soumise à la prochaine assemblée générale.

• La Société a dirigé, cette année, deux fouilles de sauvetage à Corbeil-Essonnes, l'une à côté du prieuré Saint-Jean, l'autre rue de Paris à Essonnes. Toutes deux ont permis de constater l'existence d'habitats gallo-romains. La municipalité de Corbeil-Essonnes nous a apporté une aide efficace.

• Enfin, la Société est intervenue pour signaler des contraventions à la loi sur les Monuments historiques, et elle participe massivement à l'élaboration du préinventaire des Monuments et Richesses artistiques de l'Essonne depuis le

1. M. Louis Brunel a été empêché, par des circonstances douloureuses, de nous remettre en temps utile ses manuscrits. Ses articles paraîtront dans le prochain bulletin.

début de 1970. Elle participe également, mais de façon moins importante, à l'élaboration du préinventaire des richesses naturelles dont le Comité vient d'être créé.

Le rapport moral est adopté.

Me Cros présente son rapport financier, qui est favorable et qui permettra la publication d'un bulletin d'une centaine de pages pour 1970.

Après la réélection comme membres du conseil d'administration de MM. Amaury, Caillet, Chanson, Cordelle, Lahaye et Verbrugge, est présentée la candidature d'un nouveau membre : Mme d'Andurain, qui est élue à l'unanimité.

M. Jacquart parle ensuite des travaux de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de l'Ile-de-France, et annonce la promenade, qui aura lieu le 24 octobre, dans le Beauvaisis et le Valois.

La séance est levée à 12 heures.

MM. Beaupparain, conseiller général du canton de Limours, et Boucher, maire de Briis, se joignent à nous pour la visite de l'église de Briis, sous la conduite de M. Jacquart.

Après le repas à l'Auberge des Bruyères, qui réunit soixante-seize convives, l'après-midi fut consacrée à la visite du château de Breteuil, sous la direction de M. de Breteuil, qui voulut bien nous accueillir lui-même dans la demeure qui appartient à sa famille depuis le XVIIe siècle et dont il a entrepris la restauration depuis quelques années.

La ligne de chemin de fer de Paris à Malesherbes

I. - Projets d'un chemin de fer dans la vallée de l'Essonne. 1834-1838.

Voici cent trente ans cette année que le chemin de fer a uni Corbeil à Paris. Aussi peut-on écrire que la ligne de Paris à Corbeil tient un rang honorable parmi les plus anciennes de France. Elle est, en effet, la quatrième voie ferrée, partant de la capitale, qui fut construite puisqu'elle a été ouverte le 17 septembre 1840 [1], c'est-à-dire quelques années après celle de Paris à Saint-Germain-en-Laye (26 août 1837), un an après celle de Versailles rive droite (2 août 1839) et quelques jours après celle de Versailles rive gauche (10 septembre 1840). C'est cependant bien avant l'ouverture de la ligne de Saint-Germain, le 16 avril 1834, que deux négociants en grains, les sieurs Lemoyne et Delchet, déposaient un projet de chemin de fer de Paris à Orléans par la vallée de l'Essonne, accompagné d'une demande de concession. Dès le 24 du même mois, ils en sollicitaient l'examen par l'administration des Ponts et Chaussées qui était d'ailleurs informée, le lendemain, par le comte Nicolaï, qu'il avait été autorisé par le Ministre de l'Intérieur à entreprendre des études pour l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Orléans, passant dans les vallées de la Seine et de l'Essonne, par Juvisy, Corbeil, Malesherbes et Pithiviers.

1. Dans une brochure intitulée: *Le chemin de fer de Paris à Corbeil; un cinquantenaire* (Corbeil, 1890, in-8°), A. Dufour apporte des précisions très intéressantes sur les moyens de transport utilisés pour se rendre de Paris à Corbeil avant l'établissement du chemin de fer. De nombreux faits, cités sans références dans notre article, sont tirés de cet ouvrage dont un exemplaire existe à la bibliothèque municipale de Corbeil-Essonnes.

Le 23 novembre de la même année, l'ingénieur des Ponts, M. Defontaines, présentait à son tour un projet identique, dirigé également par la vallée de l'Essonne. Le 4 février 1835, c'est au tour de l'ingénieur Fèvre, appartenant lui aussi au corps des Ponts, de déposer trois projets d'un chemin de fer de Paris à Orléans, dont un empruntait la vallée de l'Essonne.

L'intérêt soulevé par l'établissement de cette ligne à l'aube de l'ère des chemins de fer ne peut s'expliquer que par la présence à Corbeil des moulins établis sur l'Essonne [2], que le grain de la Beauce, « grenier de Paris », viendrait ainsi alimenter. La ville de Corbeil voyait la possibilité de tirer de grands avantages de ce nouveau moyen de transport.

C'est sans doute pourquoi Lemoyne et Delchet revenaient à la charge, le 13 février 1835, avec deux projets, étudiés cette fois par l'ingénieur Surville [3]. Les promoteurs demandaient la mise aux enquêtes dès le 28 février suivant, puis insistaient, avec une belle ténacité, tant auprès des ministères que de l'administration locale en avril, mai et août 1835. Ils firent si bien que le préfet de Seine-et-Oise prenait un arrêté prescrivant la mise aux enquêtes générales et locales, et le 1er novembre 1835, le projet fortement remanié était adressé aux maires de la Ferté-Aleps (*sic*), Malesherbes, Puiseaux et Beaumont-en-Gâtinais [4]. La ligne avait un développement de 142 km, elle était assortie d'un embranchement sur Etampes depuis Ballancourt. Il était prévu des locomotives de... 12 ch, tirant des convois formés de trois voitures [5].

Malheureusement, le 18 mai 1836, le Conseil des Ponts repoussait ce projet, sans doute prématuré sur le plan technique, mais nullement chimérique sur le plan financier. Ce refus incita le Conseil municipal de Corbeil, dans sa délibération du 25 mai 1837, à se prononcer à l'unanimité pour le tracé par la vallée de l'Essonne, tandis que Lemoyne et Delchet, ayant obtenu l'appui de deux banquiers, MM. Gaillard et Rampin, préparaient d'autres propositions pour une ligne Paris - Orléans par la vallée de l'Essonne en passant par Puiseaux et Pithiviers. Afin de lui donner des bases finan-

---

2. Près de ces moulins avaient été construits en 1784, par l'architecte Viel, de vastes magasins à grain pour l'approvisionnement de Paris.

3. Le beau-frère de Balzac.

4. *Arch. Nationales* Sommier des chemins de fer, années 1835 - 36.

5. Laurent de Villedeuil, bibliographe des chemins de fer: *Analyse.*

cières plus solides, la demande de concession fut présentée cette fois par les deux banquiers et en leurs seuls noms, le 12 avril 1838.

Les tenants du tracé " de l'Essonne " craignaient par-dessus tout qu'une liaison se réalisât par la plaine de Paris à Orléans, laissant Corbeil et la vallée sans chemin de fer pour de longues années. Leurs craintes n'étaient d'ailleurs pas vaines car leurs projets étaient critiqués en haut lieu [6].

II. - La ligne de Paris a Corbeil.

1° *Entrée en scène de la Compagnie d'Orléans. 1838-1840.*

La loi du 7 juillet 1838 [7] autorise, en effet, l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Orléans par Etampes, et le 26 juillet, la ligne est concédée à Casimir Lecomte, directeur des Messageries royales de la rue Notre-Dame-des-Victoires et président d'un puissant groupe financier aux multiples influences [8].

C'était l'élimination complète de tous les projets par la vallée de l'Essonne. Les pétitions des habitants de Draveil, Champrosay, Ris, Essonnes et Corbeil; les interventions du maire de Corbeil, Magniant, de Darblay, du comte Defitte, maire d'Auvernaux, du conseiller général de Bizemont de Gironville, ne purent rien changer. Les jeux étaient faits... et pour quelque trente ans...

La Société anonyme de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans est constituée le 11 août et est reconnue par ordonnance royale le 13 suivant [9].

---

6. Le tracé par la vallée de l'Essonne était considéré comme plus long de 14 km. Le sous-sol tourbeux de la vallée devait rendre difficile et coûteux son établissement. Enfin, la ligne devait faire double emploi avec un canal projeté par la vallée.

7. Publiée dans le *Bulletin des Lois*, n° 587, p. 56-77.

8. Huit banques souscrivirent les trois quarts des actions de la Société: banques Pillet-Will, Bartholony, André et Collier, Blanc-Collin, Hagerman, Odier, Paccard-Dufour et de Waru.

9. La Compagnie du P. O., au capital de 40 millions, eut, comme président, le comte Pillet-Will, banquier, d'origine savoyarde.

L'amertume des vaincus trouvait cependant, dans la loi du 7 juillet 1838, une petite compensation puisque des embranchements étaient prévus sur Corbeil, sur Arpajon et sur Pithiviers [10].

2° *Construction de la ligne.*

La première assemblée générale des actionnaires se tint le 29 août 1838. L'exécution de la voie et des travaux d'art fut confiée à un ingénieur des Ponts et Chaussées réputé, Jullien [11], qui avait déjà conduit les travaux du canal latéral à la Loire et qui devait par la suite exécuter le canal de la Marne au Rhin.

Jullien reprit le projet établi en 1837 par l'ingénieur Defontaines.

C'était la première fois, en France, qu'une ligne d'une telle importance était entreprise.

Le tracé ne fut divulgué que lors de la seconde assemblée générale des actionnaires, le 5 septembre 1839, afin d'éviter toute spéculation sur les terrains. On pensait mener à bien les travaux de la ligne de Paris à Corbeil en un an..., ils devaient durer vingt et un mois, car les difficultés ne manquèrent point.

Au départ, le coût de la ligne de Paris à Orléans fut sous-estimé, et la première évaluation de vingt millions dut être doublée dès le début des travaux [12].

Les critiques de la presse, l'inquiétude des actionnaires [13], qui n'effectuaient pas les versements prévus [14], devaient amener le conseil d'administration à essayer d'obtenir de l'Etat une garantie d'intérêt afin de rétablir la confiance. Mais ledit conseil se divisa sur le montant de cette garantie comme sur sa durée, ce qui entraîna la démission de Pillet-Will et son remplacement par François Bartholony, banquier genevois,

---

10. La Compagnie demanda que les embranchements d'Arpajon et de Pithiviers ne fussent pas maintenus. Elle en fut déchargée, et ces embranchements ne furent construits que beaucoup plus tard. (Brétigny Dourdan, le 28-12-1865.)

11. La direction du matériel fut confiée à Clarke, ingénieur de la Marine, qui fut tué d'une balle perdue dans son bureau au cours des journées de juin 1848.

12. Le montant total de ces travaux devait s'élever à 65 millions.

13. *Archives P. O.* Rayons Bartholony, O - 3 - B.

14. La baisse des actions atteignait 40 % en 1839.

« intransigeant, tenace et passionné par le chemin de fer », et qui devait rester à la tête du Conseil d'administration du P.O. jusqu'en 1877 [15].

Ces difficultés forcèrent la Compagnie à limiter provisoirement ses ambitions. Par une loi du 1er août 1839, elle fut autorisée à ne construire tout d'abord qu'une ligne de Paris à Corbeil [16]. D'autre part, cette courte ligne dont la réalisation n'offrait aucune difficulté devait être pour la Compagnie naissante un excellent banc d'essai lui permettant d'étudier sur une échelle réduite l'organisation de son service avant l'ouverture de la ligne de Paris à Orléans, car il ne faut pas oublier que les chemins de fer en étaient encore au stade expérimental [17].

Le projet initial fut modifié entre Juvisy et Corbeil; la ligne, qui devait être établie sur la rive droite, fut construite sur la rive gauche afin d'éviter un pont en biais sur la Seine et de placer plus favorablement le point d'arrivée à Corbeil [18].

---

15. Bartholony négocia d'abord avec Dufaure, ministre des Travaux publics, puis avec le comte Jaubert. Thiers, au pouvoir depuis mars 1840, était maintenant partisan de la construction par les Compagnies, parce qu'autrement elle serait, pensait-il, un désastre pour les finances publiques. Il était d'avis que, pour encourager les Compagnies, il fallait inspirer confiance aux pères de famille en faisant garantir leurs capitaux par l'Etat. Telle fut la justification de la garantie d'intérêt. La Compagnie obtint, en novembre 1840, un intérêt de 4 % aux actions pendant la durée des travaux. Grand succès pour le président Bartholony, car la garantie d'intérêt devait être pour longtemps le pivot du régime des chemins de fer en France. (P. DAUZET, *Le siècle des chemins de fer en France*, Paris, 1948.)

16. On espérait ainsi enlever à partir de Corbeil à la voie d'eau une partie importante de son trafic. *Cf.* J. BASTIÉ, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, 1964.

17. « L'expérience acquise dans l'exploitation de la ligne de Corbeil nous permettra d'éviter plus tard beaucoup de tâtonnements toujours préjudiciables à une grande entreprise. » Rapport du Conseil d'administration de la Compagnie du P. O. (*Arch. S.N.C.F.*, 28 7).

18. « La ligne de Corbeil aurait-elle pu longer la vieille route de Fontainebleau en passant par le plateau de Longboyau ? Le trajet absolument rectiligne, comme la route, aurait été plus court de 2,5 km, mais la voie aurait dû s'élever de 36 m à 110 m par la côte de Villejuif, puis redescendre à 39 m, tandis que par la vallée elle ne s'élève progressivement que de 3 m sur 20 km. » (DÉFONTAINE, J. I., dossier Or.)

« ... Les deux rampes auraient exigé indéfiniment une consommation supérieure d'énergie. De plus, les ingénieurs des Ponts et Chaussées qui

Dans la vallée de la Seine, la voie fut établie à moins de 50 cm du niveau des hautes eaux de 1740, ce qui fait qu'elle est le plus souvent en remblai. A Ablon, où le coteau est proche de la Seine, le chemin de fer avait été établi dans une tranchée de huit mètres de profondeur, ouverte dans un coteau planté de vignes. Le sous-sol était coupé de bancs de glaise qui, à cause de leur disposition particulière, avaient échappé aux études les plus éclairées. Un glissement de terrain provoqua un éboulement qui bouleversa tout le coteau et combla la tranchée ouverte aux deux tiers, ensevelissant trois ouvriers et retardant de deux mois l'ouverture de la ligne [19].

Il fallut envisager un autre tracé car un battage de pieux s'avéra insuffisant pour arrêter le mouvement des terres. On songea à un tunnel, mais sa construction aurait été longue et coûteuse. On était en outre convaincu, à cette époque, « qu'un souterrain sur un chemin de fer était un inconvénient grave que l'on devait éviter toutes les fois que la chose était possible [20] ».

Le nouveau tracé entraîna des expropriations délicates et se trouva établi plus près de la Seine, au pied du coteau, évitant ainsi toute tranchée. En ce qui concerne les expropriations en général, il convient de noter que la presque totalité des propriétaires traita à l'amiable [21].

Onze parcs furent partagés ou écornés, dont huit dans la section de Juvisy à Corbeil. Leur sol fut payé très cher, jusqu'à 200 000 francs l'hectare pour le parc Chollet à Ablon [22].

---

venaient de construire les canaux avaient la hantise des moindres rampes. Toutefois, une autre raison essentielle a fait choisir le tracé proche de la Seine: sur le plateau après Villejuif, la ligne n'aurait desservi aucune localité. Le choix de ce tracé a eu d'importantes conséquences. Vallée et coteau se sont peuplés, tandis que le plateau a constitué jusqu'à nos jours un golfe rural avançant très près de Paris et qui sera disponible pour l'établissement de l'aérodrome d'Orly et du cimetière de Thiais. » (J. Bastié, *op. cit.*)

19. Longtemps, l'ancien tracé s'appela "Les Eboulements".

20. Rapport à l'assemblée générale des actionnaires du P. O., le 8 août 1840.

21. L'hectare revenait en moyenne à 132 000 F à Paris, 34 000 à Ivry, 19 000 au-delà. Moyenne fortement relevée par le prix des parcelles proches des villages. Les terres du comte de Montessuy, à Juvisy et à Athis, étaient traversées sur 3 km par la voie qui coupait la ferme de La Maladrerie. Il refusa de traiter à l'amiable et reçut une indemnité de 66 000 F. (J. Bastié, *op. cit.*)

22. J. Bastié, *op. cit.* Une passerelle fut construite à hauteur du château de Trousseau, à Ris-Orangis. (Voir pl. I.)

Un des propriétaires les plus irascibles fut M. Aguado de Las Marismas, possesseur du célèbre château de Petit-Bourg, ancienne résidence de Mme de Montespan, où son fils, le duc d'Antin, avait reçu magnifiquement le Roi-Soleil et le czar Pierre le Grand. M. Aguado, banquier espagnol, immensément riche, avait fait reconstruire le château pour y donner des fêtes très brillantes. Il lutta de toutes ses forces contre le tracé par la rive gauche, mais la Compagnie ne s'inclina pas et, désespéré de voir massacrer ses pelouses célèbres, il vendit le château, la rage au cœur. Il fit disperser collections et statues, et abattre les arbres du parc; puis, craignant de ne plus trouver en France un endroit sans chemin de fer, retourna en Espagne [23].

La voie fut établie sur traverses [24] de la Nièvre, montée sur « coussinets de fonte de seconde fusion » avec chevillettes de l'usine de Fourchambault et rails bombés en fer laminé, à double champignon de forme symétrique, « afin d'en faire prolonger le service ». Ces rails, de 4,5 m de longueur, pesant 29 kg au mètre, furent fournis par les forges du Creusot, d'Alais et de Decazeville.

La largeur de la voie, 1,44 m, était celle que Stephenson avait adoptée pour la ligne de Liverpool à Manchester [25].

Au printemps de 1840, presque tous les ouvrages d'art étaient achevés et les terrassements très avancés. Malgré les pluies continuelles de l'hiver 1839-1840, les travaux avaient été menés rondement. On pensait éprouver la voie durant un mois [26] et la livrer à la circulation en juillet, lorsque se produisit l'accident d'Ablon relaté ci-dessus.

Deux grands " embarcadères " furent construits à Paris et à Corbeil. La gare de Paris, qui devait à l'origine s'élever au pont de Bercy, fut rapprochée du centre de la capitale et construite place Valhubert, dans la vallée de la Bièvre, sur des

---

23. « Les difficultés qu'a rencontrées l'entreprise ont surtout été dues aux intérêts qu'elle froisse, aux industries qu'elle modifie, aux propriétés qu'elle traverse et qu'elle est parfois obligée de détruire entièrement. » (Rapport à l'assemblée générale des actionnaires du P. O., du 22 mars 1840. *Arch. S. N. C. F.*)

24. 35 000 stères furent acquis.

25. Les dépenses pour l'établissement de la ligne s'élevèrent à 13 500 000 F, soit 1 500 000 de plus que prévu.

26. La ligne fonctionna à partir du 20 septembre 1839 de Paris à Choisy.

terrains appartenant principalement aux hospices de Paris. Cette première gare était bâtie sur l'emplacement de la cour d'arrivée actuelle de la gare d'Austerlitz, face au Jardin des Plantes.

C'était à son inauguration la plus grande gare de France. Elle était éclairée par 200 globes à gaz [27], avec un hall de 240 m de longueur et 26,5 m de largeur, abritant quatre voies et deux trottoirs [28].

C'est pour éviter d'exproprier les chantiers bordant la Seine que les installations annexes furent repoussées sur Ivry et s'étendirent largement dans la zone de l'ancienne gare d'eau et des sablières [29]. Là furent établis des ateliers où quatre-vingts ouvriers entreprirent la construction d'une partie du matériel roulant « d'après les modèles qui se faisaient alors », et « on y forma un noyau d'ouvriers habiles parmi lesquels on recruta, pour la conduite des locomotives, des mécaniciens offrant toutes garanties ».

La gare de Corbeil était un monument orné d'un péristyle élevé, auquel on accédait par un double escalier de quinze marches. Ce péristyle, avec arcades en ogives supportées par des colonnes, s'ouvrait dans l'axe de la rue qui mène à la Seine, de telle sorte que du quai on apercevait l'heure au cadran qui surmontait la gare [30].

Sur la ligne, les stations furent peu nombreuses; six au total, la première étant Choisy, puis venaient celles d'Ablon, de Mons [31], de Châtillon, de Ris et d'Evry.

La gare de Viry-Châtillon recevait les diligences et cou-

---

27. J. Bastié, *op. cit.*

28. La Bièvre traverse souterrainement la gare dans le sens de la largeur, ce qui a compliqué les récents travaux d'installation de la gare souterraine.

29. C'est l'ancienne gare d'eau qui a donné au quai de la Gare sa dénomination, et non pas la gare de la Compagnie du P. O.

30. L'aile droite de ce monument subsiste au 36, rue de Seine. Après avoir été utilisé par une carrosserie (Etablissements Suet), c'est aujourd'hui le siège de la Coopérative agricole de Corbeil. Voir pl. II.

31. Ouverte le 1er avril 1841 grâce aux interventions de L.-J. Chodron. Consulter à son sujet l'article très documenté de M. Louis Brunel, "*La station alternante de Petit-Mons*", dans *Bulletin de la Soc. d'Et. Hist. et Géo. d'Athis-Mons*, n° 3, avril 1948, p. 49-53.

cous de Montlhéry, Arpajon et Longjumeau, rôle que jouera trois ans plus tard celle de Juvisy [32].

3° *Inauguration le 17 septembre 1840.*

L'inauguration de la ligne de Paris à Corbeil eut lieu le 17 septembre 1840, en présence des ministres des Travaux publics, du Commerce et de la Justice, et de diverses autres personnalités.

Le trajet fut effectué en trois quarts d'heure, à l'aller comme au retour. Le lendemain, quatre à cinq cents personnes, invitées par lettre, firent à nouveau ce trajet. « La distance a été parcourue dans un temps très court et, malgré la pluie abattante qui n'avait cessé de tomber depuis la veille, les terrassements étaient restés intacts et offraient toutes les garanties désirables. On a admiré la belle gare de Paris, l'élégance et la commodité des wagons et surtout la machine locomotive française qui a fonctionné [33]. »

Un grand dîner fut offert par la municipalité de Corbeil à MM. les directeurs, ingénieurs et membres de l'administration.

Le repas qui fut commandé à Paris eut lieu dans l'ancienne halle au blé. Chaque service fut amené de Paris par train spécial. Des cuisiniers, munis de fourneaux, achevaient et réchauffaient leurs plats dans les fourgons. C'était une nouveauté piquante pour les Corbeillois, aussi le repas fut-il très gai et très réussi.

Pour couronner la fête, les invités emmenèrent leurs amphitryons à Paris pour y prendre le café qu'ils leur offrirent à leur tour, et à la suite duquel ils les reconduisirent à Corbeil, toujours par train spécial. Le lendemain, dimanche 20 septembre, le chemin de fer fut ouvert au public et une grande affluence de voyageurs s'empressa, par curiosité, de profiter du nouveau mode de transport.

---

32. L'ouverture de cette gare entraîna la fermeture de celle de Châtillon (Louis BRUNEL, "*La gare éphémère de Viry-Châtillon*", dans *idem*, n° 3, avril 1948, p. 60-73, et "*La gare de Juvisy*", dans *idem*, n° 7, 1950, p. 295-310). Vitry eut sa gare en 1860 et Ivry seulement en 1900. Le 1er avril 1884, Villeneuve-le-Roi remplaça Ablon jusqu'en 1853, date à laquelle la gare de Villeneuve-Saint-Georges fut ouverte ainsi que le pont sur la Seine, ce qui entraîna la fermeture de la gare de Villeneuve-le-Roi et par suite la réouverture d'Ablon. Villeneuve-le-Roi ne retrouva sa gare qu'en 1913 (P. CSERY, "*La seconde gare de Villeneuve-le-Roi*", dans *idem*, n° 7, 1950, p. 310-313).

33. *Le Moniteur* du 19 septembre 1840.

4° *Le matériel roulant.*

• Locomotives.

Pour l'exploitation de sa ligne de Corbeil, la Compagnie d'Orléans s'était assurée, à l'origine, vingt et une locomotives, « car l'expérience a prouvé que le nombre total des machines nécessaires à une bonne exploitation doit être le triple de celui des machines qu'il faut mettre en feu chaque jour, car il est en effet indispensable, pour la bonne conservation de ces précieux appareils, de les laisser refroidir complètement après chaque journée de travail pour les visiter et les nettoyer convenablement; tandis que, d'un autre côté, un tiers du nombre total des machines est supposé en réparations [34] ».

L'Angleterre était le véritable berceau de la machine à vapeur et il est donc normal qu'en 1839, la Compagnie d'Orléans s'adresse à Stephenson pour la fourniture de 10 locomotives à voyageurs. Celui-ci se récusa par suite de nombreuses commandes en cours et indiqua à la Compagnie d'autres constructeurs anglais qui excellaient déjà dans la construction des machines, de telle sorte qu'indépendamment des locomotives n[os] 1 et 2 construites par Stephenson, les 15 premières machines du P. O. ont été importées d'Angleterre et sortaient des ateliers d'Hawthorn, Mather - Dixon, Todd, Jackson, Sharp-Roberts. Seule, en France, la firme Stehelin et Huber de Bitschwiller livra, en 1840-1841, les six machines 16 à 21 analogues à celles du chemin de fer d'Alsace et inspirées de celles construites par Sharp-Roberts.

Certaines de ces machines étaient semblables aux locomotives en service sur d'autres chemins de fer français, notamment les n[os] 3 et 4 (Hawthorn), 9 et 10 (Jackson), 11 à 15 (Sharp-Roberts), qui circulèrent sur les lignes de Versailles rive gauche et rive droite, et du Nord.

Mais ce fut surtout la technique de Stephenson qui influença les matériels P. O. d'origine. Les machines 1 et 2 étaient à peu près identiques à un type étudié en 1837 par le célèbre ingénieur et où il avait adopté la boîte à feu en forme d'ogive pour réduire les entraînements d'eau, et les châssis extérieurs considérés comme plus résistants [35].

---

34. Rapport à l'assemblée générale des actionnaires du P. O., le 5 septembre 1832 (*Arch. S. N. C. F.*).

35. *Un siècle de matériel et traction sur le réseau d'Orléans*, par L.-M. Vilain, Paris, 1965.

« Toutes ces machines avaient sensiblement les mêmes proportions; elles étaient à 6 roues, munies de cylindres ayant 13 pouces de diamètre et 18 pouces de course, combinés avec des roues travaillantes de 6 pieds de diamètre [36], dimensions arrêtées de concert avec M. Stephenson comme les plus convenables pour obtenir toute la puissance et toute la vitesse désirable sans nuire à la bonne conservation des machines [37]. »

Voici d'ailleurs la liste de ces machines [38] :

Nos	*Noms des machines*	*Constructeur*	*Diamètre des roues motrices*	*Année de mise en service*
1	Stephenson	Stephenson	1,810 m	1841
2	Watt	Stephenson	1,810 m	1840
3	Fulton	Hawthorn	1,825 m	1840
4	Hawthorn	Hawthorn	1,825 m	1840
5	Dixon	Dixon	1,825 m	1840
6	Bolton	Dixon	1,825 m	1840
7	Todd	Todd	1,825 m	1840
8	Sweaton	(probablement annulée après commande)		
9	Jackson	Jackson	1,825 m	1840
10	Newton	Jackson	1,825 m	1840
11	Roberts	Sharp-Roberts	1,825 m	1840
12	Davy	Sharp-Roberts	1,825 m	1840
13	Wallaston	Sharp-Roberts	1,825 m	1840
14	La Pucelle d'Orléans	Sharp-Roberts	1,840 m	1840
15	Tretgold	Stehelin-Huber	1,840 m	1840
16	L'Aigle	Stehelin-Huber	1,680 m	1841
17	Le Milan	Stehelin-Huber	1,860 m	1840
18	Le Vautour	Stehelin-Huber	1,860 m	1840
19	La Chouette	Stehelin-Huber	1,670 m	1840
20	L'Epervier	Stehelin-Huber	1,830 m	1840
21	Le Faucon	Stehelin-Huber	1,830 m	1840
22	Le Bramah	Stehelin-Huber	1,690 m	1840

« Depuis l'ouverture de la ligne de Corbeil, le service des machines s'est fait remarquer par des progrès toujours croissants. La mauvaise qualité des eaux avait d'abord apporté

36. La *Fulton* fut, d'après Dufour, la première locomotive qui entra dans la gare de Corbeil. Ce n'était pas, comme il l'écrit, une machine à quatre roues.

37. Rapport à l'assemblée générale des actionnaires du P. O., 5 septembre 1839 (*Arch. S. N. C. F.*).

38. Les nos 2 et 5 passèrent ultérieurement à la Compagnie du Centre. Les nos 11, 12, 13, 14, 15 furent plus tard renumérotés au P. O. nos 1, 2, 3, 4, 5.

quelques perturbations dans la régularité du service. Des mesures efficaces furent prises pour obvier à ce grave inconvénient, et l'emploi de l'eau de Seine a fait disparaître tout espèce d'embarras.

« La consommation des machines, qui entre pour une si forte proportion dans l'ensemble des dépenses d'un chemin de fer, a attiré notre attention. Quelques encouragements distribués avec à propos ont stimulé le zèle de nos agents et amené de notables économies... La seule consommation de coke pour les huit premiers mois de 1842 a subi une économie de 44 000 F, soit 33 % de la dépense de la précédente année. La consommation des machines de réserve est descendue au-dessous de 12 kg par km parcouru, tandis que pour plusieurs machines la dépense pendant la marche n'est plus que de 9 kg par km [39]. »

A ces machines étaient attelés des tenders (on disait alors des " allèges ") sur lesquels on ne possède que peu de renseignements. Leur construction devait être rudimentaire et la plupart furent rapidement reconstruits ou retirés du service [40].

• Voitures.

Les premières voitures à voyageurs mises en service étaient également bien rudimentaires et leur construction s'inspirait fortement des véhicules routiers. Elles ne pouvaient rouler à une vitesse élevée, vitesse d'ailleurs impossible sur des rails de 4,5 m de longueur. Leur châssis était en bois, constitué essentiellement par deux brancards en chêne reliés entre eux par les traverses extrêmes et par trois traverses intermédiaires, assemblées par tenons et mortaises. Ce système fut par la suite renforcé par des croix de Saint-André, croisillons également en chêne [41].

Les voitures de première classe qu'un prospectus de l'époque réservait « à l'opulence qui remplit les chaises de poste, les malles et les coupés », avaient trois compartiments exigus et rappelaient les diligences avec leur caisse galbée. Elles étaient basses de plafond, ni éclairées de nuit, ni chauffées en hiver, avec des banquettes rembourrées de foin et un

---

39. Rapport à l'assemblée générale des actionnaires du P. O., 6 octobre 1842.

40. Ainsi, la locomotive Stephenson n° 1, mise en service en 1841, n'avait déjà plus son tender en 1844 (L.-M. VILAIN, *op. cit.*).

41. L.-M. VILAIN, *op. cit.*

plancher recouvert de tapis en peaux de moutons. Elles portèrent durant une quinzaine d'années le nom de " berlines ".

Les voitures de deuxième classe ou " diligences " étaient aussi à trois compartiments, avec d'étroites fenêtres. Leur aménagement intérieur était fort rudimentaire et elles ne furent rembourrées que vers 1843. Il est vrai qu'elles étaient réservées « à la médiocrité qui voyage dans les intérieurs, rotondes et bas-côtés des diligences ». Elles n'étaient, bien entendu, ni chauffées, ni éclairées, à l'origine.

Certaines de ces deux catégories de voitures étaient munies de vigies de frein, ouvertes ou fermées. Leur toit, recouvert de zinc, était aménagé pour recevoir des bagages.

Les voitures de troisième classe ou " chars à bancs ", qui n'étaient réellement, comme l'indique si bien leur nom, que de vulgaires chars à bancs équipés pour rouler sur voie ferrée, ont laissé un fort mauvais souvenir à ceux qui les connurent. Elles étaient découvertes et si le voyageur pouvait à son aise contempler le paysage, il y était exposé à tous les caprices du ciel et des saisons. Plus d'un paya de sa vie, dit-on, l'économie de quelques centimes réalisée en voyageant en hiver dans de telles conditions.

Surnommées " les tombereaux ", elles étaient très impopulaires et soulevaient sans cesse plaintes et réclamations sans fin..., mais toujours sans résultat. Le directeur de la Compagnie répondait, en 1843, en ces termes au maire de Corbeil : « Je conviens très volontiers que les wagons découverts que l'on ne prend, au fond, que par économie, sont fort incommodes et souvent dangereux pour la santé publique. Aussi consentirions-nous bien volontiers à leur suppression, en souffrant même une réduction proportionnelle sur le prix de la 2e classe. Cette classe paie 7 centimes 1/2 par km, la 3e paie 5 centimes également par km, ce qui donne une moyenne de 6 centimes 1/4. Que l'on supprime la 3e classe, que l'on taxe la 2e classe à 6 centimes 1/4, cela nous conviendra et arrangerait tout le monde, car l'objection que la classe la moins aisée de la société payerait désormais 1 centime 1/4 de plus par km n'est pas sérieuse. Cette différence vaut-elle en réalité les avantages de bien-être, de vêtements et de santé qu'offrent les wagons couverts ? Evidemment, oui. Donc l'administration publique devrait provoquer auprès de nous pareille combinaison, et nous serions heureux d'acheter à ce prix notre tranquillité [42]. »

---

42. *Arch. municipales de Corbeil-Essonnes,* sem. 0.223, carton 27, dossier 17, document 69, 22 septembre 1843.

Mais toutes ces bonnes intentions restaient vaines, les plaintes continuèrent et il fallut la Révolution de 1848 pour faire disparaître à jamais du parc du matériel roulant des chemins de fer ces trop fameux tombereaux. La Compagnie, craignant de les voir brûler, les fit, paraît-il, filer sur le Centre d'où ils ne remontèrent jamais.

La Compagnie essaya de proposer au gouvernement provisoire un arrangement semblable à celui dont son directeur avait fait part au maire de Corbeil : « Mais, il nous a été démontré que, dans l'état présent des esprits, aucun arrangement ne serait possible qu'au prix de 5 centimes 1/2 par km fixé uniformément dans tous les cahiers des charges postérieurs à 1844. Adopter ce tarif dans les conditions exceptionnelles où nous nous trouvions placés, c'était souscrire à un sacrifice, mais eu égard aux circonstances que vous connaissez tous, nous nous sommes fait un devoir d'y consentir [43]. »

5° *Exploitation de la ligne.*

La ligne de Paris à Corbeil avait alors 30,250 km. Ne présentant sur tout son parcours aucune rampe ou pente supérieure à 2,5 mm/m, elle était d'une exploitation facile. Les trains peu chargés devaient souvent être complétés par des wagons de marchandises.

Le personnel s'élevait, en 1841, à 270 agents, et leurs salaires ne se montaient qu'à 450 000 francs.

Le personnel administratif provenait en grande partie des services de diligences et messageries, et l'histoire du premier chef de gare de Corbeil vaut d'être contée. Ce chef de gare se nommait M. Patenotte.

---

43. La Révolution victorieuse avait bien modifié le climat puisque la Compagnie « a été conduite à offrir à la ville de Paris, jusqu'au rétablissement des communications régulières, l'abandon du prix des farines dirigées sur la capitale ». La Compagnie d'Orléans « payait ainsi sa dette dans une conjoncture difficile qui réclamait de tout le monde de grands efforts de dévouement » et... « ce loyal concours » avait évité à ladite Compagnie bien des désagréments car le gouvernement fit protéger les ateliers et maintenir libre la circulation sur toute l'étendue de la ligne avec l'aide des gardes nationales. Cette même année 1848, la Compagnie dut encore avoir recours au gouvernement pour faire face à une menace de grève des mécaniciens. (Rapport à l'assemblée générale des actionnaires du P. O. du 30 mars 1848.)

« Epicier à Soisy-sur-Seine, en face de l'église, M. Patenotte ne se sentait sans doute pas une vocation pour ce métier, car il ne fit pas de brillantes affaires et fut heureux de trouver bientôt une place de capitaine sur un des bateaux à vapeur qui assurait le trajet de Paris à Corbeil. Quand la Compagnie d'Orléans ouvrit en 1840 la ligne, elle ne disposait pas de personnel qualifié et trouva tout simple d'appeler à remplir le poste de chef de gare à Corbeil un homme qui avait l'habitude du public et connaissait le contact avec les voyageurs. M. Patenotte devint donc chef de gare de Corbeil, où il resta trois ans et se perfectionna dans le métier, si bien qu'à l'ouverture de la ligne d'Orléans, il fut appelé à diriger la gare de Paris. Il y devint un personnage, et plus tard, lors de la nouvelle ligne de Lyon, la nouvelle Compagnie lui fit des offres avantageuses et l'enleva à celle d'Orléans !

« C'est à la gare de Paris du Chemin de fer de Lyon qu'il fut décoré par l'Empereur lors d'un de ses départs.

« M. Patenotte prit sa retraite pour se retirer dans le Midi, où il mourut vers 1888, après une brillante carrière cheminote à laquelle ne le désignait point son premier métier. »

Le personnel technique, surtout les agents de conduite, était en majorité composé d'Anglais, d'Allemands et de Belges, dont le renvoi sera demandé lors de la Révolution de 1848 par le personnel français [44].

A l'origine, il n'y avait que des voitures de première et de deuxième classe, et le prix des places était : en première classe, de Paris à Corbeil, 2,50 F; en deuxième classe, pour le même parcours, 1,50 F, dans les deux sens, avec 15 kg de bagages en franchise; l'excédent de bagages se payait 50 centimes jusqu'à 20 kg et 75 centimes jusqu'à 50 kg [45]. On ne tarda pas à établir une troisième classe, réservée « aux travailleurs manuels et aux soldats qui vont à pied et qui visent à l'économie ». Le prix du billet dans cette classe fut fixé à 1,50 F, tandis que le prix des secondes et des premières était élevé proportionnellement.

En 1840, le service était assuré par six trains par jour dans chaque sens, qui mettaient environ une heure pour couvrir

---

44. J. Bastié, *op. cit.*

45. A confort égal, c'était moitié moins, en moyenne, que par la route. C'était, par ailleurs, le même prix que celui demandé pour le même parcours par les bateaux à vapeur. Par suite de la concurrence, les bateliers baissèrent leurs prix qui tombèrent à 1 F, puis à 0,20 F.

le trajet [46]. En 1841, au service d'hiver, on ne trouve plus, sur les horaires de l'époque, que cinq trains en circulation la semaine et sept les dimanches et fêtes. Au service d'été 1842, l'indicateur signale huit convois en semaine et quinze le dimanche mais, l'hiver de la même année, on revient à cinq convois, semaine comme jours fériés. Puis, à partir de 1842, le service de huit convois est rétabli, avec départs s'échelonnant de 7 heures à 21 heures, et ce service dura assez longtemps [47].

Au début, la signalisation était faite à la main par des gardes-voie, postés environ tous les kilomètres [48].

6° *Résultats.*

La ligne de Paris à Corbeil fut une " ligne heureuse ". Dès son début, son exploitation fut un plein succès pour la Compagnie du P.O. On avait estimé à 540 000 voyageurs la circulation probable. Or, en 1841, le nombre des voyageurs atteint 866 000, malgré une concurrence active des bateaux à vapeur navigant entre Montereau et Paris. La recette s'éleva cette année-là à 1 170 000 F. La Compagnie reconnaissait que sans doute, durant ce premier exercice, la curiosité avait attiré un bon nombre de voyageurs et qu'il fallait envisager « une circulation plus

---

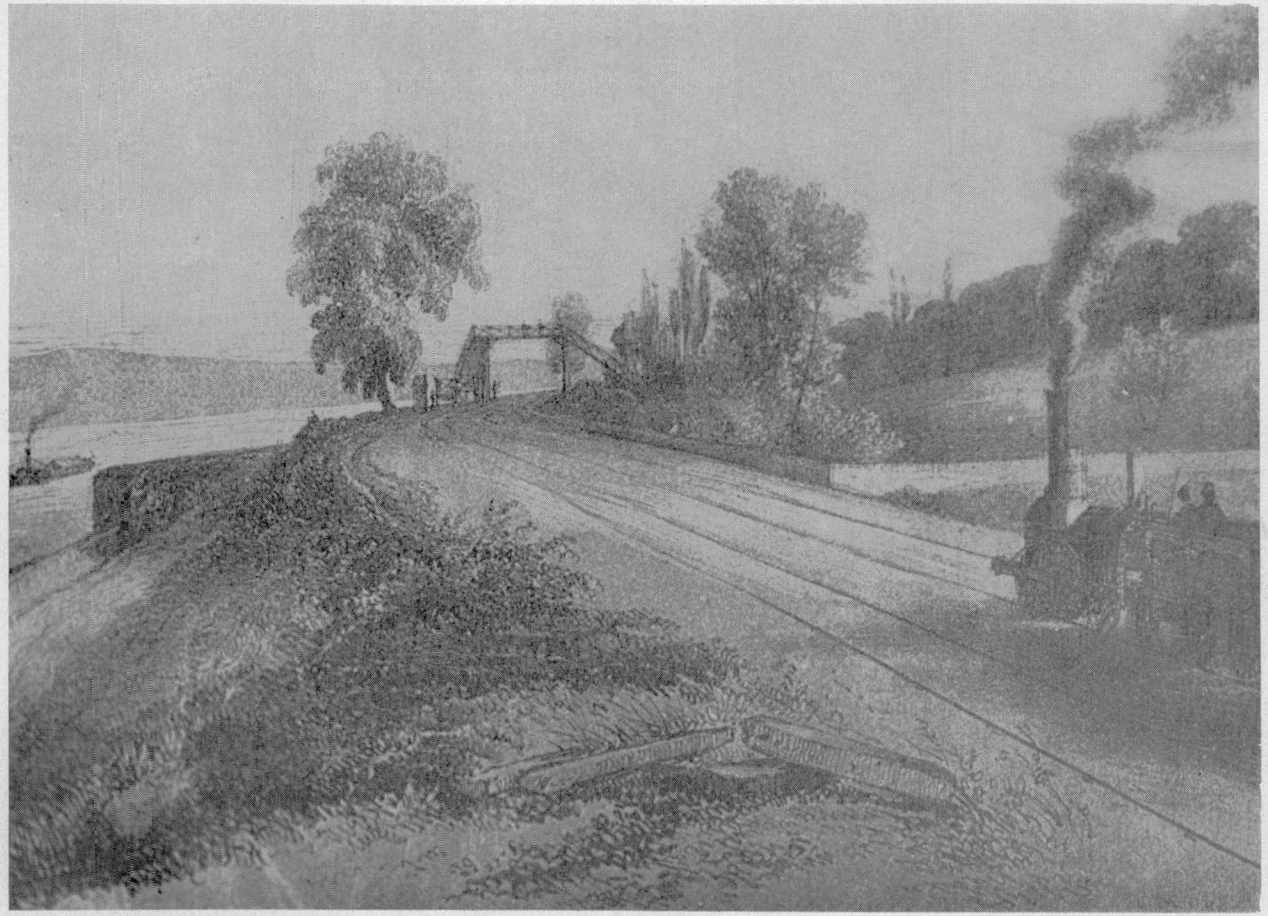
46. Contre 2 heures 15 par les bateaux à vapeur à la descente, et 3 heures 30 à la remontée. Tandis que "les obligeantes", diligences qui partaient d'Essonnes, mettaient 4 heures pour atteindre la rue Dauphine, à Paris.

47. Voici d'ailleurs, à titre indicatif, une copie d'un horaire de la ligne paru le 1er avril 1844.

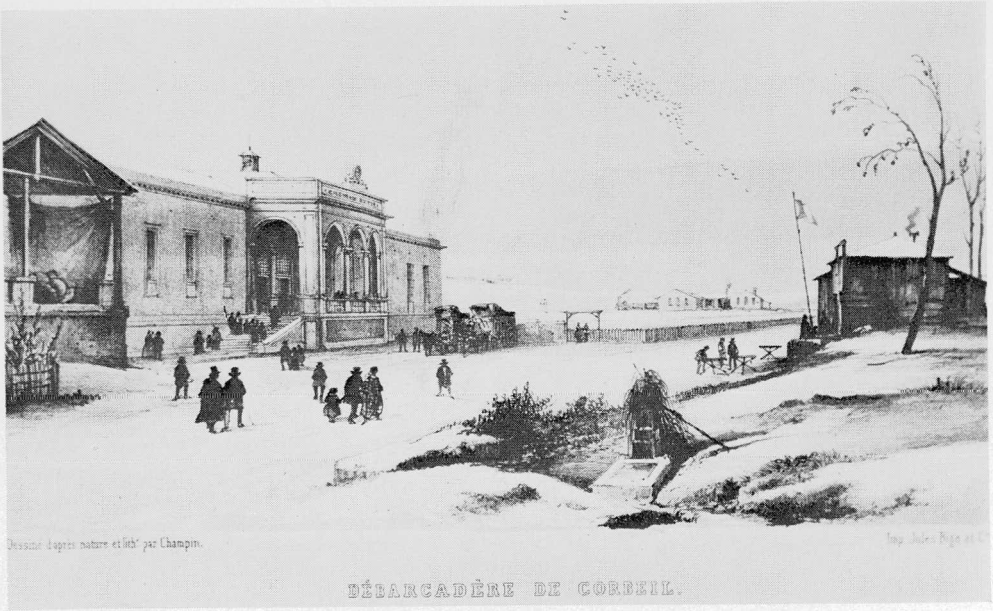
	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir
Paris	7.15	9.15	11.15	1.15	3.15	5.15	7.15	9.15
Choisy	7.29	9.29	11.29	1.29	3.29	5.29	7.29	9.29
Villeneuve	7.37	9.37	11.37	1.37	3.37	5.37	7.37	9.37
Athis	7.46		11.46			5.46		9.46
Juvisy	7.54	9.49	11.54	1.49	3.49	5.54	7.49	9.54
Ris	8.06	10.01	12.06	2.01	4.01	6.06	8.01	10.06
Evry	8.13		12.13			6.13		10.13
Corbeil	8.20	10.10	12.20	2.10	4.10	6.20	8.10	10.20

Aujourd'hui, les rares directs mettent 25 minutes et les omnibus 36 minutes pour un trajet plus long de 2 km. Mais cette accélération est assez récente, car voici vingt ans la plupart des omnibus gagnaient encore Paris en une heure.

48. Par la suite, des améliorations furent apportées à ce système rudimentaire, et voici une trentaine d'années on pouvait encore voir sur les quais des gares de Ris, Evry et Corbeil, de petits bâtiments servant alors de dépôts d'outils. C'étaient les anciens postes de signalisation dits "postes Tyer"; ils furent démolis sous l'occupation.



Ris-Orangis. La passerelle de Trousseau, 1845.



Corbeil. La gare en 1840.



Maisse. La gare en 1869.

sérieuse et plus durable ». Pourtant, au cours des huit premiers mois de 1842, la recette se maintint au même niveau qu'en 1841..., « bien que nous ayons eu à souffrir aussi du déplorable événement du 8 mai, qui continue à exercer une influence fâcheuse sur toute circulation par la vapeur [49] ».

Si la recette n'avait point fléchi, c'était dû, en partie, au transport des marchandises [50]. Notons à ce sujet que les compagnies de chemin de fer préféraient alors de beaucoup le transport des voyageurs à celui des marchandises. Le premier se prêtant à des tarifs élevés, tandis que le second ne s'accommodait que des prix les plus bas. La Compagnie du P.O. se félicitait d'exploiter des lignes où prédominait le trafic voyageurs et qui étaient de ce fait les plus avantageuses. En 1843, malgré l'ouverture de la ligne d'Orléans, on enregistrait encore avec satisfaction une circulation de 813 000 voyageurs [51]. Aussi, la Compagnie d'Orléans envisageait-elle l'avenir avec confiance. « Certes, l'ouverture de la ligne d'Orléans enlèvera à celle de Corbeil beaucoup de voyageurs des vallées de l'Orge et de l'Essonne qui viennent à Paris par les stations de Châtillon et de Corbeil, mais le pont de Villeneuve-Saint-Georges qui vient d'être construit va mettre la riche vallée d'Yerre en communication avec le chemin de fer et, par la nouvelle route qui traverse la forêt de Rougeau, de nombreux voyageurs sur lesquels on n'avait pas pu compter jusqu'à ce jour viendront faire compensation des pertes que la ligne doit subir au profit de la ligne principale. L'avenir de la ligne de Corbeil est donc assuré, alors même qu'elle serait condamnée à rester dans sa condition actuelle d'embranchement secondaire [52]. »

---

49. Rapport à l'assemblée générale des actionnaires du P. O., le 6 octobre 1842. Il s'agit du terrible accident du chemin de fer de Versailles dans lequel périt Dumont d'Urville.

50. Au cours des années 1841-42, le trafic marchandises ne représentait que 9 % des recettes. C'est par eau que les forges d'Athis continuent à recevoir leur 2 000 tonnes annuelles de matières premières, et il en est de même pour les Moulins de Corbeil qui expédient toujours ainsi leur farine sur Paris. (J. Bastié, *op. cit.*)

51. Du 20 septembre 1840 au 25 mars 1841, on a eu seulement à déplorer la mort par accident de 2 voyageurs sur un mouvement de 3 292 423 voyageurs.

52. Rapport à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie P. O., le 6 octobre 1842 (*Arch. S. N. C. F.*).

III. - La ligne du Bourbonnais.

1° *Apparition de la Compagnie de Lyon.*

La ligne de Corbeil était à peine ouverte que la Compagnie d'Orléans se préoccupait déjà de ses prolongements, car « le transport des marchandises sur cette ligne ne se présentait pas sous un aspect très favorable [53] ». La ligne de Corbeil était une impasse et le secrétaire général de la Compagnie du P.O. pouvait écrire, en 1848 : « Il nous importe donc que cette ligne soit prolongée comme nous avons lieu d'espérer qu'elle le sera; par là, elle deviendra sérieusement productive. »

Quel prolongement ambitionnait la Compagnie d'Orléans? Dès novembre 1841, elle demandait au Ministre des Travaux publics les plans et devis du projet de chemin de fer de Corbeil à Montereau, rédigé par les ingénieurs de l'Etat. Et ce n'est rien moins que la concession de la ligne de Lyon que visait la Compagnie d'Orléans qui, le 14 juin 1842, sollicitait la charge d'exécuter le secteur de Corbeil à Montereau « aux conditions générales de sa concession », c'est-à-dire sans contribution de l'Etat dans la dépense.

L'offre restant sans réponse, la soumission fut renouvelée dans la même forme en 1843, avec offre de conduire le prolongement jusqu'à... Sens !

Cette fois, la Compagnie se heurta à un refus du gouvernement. « Ce chemin devait faire partie de la grande ligne de Paris à Lyon, dans le cas où cette ligne serait dirigée par les vallées de la Seine et de l'Yonne... » et il était donc « impossible de consentir, quant à présent, à la concéder parce que ce serait aliéner à l'avance la partie la plus productive de la grande ligne ».

La loi du 11 juin 1842, « la charte des chemins de fer », fut le point de départ d'une grande activité en ce qui concernait la construction des chemins de fer en France, et il en résulta une floraison de sociétés plus ou moins sérieuses, suivie d'une spéculation effrénée. Tous les ingénieurs, financiers et industriels se mirent en quête de concessions, de fusions, d'adjudications... La Compagnie d'Orléans revint donc à la charge et, pour entrer dans les vues du gouvernement, annonça officiellement, au début de 1843, qu'elle était prête à se

---

53. Rapport à l'assemblée générale des actionnaires du 30 mars 1848.

charger de l'achèvement et de l'exploitation du « chemin de fer de Corbeil à Chalon ». Cette proposition restant sans réponse, elle fit de nouvelles avances à la fin de la même année, toujours en ce qui concernait l'achèvement et l'exploitation des lignes de Corbeil à Chalon, aussi bien que de celles d'Orléans à Tours et d'Orléans à Vierzon.

Mais il semble qu'alors, le gouvernement ait refusé ouvertement d'admettre les compagnies déjà constituées à soumissionner des entreprises nouvelles. Toujours est-il que, dès 1844, le P.O., voyant le chemin de fer de Lyon lui échapper et craignant surtout, qu'établi sur la rive droite de la Seine, il ne concurrence dangereusement sa ligne de Corbeil, proposa de mettre en commun sa gare de Paris pour le service d'Orléans et de Lyon, en faisant valoir toute l'économie qui devait résulter d'un tel arrangement [54].

Mais de nombreux et puissants intérêts empêchèrent cette réalisation. D'ailleurs, le gouvernement voyait, avec juste raison, cette section commune beaucoup trop fréquentée. Aussi, sur l'intervention du comte Daru, le tracé de la ligne de Paris à Lyon fut établi sur la rive droite, par Villeneuve-Saint-Georges, Melun, Fontainebleau et Montereau. La Compagnie d'Orléans envisagea un recours devant les tribunaux si les chambres s'associaient à ce projet qu'elle considérait comme contraire à son cahier des charges et à sa loi de concession. « On va renouveler sur une plus grande échelle la déplorable faute des deux chemins de Versailles », prétendait la Compagnie d'Orléans, tandis qu'une brochure fut publiée faisant état de tous les intérêts « publics, privés et même... stratégiques » qui se trouveraient lésés par le nouveau tracé.

Mais rien n'y fit... La Compagnie de Lyon se fondait; sa première concession datait du 29 décembre 1845 [55] et, une fois encore, le Gâtinais occidental qui commande la direction du Bourbonnais voyait ses espoirs s'évanouir [56].

---

54. Paris se trouverait relié ainsi à Melun pour 6 millions de francs, tandis qu'en construisant une gare et une ligne nouvelle il fallait compter 19 millions de francs. La Compagnie du P. O. dut aussi tenir compte de l'hostilité de l'opinion publique qui lui reprochait ses bénéfices élevés comme ses hauts tarifs. (J. BASTIÉ, *op. cit.*)

55. Concession donnée d'ailleurs avec des conditions de durée et d'exécution qui devaient en rendre le succès impossible.

56. En 1846, se constitua devant Me Cahouet, notaire à Paris, une société pour la construction d'une ligne de chemin de fer de Paris à Nevers par embranchement sur la ligne de Lyon par la Bourgogne, en

A partir de 1846, à la suite de cette folie de spéculations qui agitait le monde des affaires [57], et par suite de l'accumulation de millions de crédits, une crise de confiance s'annonçait et elle atteignit les compagnies dans leurs œuvres vives. La Compagnie de Lyon, à qui l'ingénieur Jullien révéla qu'il fallait cent millions de plus que les deux cents millions du capital pour achever la ligne, dut solliciter la participation de l'Etat.

La Révolution de 1848 devait faire crouler l'édifice. L'Etat dut racheter la concession du Paris-Lyon, dont l'établissement était achevé de Paris à Chalon. A la fin de la session de 1851, le gouvernement proposait de vendre le chemin de fer de Lyon à des adjudicataires pour la somme de cent millions, s'ils s'engageaient à le terminer.

Lorsque après le coup d'Etat du 2 décembre, le climat économique se trouva changé; le nouveau ministre des Travaux publics, Magne, fit approuver par le prince-président un projet qui l'autorisait à concéder pour quatre-vingt-dix-neuf ans le Paris-Lyon à un consortium de banquiers.

Désormais, deux puissantes compagnies se tenaient au sud de Paris, séparées par la vallée de l'Essonne, et paraissaient devoir maintenir chacune pour son compte une situation stable... car, en accordant la fusion de l'Orléans et du Centre, le ministre Lefebvre-Duruflè avait bien spécifié à Bartholony qu'il interdisait à sa nouvelle société toute fusion ultérieure avec les chemins de fer de la Loire. Seule, l'extension en direction du Massif Central lui restait permise. Au contraire, le Paris-Lyon pourrait fusionner avec le Lyon-Avignon, et prolonger ses lignes vers Roanne, qui devenait ainsi l'aboutissement d'une ligne qui avait son origine à Nevers. Mais « les deux grands » ne semblaient se désintéresser qu'en apparence de la zone neutre qui les séparait car, au Paris-Lyon, on jugeait

---

passant par, ou près, Fontainebleau, Nemours, Montargis, Briare, Neuvy, Cosne, Pouilly et Fourchambault. Le conseil d'administration de cette société, dont le siège était à Paris, 92, rue de Richelieu, avait pour président le baron Hyde de Neuville, ancien ministre de la Marine. Cette société publia, la même année, une brochure faisant valoir tous les avantages que présentait l'établissement d'une telle ligne.

Dans le même temps, les premiers concessionnaires de la ligne de Lyon, qui ne manquaient pas d'ambition, déposaient aussi une soumission pour une ligne de Fontainebleau à Nevers « pour garder le monopole des transports sur Paris - Lyon ».

57. Louis Napoléon écrivait en 1846, de sa prison de Ham: « Il n'y a plus rien en France, que chaudières et locomotives qui attirent l'attention. »

inévitable la construction prochaine d'une ligne du Bourbonnais.

2° *Réapparition du projet de la vallée de l'Essonne.*

Informé de ce qui se passait en coulisse, un ancien ministre de la monarchie de juillet, le comte de Montalivet, se mit en rapport avec un groupe de propriétaires et d'industriels de la région, afin de tirer parti de la situation pour remettre en question l'établissement d'une ligne de chemin de fer dans la vallée de l'Essonne.

La formation d'un comité d'études permanent fut alors décidée, dont le président fut Darblay jeune, député de Corbeil, et les principaux membres : le comte de Montalivet, Ernest Feray, maire d'Essonnes, industriel et conseiller général de Seine-et-Oise; J. Dumesnil, conseiller général du Loiret; Amédée Gratiot, directeur de la papeterie d'Essonnes; Vaunais, directeur d'une société de propriétaires fonciers. Un avocat auprès du Conseil d'Etat, Bos de Milly, apportait son concours comme conseiller juridique; enfin, le marquis de Selve, maire de Cerny, avait offert son appui et son concours pour l'établissement des projets. Il fut décidé de créer une société financière au capital de trente-six millions, pour demander la concession d'un chemin de fer de Corbeil à Nevers et éventuellement d'une ligne transversale de Chartres à Montargis par Orléans. On convint de donner le nom de " Compagnie Darblay " à la nouvelle société, dont les statuts furent déposés le 22 décembre 1852 [58].

Les études furent confiées à un technicien déjà célèbre, l'ingénieur des Ponts et Chaussées Bazaine, frère du maréchal. Au printemps 1853, le projet d'un tracé fut déposé à la préfecture et soumis aux enquêtes. Ce tracé passait par Mennecy, La Ferté-Aleps, Malesherbes, Puiseaux, Beaune-la-Rolande, Montargis et continuait sur Briare. Il reçut l'approbation des commissions départementales et celui de la commission supérieure des chemins de fer.

Bien entendu, une fois connu, il ne fit pas l'unanimité, se heurtant à l'opposition des habitants des localités non desservies. La Compagnie Darblay demanda alors à Bazaine d'étudier d'autres directions, et on se trouva en présence de

---

58. Une autre société, porte-parole d'intérêts situés à Melun et à Fontainebleau, avait presque en même temps déposé un projet concurrent faisant de Fontainebleau l'origine de la ligne du Gâtinais (Cie Hequet et Hutteau d'Origny; *Journal des chemins de fer,* 7 janvier 1854).

cinq tracés. Le premier était celui ci-dessus cité; le second par La Ferté-Aleps, Malesherbes, Puiseaux, Beaumont; le troisième par Auvernaux, Moigny, Courances, Milly et le sud de Nemours; le quatrième par le haut Mennecy, Milly et le sud de Nemours; enfin le cinquième par le bas Mennecy, La Ferté-Aleps et le sud de Nemours. Bazaine préconisait les troisième et quatrième tracés. La ville de Pithiviers préférait le tracé initial et Malesherbes le second ! Ces divers points de vue s'exprimèrent dans un grand nombre de lettres ouvertes, déclarations, protestations des intérêts en cause. Il serait fastidieux de vouloir donner un aperçu de cette polémique, et ce tumulte occupa toute l'année 1853.

Le 4 mars 1854, le conseil d'administration de la Compagnie Darblay se réunissait et publiait son premier rapport, dont l'essentiel se résumait à ceci : « Les trente-six millions, formant le capital en actions, ont été entièrement souscrits et la Compagnie est en mesure d'exécuter ces lignes sans subventions dès que les circonstances permettront à l'Empereur de lui en accorder la concession. »

3° *La Compagnie du Bourbonnais.*

C'est alors que survint un candidat imprévu... en la Compagnie du Grand Central et le Grand Central c'était avant tout... Morny, demi-frère de l'Empereur. Déjà, en 1853, après l'échec de pourparlers entre le Paris-Orléans et le Paris-Lyon pour une exploitation commune de la ligne du Bourbonnais, Morny avait fait des propositions directes pour en obtenir la concession. Si elle lui était accordée, le chemin de fer du Bourbonnais devait partir de Corbeil. Mais les conditions auxquelles cette ligne serait jointe à celle d'Orléans ayant été repoussées par son conseil d'administration, la concession fut ajournée. De nouvelles négociations furent alors entamées, mais cette fois par le seul Paris-Lyon qui, dès le mois d'août 1854, traitait avec le Grand Central pour la construction à frais communs de la ligne du Bourbonnais, rattachée cette fois à Moret et non plus à Corbeil.

L'opération semblait d'autant mieux engagée que le P.O. venait de refuser le rachat des sections au-delà de Nevers qui lui avait été proposé. Il s'était ainsi éliminé lui-même, comme devaient être écartées la Compagnie Darblay à laquelle le gouvernement était peu favorable, et la Compagnie Héquet, pourtant nantie de solides appuis.

Le projet élaboré entre le Paris-Lyon et le Grand Central, s'il ne fut pas agréé, servit cependant de point de départ à

une convention tendant au même but et tenue en réserve par Morny — qui en avait d'ailleurs donné connaissance à Barthelony après l'échec de ses pourparlers, en 1853, avec le Paris-Lyon. — Le gouvernement proposait donc l'exécution de la ligne en syndicat, par les trois Compagnie du Paris-Lyon, du Paris-Orléans et du Grand Central. Le chemin de fer partirait de Corbeil et de Moret, pour se diriger sur Nevers et, de là, sur Roanne. Cette société qui devait être exploitée à frais et profits communs par les trois grandes compagnies prit le nom de " Compagnie des chemins de fer du Bourbonnais ".

Le 7 avril 1855, Napoléon III signa un décret approuvant la convention provisoire passée les 2 février et 6 avril 1855 entre les ministres de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics et les trois compagnies sus-nommées [59].

La nouvelle société était administrée par un conseil spécial de douze membres, pris en nombre égal dans le conseil d'administration de chaque compagnie. Le capital nécessaire à l'établissement des sections à construire comme au rachat des sections concédées, et appartenant au Paris-Orléans et au Grand Central, fut créé par l'émission d'obligations spéciales souscrites solidairement par les trois compagnies. Cependant, cette Compagnie des chemins de fer du Bourbonnais ne devait connaître qu'une existence tout à fait brève, limitée au stade d'ébauche des travaux. En effet, deux ans plus tard, en 1857, la Compagnie du Grand Central, qui par sa situation isolée entre les lignes du Sud-Est et du Sud-Ouest n'était pas viable,

---

59. Etaient concédées à la nouvelle société les lignes:
1. De Juvisy à Corbeil;
2. De Corbeil et Moret à Nevers;
3. De Roanne à Lyon par Tarare;
4. De Roanne à Lyon par Saint-Etienne;
5. Un embranchement de St-Germain-des-Fossés à Vichy.

On lit dans le cahier des charges de cette Compagnie:

« Le chemin de fer de Nevers à Moret et Corbeil se composera d'un tronc commun dirigé de Nevers vers Montargis et d'une bifurcation se raccordant, d'une part, au chemin de fer de Paris-Orléans à Corbeil, d'autre part, au chemin de fer de Paris à Lyon à Moret. »

Art. 3. — La Compagnie d'Orléans faisait l'apport des sections de Juvisy à Corbeil et de Nevers à Roanne (ouverte seulement jusqu'à Saint-Germain-des-Fossés). Le Grand Central apportait en contribution le chemin de fer de Rhône et Loire.

Art. 5. — La section de Moret et Corbeil à Nevers devait être construite dans un délai de six ans.

Art. 9. — Les Compagnies d'Orléans et de Lyon conservaient l'exploitation de leurs sections de Paris à Juvisy et de Paris à Moret.

s'effondra. Effondrement précipité par le départ de Morny qui quitta la présidence du conseil d'administration pour celle du Corps législatif.

Toutes les concessions du Grand Central (1 230 kilomètres de lignes) furent partagées entre le P.O. et la Compagnie de la Méditerranée. De ce fait, l'association à trois de la ligne du Bourbonnais disparaissait et cette ligne devant naturellement rentrer dans le groupe Sud-Est fut attribuée aux Compagnies de Lyon et de la Méditerranée.

Le Grand Central étant propriétaire d'un tiers dans l'association, la Compagnie de Lyon d'un autre tiers et la Compagnie du P.O. du reste, la part du Grand Central échut en entier à la Compagnie de la Méditerranée, à laquelle la Compagnie d'Orléans céda, moyennant de justes compensations, sa propre part.

La même année, le 11 avril 1857, les deux compagnies de Paris-Lyon et de Lyon-Méditerranée avaient signé un traité de fusion et étaient devenues la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée [60]. La ligne du Bourbonnais entra donc, à ce moment, en entier dans le domaine de la Compagnie du P.L.M., et le laborieux établissement d'une ligne de chemin de fer dans la vallée de l'Essonne touchait à sa fin.

4° *Construction de la ligne de Corbeil à Montargis.*

L'ingénieur en chef de la construction des chemins de fer du Bourbonnais fut M. Bazaine, qui avait étudié, dès 1853, différents tracés.

Le tracé retenu en définitive fut celui de la vallée de l'Essonne par La Ferté-Alais, Malesherbes, Puiseaux et Montargis. Ce tracé prévu à l'origine sur la rive gauche de l'Essonne fut reporté sur la rive droite jusqu'à Buno, à cause du terrain marécageux qui ne permettait pas d'asseoir la voie, à moins

---

60. Statuts reçus chez Mes Fould et Dufour, notaires à Paris, le 30 juin 1857. La Compagnie de Lyon n'était disposée à aucun prix à se dessaisir du Bourbonnais ni à laisser le P. O. absorber tout le Grand Central. La Compagnie de la Méditerranée avait les mêmes intérêts, inquiète de la concurrence qu'aurait pu lui faire dans un avenir prochain une seconde ligne sur Nîmes et Marseille par la vallée de l'Allier. La connexité d'intérêts rapprochait les deux compagnies qui se complétaient si bien. Il suffisait d'une occasion pour amener tous les esprits à un projet de fusion, et les circonstances offraient cette occasion avec un caractère tout spécial d'opportunité; il n'est pas vain d'écrire que le démembrement du Grand Central et du Bourbonnais facilita la création du P. L. M.

de travaux considérables [61]. Après la disparition de la Compagnie du Bourbonnais, la Compagnie du P.L.M. attaqua vigoureusement la réalisation de la ligne et pensait la mener à bien au cours de l'année 1860. Les premières parties mises en chantier furent celles de Montargis à Moret, et les abords de Nevers. Commencés dès le printemps de 1858, ces travaux ne présentèrent aucune difficulté sérieuse, et la section entière fut mise en service le 14 août 1860.

Pour la section de Corbeil à Montargis, les choses allèrent moins vite. Les travaux commencèrent en 1864, entre Corbeil et Maisse, et leur rapide achèvement permit l'ouverture de cette partie de la ligne le 5 janvier 1865.

Mais il fallut deux ans pour terminer les 55 km situés entre la station de Maisse et le point de rencontre avec la branche de Moret, cela sur un parcours ne comportant aucun terrassement important ni aucun ouvrage d'art. Il faut chercher la cause des difficultés dans la prise de possession des terrains. Il est à présumer qu'en de nombreux cas, il fallut avoir recours aux jurys d'expropriation. Les procès-verbaux des rapports du conseil d'administration ne donnent pas de précisions, ils font état de grandes difficultés et de contestations diverses, sans plus.

La section de Maisse à Montargis fut livrée à l'exploitation le 5 mai 1867. A l'autre bout de la ligne, le P.L.M. avait opéré le raccordement de la ligne du Bourbonnais à la grande artère de la Bourgogne, par la mise en service de la courte section de Juvisy à Villeneuve-Saint-Georges, le 8 mai 1863.

5° *Exploitation de la ligne de l'origine à nos jours.*

A l'ouverture de la ligne de Corbeil à Maisse, il existait toujours sept trains omnibus entre Paris et Corbeil, faisant le trajet en 1 h, 1 h 10, et quatre circulations étaient prolongées dans chaque sens sur la section entière. Le trajet de Paris à Maisse et vice-versa variait de 2 h 15 à 2 h 45 [62].

---

61. Dans le projet primitif, la ligne passait à Vayres, et Maisse avait sa station au centre de la localité. Voir pl. II.

62. Il faut signaler que la ligne de Corbeil à Maisse avait été établie à voie unique et qu'elle ne fut mise à double voie que le 17 août 1882. La section de Maisse à Montargis, construite elle aussi à voie unique, ne fut doublée que le 21 octobre 1883. De Malesherbes à Montargis, la deuxième voie a été déposée voici une quinzaine d'années (1955).

A partir de 1867, on relevait six trains dans chaque sens entre Paris et Corbeil ne mettant plus pour parcourir ce trajet que de 50 mn à 1 h 5, tandis que le parcours entier de Paris à Montargis et vice-versa demandait de 4 h 5 à 4 h 15, et était assuré par trois circulations omnibus dans chaque sens.

A partir de 1878, on mit en circulation des trains semi-directs, et en 1891 seulement, apparurent les premiers trains express. Le meilleur temps de parcours était de 3 h 15 en 1881, tandis qu'en 1891, le rapide de première classe mettait 2 h 31 en marquant trois arrêts.

En 1900, on relève le temps de 2 h 8 dans le sens impair et de 2 h 5 dans le sens pair, et enfin en 1914, 2 h 3 dans le sens impair et 1 h 50 dans le sens pair, sans arrêt.

Cette même année, on note, dans le sens pair, six trains omnibus pour Montargis, dont un train de marchandises-voyageurs mettant 4 h 30 pour joindre Corbeil à Montargis. La plupart de ces omnibus mettaient 2 h 9 de Paris à Malesherbes.

La guerre de 1914-1918, qui fut une « guerre de chemin de fer », amena sur la ligne une activité extraordinaire. Tous ceux qui ont vécu cette époque gardent le souvenir de ce grondement continuel des trains circulant de nuit comme de jour. Malesherbes, situé à la bifurcation avec la ligne stratégique d'Orléans à Troyes, devint une gare régulatrice très importante.

Après la guerre, notre ligne connut encore bien des années fastes. Avec plus de quinze circulations par jour dans chaque sens, dont six express, l'un, de sens pair, mettait 1 h 40 de Montargis à Paris, avec deux arrêts à Malesherbes et Corbeil. Elle était alors même parcourue dans le sens pair par le train de luxe Vichy-express, qui fut sans doute le seul grand rapide qui circula dans la vallée de l'Essonne.

A la veille de la dernière guerre et à la création de la S.N.C.F., en 1938, le nombre de circulations était resté sensiblement le même, la plupart des express pour Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et Nîmes empruntaient toujours l'itinéraire par Malesherbes. Les temps de parcours étaient alors, par omnibus, de 1 h 48 de Paris à Malesherbes et de 2 h 51 de Paris à Montargis (1 h 12 à 1 h 50 par les express). Il faut aussi remarquer que, durant toute cette période, la ligne fut parcourue par de très nombreux trains de marchandises et de messageries directs, surtout par les trains de primeurs en provenance de Cavaillon, Avignon via Chasse, et la vallée du Rhône

par Paray-le-Monial et Moulins. A leur passage, dans les gares de la vallée, flottait une odeur de fruits et de melons dont tous les riverains se souviennent. Dans le sens impair, de longs trains de marchandises remontaient le matériel vide. Ces trains, qui empruntaient la ligne du Bourbonnais afin que soit un peu soulagée la grande ligne de la Bourgogne, cessèrent d'être acheminés par Malesherbes lorsqu'en 1950 l'électrification de Paris à Dijon permit une utilisation intensive de cette artère.

En 1955, la section de Montargis à Malesherbes ayant de ce fait perdu une grande partie de son importance fut mise à voie unique et, dès lors, tous les trains rapides et express abandonnèrent l'itinéraire par Malesherbes pour passer par Moret et Nemours.

Au cours de la dernière guerre, dont nous parlerons plus loin, le nombre de circulations s'amenuisa pour tomber même, à un certain moment, à deux circulations omnibus dans chaque sens, tandis que les trains militaires étaient de plus en plus nombreux. C'est à cette époque que notre ligne fut très fréquentée par les citadins allant au-delà de Malesherbes quérir les précieuses pommes de terre... Aujourd'hui, la ligne de Corbeil à Malesherbes est parcourue par une dizaine de circulations journalières dans chaque sens[63], avec un seul train direct, de sens impair. Cinq de ces circulations sont prolongées au-delà de Malesherbes [64]. Les temps de parcours sont aujourd'hui de 1 h 21 à 1 h 35 de Paris à Malesherbes (1 h 15 par le direct), et d'un peu plus de 2 h 20 de Paris à Montargis (2 h par le direct).

Depuis l'électrification de la ligne de Paris à Corbeil, le 19 août 1950, trois circulations de sens impair et une seule de sens pair, en semaine, permettent de se rendre directement de Malesherbes à Paris et vice-versa; toutes les autres sont limitées à Corbeil où il faut changer de train, ce qui cause une gêne certaine aux usagers. Le débit moyen journalier pour Corbeil-Malesherbes est, en voyageurs-km, de 991, et en tonnes-km : régime accéléré, 315 tonnes; régime ordinaire, 1 314 tonnes. La vitesse limite autorisée est de 100 km/h pour les autorails, les trains de voyageurs et les trains de messageries, et de 70 km/h pour les transports de marchandises.

---

63. De plus, quatre circulations dans chaque sens sont limitées à La Ferté-Alais.

64. La fermeture de cette ligne au service des voyageurs est effective depuis le 26 septembre 1971.

Cette section de ligne est, pour la S.N.C.F., classée dans la catégorie 3 A [65].

6° *La ligne durant la guerre de 1870.*

La ligne était à peine achevée dans toute son étendue que se déchaînait la guerre franco-allemande de 1870-1871 [66].

Dès le 13 septembre 1870, l'invasion des gares de la grande ligne de Bourgogne proches de Paris devenant imminente, l'ordre fut donné de faire passer « toutes choses en cours de route » par Corbeil et Juvisy. Et la nuit suivante, onze trains de troupes furent expédiés dans cette direction, et « tout se passa aussi bien qu'il était possible dans de pareilles circonstances ».

La ligne n'était rien moins que sûre, un des derniers trains de voyageurs pour Malesherbes, le 12 septembre, avait déjà essuyé, à la hauteur de Draveil, le feu des éclaireurs prussiens, et Me Milliard, notaire à La Ferté-Alais, rapporte qu'on pouvait voir, à l'arrêt de ce train dans sa gare, les traces de balles sur la locomotive [67].

Le pont d'Athis sur la Seine fut détruit par le génie. Il fallait donc quitter Paris par la gare d'Orléans et bifurquer à Juvisy. La journée du 14 septembre fut plus calme, le télégraphe fonctionnait toujours entre Paris et Fontainebleau, et on se disposait, le 15, à expédier un train-poste sur Corbeil, lorsque le sous-inspecteur Law de Lauriston, parti pour explorer la voie, trouva cette dernière gare en émoi car les Prussiens essayaient de traverser la Seine auprès des débris du pont sauté la veille... Il y avait à ce moment en gare 22 machines et plus de 500 wagons de l'Orléans et du P.L.M. De toute urgence, l'évacuation fut organisée « avec une célérité et un ordre très méritoire au fort d'une telle panique ». On expédia d'abord sur Malesherbes un train de sept locomotives « où figuraient solidement amarrés deux vrais espions qu'on venait de saisir en gare même, munis de cartes détaillées du pays ». De demi-heure en demi-heure, furent ensuite lancés six trains de matériel, puis un autre composé des derniers wagons de farine que l'on n'avait pu expédier sur Paris.

---

65. *La Vie du Rail*, n° 1102, 1967.

66. De nombreux faits, cités sans références dans ce paragraphe, sont tirés de l'ouvrage du baron Ernouf : *Histoire des chemins de fer français pendant la guerre franco-prussienne* (1874).

67. *Souvenirs de l'invasion. Les Allemands à La Ferté-Alais, 1870-1871.* Paris, impr. Pougin, 1871, in-8°.

Les uhlans étaient en ville depuis 4 h de l'après-midi lorsqu'à 7 h 30, le dernier train quittait la gare avec le chef de gare, M. Vuisbec, et tout son personnel. L'ennemi tira inutilement de l'autre rive sur les wagons...

Le même soir, la vallée du Loing était envahie et toutes les gares furent précipitamment évacuées à partir de Moret, le personnel et le matériel repliés sur Nemours et Montargis. Avec la perte de Corbeil, la ligne de la vallée de l'Essonne paraissait ainsi coupée. La direction du P.L.M. ayant encore une centaine de wagons à évacuer tenta de forcer le passage, et une tentative désespérée fut combinée pour le 16 au matin au moyen d'une double reconnaissance par machine partant, l'une de Montargis, l'autre de Juvisy, pour se rencontrer à Corbeil. M. Mitchell, inspecteur principal de la ligne du Bourbonnais, voulut faire partie lui-même de cette périlleuse reconnaissance.

A Maisse, il apprit que l'ennemi arrivait en force à Melun; un peu plus loin, on lui dit qu'il y avait déjà de l'infanterie prussienne campée sous les halles de Corbeil. Néanmoins, il avançait toujours... Parvenu au pont d'Essonnes, il s'arrêta pour interroger les passants et envoyer un émissaire chez le maire, M. Feray. Un moment après, son messager revenant au pas de course, lui cria de se sauver, les ennemis étaient en vue...

« Je partis, dit M. Mitchell dans son rapport, j'étais fixé. » On l'était également à Paris, la machine partie de Juvisy avait dû reculer en arrivant à Corbeil, prise sous le feu de l'ennemi [68].

Le 17 septembre, M. Mitchell alla se concerter avec le préfet de Seine-et-Marne replié à Nemours et préoccupé du

---

68. C'est le 16 également que le dernier train, parti de Paris-Austerlitz à 1 h 40 de l'après-midi, fut arrêté à Ablon. Apercevant les ennemis sur l'autre rive de la Seine et prêtant l'oreille aux propos qui affirmaient que la bifurcation de Juvisy était occupée, M. Fayolle, inspecteur de l'exploitation, qui accompagnait le train, le fit garer et partit sur une machine d'exploration en avant. L'ennemi avait essayé de saboter la voie à coups de canon entre Athis et Ablon, mais le tronçon visé était encore en état de servir. M. Fayolle fit remplacer un rail avarié et revint pour chercher son train. Celui-ci avait rebroussé chemin sur Paris. Une vive fusillade s'était engagée entre des francs-tireurs qui l'occupaient et des éclaireurs prussiens. L'inspecteur rentra à son tour à Paris, emmenant avec lui dans quelques wagons restés en gare les francs-tireurs auteurs de cette panique. Sans cet incident, on aurait pu encore ce jour gagner Tours et Vendôme.

fâcheux effet moral causé par l'abandon des voies. Ils décidèrent de maintenir un petit service entre Montargis et Nemours, et on aurait même envisagé de reporter le service des trains jusqu'à Malesherbes si le génie français n'avait coupé la voie. M. Mitchell voulut aussi rétablir les communications télégraphiques avec les stations encore libres, mais, deux jours plus tard, les agents réinstallés durent à nouveau et pour de bon, cette fois, battre en retraite... Des francs-tireurs ayant essayé de défendre la gare de Malesherbes, celle-ci fut saccagée par les Prussiens et les employés contraints, « le pistolet sur la gorge », de coopérer à cette destruction, et de se sauver ensuite. Le lendemain, l'un deux, un graisseur nommé Chollet, se hasarda à retourner à la gare pour prendre quelques effets qu'il pensait avoir bien cachés. A l'entrée du bâtiment principal, il avisa un magnifique officier de cavalerie se prélassant dans le fauteuil du chef de gare. Chollet présenta sa requête. « Ya ! ya ! vous ouvrier, pouvez aller » répondit le Prussien... Mais, hélas ! les effets avaient disparu !

La colonne qui avait envahi Malesherbes se dirigea ensuite sur Etampes, et non sur Puiseaux comme on le craignait à Montargis. Mais si l'on était tranquille à ce moment sur Corbeil, on l'était moins sur Nemours d'où le préfet venait de se replier. Les uhlans étaient signalés à Bourron; ils entrèrent quelques heures après à Nemours.

Montargis était alors encombré d'agents repliés; on renvoya dans leurs familles ceux qui en manifestèrent le désir et on dispersa les autres dans des gares plus lointaines où leurs collègues leur offrirent une fraternelle hospitalité.

Le 20 septembre, M. Mitchell dirigea sur Gien les bureaux de l'Inspection et les réserves de matériel. En gare de Montargis restaient seuls le train d'évacuation sous pression, l'inspecteur et les agents de service. Autour de lui, M. Mitchell avait groupé quelques agents [69] qui opéraient des reconnaissances fort instructives jusqu'à Corbeil, Combs-la-Ville et Fontainebleau. Le conducteur Mion se rendit jusqu'à cette dernière gare avec un wagonnet du service de la voie et quelques hommes d'équipe, il y enleva l'appareil télégraphique et le rapporta, ceci au milieu d'une région infestée d'ennemis.

---

69. C'étaient l'inspecteur Jacquin, les sous-inspecteurs Levino et de Lauriston, Billette commis d'inspection, les conducteurs de trains Frédureau, Poincloux et Mion.

Ces agents firent preuve de tant de zèle et d'intelligence que le général Michel qui commandait à Gien eut maintes fois recours à eux.

A la fin de septembre, l'état-major songeant à manœuvrer sur les arrières de l'ennemi qui marchait sur Orléans et, voulant se servir de l'embranchement d'Orléans, demandait le rétablissement de la ligne coupée quelques jours auparavant jusqu'à Puiseaux. L'inspecteur Mitchell se rendit à Beaune-la-Rolande et ses agents poussèrent jusqu'à Pithiviers où un brave facteur était resté seul dans la gare évitant bien des dégâts. Mais ce projet fut abandonné. Le 30 septembre, l'ennemi paraissant reculer, on envisagea de lancer un train-poste jusqu'à Nemours... Pendant ce temps, les gares de la ligne étaient occupées par l'ennemi. La gare de La Ferté-Alais avait été, le 28 septembre, envahie par deux mille Bavarois qui, en attendant la livraison d'une contribution de guerre, se divertirent en pillant le logement du chef de gare qui voyait, de son jardin où il était consigné, les pillards empaqueter son linge et les pendules, et saccager le reste. Le malheureux parvint à joindre un officier, qui fit une admonestation aux voleurs mais ne fit rien restituer.

Des détails non moins navrants furent rapportés par M. Larpenteur, chef de gare de Ballancourt [70].

Au début d'octobre, ayant la certitude que les troupes françaises d'Orléans avançaient sur Pithiviers, M. Mitchell voulut faire rétablir la voie jusqu'à Malesherbes; aussi se rendit-il dans cette dernière gare évacuée par l'ennemi; il y tomba sur une patrouille de uhlans. Aussi jugea-t-il bon de différer la reprise du service.

La ligne de Corbeil était inutilisable. M. Feray avait fait savoir que les Prussiens avaient miné la voie en plusieurs points au-delà de Malesherbes, ce qui était alors un moyen de destruction tout à fait neuf !

Mais la chute d'Orléans, le 11 octobre, devait précipiter les choses; Montargis fut occupé, le 21 novembre, pour trois jours d'abord et sa gare pillée.

---

70. A Boutigny, un poste de la Landwehr occupa la gare et on pouvait voir, voici encore une dizaine d'années, dans la salle d'attente, un vieux banc entaillé par le couperet du boucher prussien qui y débitait de la viande pour ses compatriotes.

Dès lors, la guerre s'éloigna de notre région. La ligne du Bourbonnais restait le théâtre d'un mouvement ferroviaire fort important, mais Gien, où l'encombrement était indescriptible, marquait la limite extrême qu'il ne fut plus permis de dépasser vers le Nord.

En janvier, le trafic reprit et le télégraphe fonctionna à nouveau, mais avec un personnel prussien. L'évacuation du matériel avait été fort bien faite; les Prussiens ne disposaient pas d'une seule locomotive et, sur la ligne de Malesherbes à Corbeil, les wagons durent être tirés par des chevaux. Deux locomotives récupérées à Blois, puis des machines allemandes, assurèrent ensuite le service. Les Prussiens faisaient de nombreuses patrouilles sur la voie ferrée, craignant les sabotages et les francs-tireurs.

7° *Lignes affluentes.*

Après l'achèvement de la ligne de Corbeil à Montargis, différents embranchements furent construits l'unissant à ses voisines, ligne de la Bourgogne, d'une part, et ligne de Paris à Orléans, d'autre part.

Le premier de ces embranchements fut la ligne à double voie de Malesherbes à Pithiviers et Orléans, ouverte le 14 septembre 1868 [71] pour la section de Malesherbes à Pithiviers, et le 12 août 1872 pour celle de Pithiviers à Orléans.

Cette ligne connut un trafic très important durant les deux dernières guerres, et elle était, voici encore une vingtaine d'années, utilisée comme itinéraire de détournement en cas d'interruption de la ligne de Paris à Orléans, ce qui arriva quelquefois.

Concédée par la loi de 1875, la ligne de Malesherbes, plus précisément, de Filay à Bourron a été établie dans un but stratégique, afin de faire communiquer Orléans à Troyes par Montereau. Elle fut mise en service le 24 août 1881, et, à part son utilisation par les trains militaires durant les dernières guerres, elle n'a toujours eu qu'un trafic insuffisant. Fermée au trafic voyageurs le 12 août 1937, elle a été déclassée après

71. Cette ligne établit ainsi la première liaison de Pithiviers avec la capitale, car il fallut attendre 1902 pour voir Pithiviers relié à Beaune-la-Rolande et Argent, et le 19 février 1905 seulement était mise en service la ligne à voie unique de Pithiviers à Etampes. Le court embranchement d'Auxy-Juranville à Beaume-la-Rolande fut fermé au service voyageurs vers 1930, et définitivement le 15 août 1952. Il est aujourd'hui déposé.

fermeture complète de La Chapelle-la-Reine à Bourron, le 12 août 1951. Seule, la courte section de La Chapelle-la-Reine à Malesherbes est encore utilisée par le service marchandises. Cette ligne était à double voie.

Le chemin de fer de Grande Ceinture, déclaré d'utilité publique par la loi du 14 août 1875, fut ouvert en 1877 pour la section de Nogent à Valenton et Villeneuve-Saint-Georges, et en 1883 pour celle de Juvisy, Savigny à Versailles. Son établissement nécessita le quadruplement des voies de la ligne de Paris à Corbeil, entre Villeneuve-Saint-Georges et Juvisy. Elle est aujour'hui électrifiée.

Enfin, à partir de Corbeil, dans le programme dit de Freycinet (1878), concrétisé par les Conventions de 1883, fut construite la ligne de Corbeil à Melun et Montereau. Pour obtenir sa création, la Compagnie P. L. M. avait dû accepter beaucoup d'autres lignes qu'elle savait peu rentables. En effet, la ligne de Corbeil à Melun présentait le double avantage d'améliorer la desserte de la ligne principale de Paris à Montereau en supprimant les chances d'interruption de cette ligne établie en mauvais terrains et d'éviter le dédoublement des voies sur le tronc commun très chargé de Paris à Laroche : Son établissement fut accepté, le 9 mai 1885, par la Chambre, mais repoussé par le Sénat qui voulait une affirmation plus catégorique de son utilité stratégique et supposait en tout cas qu'une ligne plus économique pouvait lui être substituée. La question nécessita l'intervention du Conseil général des Ponts et Chaussées et du ministre de la Guerre pour être acceptée par le Sénat, le 13 juillet 1889. Elle fut ouverte en 1897 et a été électrifiée le 29 août 1950.

La loi du 25 juin 1907 déclara d'utilité publique le réseau départemental de Seine-et-Oise, prévoyant la construction de diverses lignes à voie normale. Les lignes de Corbeil à Milly, Maisse et Etampes, avec embranchement de Bouville à La Ferté-Alais, étaient raccordées à la ligne de Paris à Malesherbes, à La Ferté-Alais et à Maisse, tandis qu'à Corbeil, une courte voie rebroussait afin d'assurer avec le P.L.M. des échanges par transbordement. Ces lignes furent construites par la Compagnie des Chemins de fer de Grande Banlieue (C.G.B.), de 1900 à 1904. Les affaires de cette société périclitèrent après la guerre, de telle sorte que le réseau fut placé sous séquestre, puis repris, le 1er janvier 1933, par la Société générale des Chemins de fer économiques.

La ligne d'Etampes à Milly et Corbeil fut ouverte le 8 juin 1912 et fermée le 1er juillet 1949; le déclassement fut

prononcé le 6 avril 1951. L'embranchement de Bouville à La Ferté-Alais, construit en 1913, ne fut ouvert que vers 1923 et fermé le 15 décembre 1948; son déclassement prononcé le 16 avril 1951. La courte section de Milly à la gare S.N.C.F. de Maisse resta ouverte au trafic marchandises jusqu'au 1er juillet 1953. Toutes ces lignes étaient aménagées pour permettre la circulation des wagons des grands réseaux, sauf sur le parcours d'Auvernaux à Corbeil. Elles sont toutes aujourd'hui déposées.

8° *Le matériel utilisé sur la ligne de Corbeil à Malesherbes.*

A l'origine, la ligne de Corbeil à Malesherbes a été exploitée avec le matériel roulant, locomotives, voitures et wagons, utilisés par la Compagnie du P.L.M. Du matériel avait été commandé par la Compagnie du Bourbonnais et, bien entendu, ce matériel qui avait été racheté par le P.L.M. servit sur la ligne. Les voitures étaient peu confortables, avec de petites ouvertures; bien entendu, les sièges n'étaient pas rembourrés en troisième classe. Ces voitures avaient deux ou trois essieux et furent employées jusqu'à l'apparition, en 1910, du matériel de banlieue spécialisé, à trois essieux, couloir central et sans intercirculation, dont la construction se poursuivit jusqu'en 1929. Ce matériel, qui était remarquable pour l'époque, a été métallisé depuis une vingtaine d'années et est encore utilisé sur la ligne lorsque des pointes de trafic voyageurs obligent la S.N.C.F. à se servir sur les grandes lignes de la totalité de son matériel à bogies.

Jusque vers 1935, les voitures pour voyageurs étaient peintes de couleurs différentes; le haut des caisses des premières et deuxièmes classes était noir, tandis que le bas des caisses des premières classes était ponceau et celui des deuxièmes classes jaune indien. Les troisièmes classes étaient uniformément vert wagon.

Depuis 1955, la ligne est exploitée avec des autorails [72]. Il subsiste un train dans chaque sens en semaine, deux le dimanche, plus le direct de sens pair.

---

72. La ligne de Corbeil à Malesherbes est sans doute une des premières lignes de chemin de fer de France à avoir vu circuler un autorail, puisque la Société des générateurs Serpollet fit rouler sur cette ligne « une voiture automobile » à titre d'essai les 29 décembre 1896 et 6 janvier 1897, avant de livrer ce véhicule aux chemins de fer wurtembourgeois. Cette réalisation souleva alors beaucoup d'intérêt.

Les locomotives à vapeur du dépôt de Montargis, annexe de celui de Nevers, sont aujourd'hui à peu près totalement remplacées par des locomotives Diesel électriques depuis le service d'hiver 1970.

Dans la vallée de l'Essonne, parcourue dans les années 30 par les prestigieuses Pacific 6000 du réseau P.L.M., il est devenu rare à présent d'entendre le puissant échappement des locomotives fabriquées en 1945 aux U.S.A. et qui, depuis 1948, assuraient à peu près seules la traction des trains.

9° *La ligne au cours de la guerre 1939-1945.*

Durant la première année de guerre, notre ligne, comme la plupart de ses semblables de la région parisienne, connut un trafic notablement accru par les transports de troupes et de matériel, trafic qui s'accentua jusqu'à la saturation de la ligne durant les semaines terribles de mai et juin 1940. Au cours de ces journées, les gares de Corbeil et de Malesherbes virent défiler des trains provenant de toutes les régions de la S.N.C.F., surtout du Nord et de l'Est, et connurent leurs premières attaques aériennes.

Lors de l'avance allemande, le génie fit sauter le pont sur la Seine à Vigneux, ce qui causa l'interruption de la ligne jusqu'à l'établissement d'un tablier provisoire.

Puis vint l'occupation, qui tout de suite apporta de sévères restrictions à la circulation des trains de voyageurs.

Bientôt, les convois mis en route sur ordre des autorités allemandes, qui avaient dans les gares de Corbeil et de Malesherbes des agents des chemins de fer du Reich, baptisés " Bahnhof " par les cheminots français, devinrent les cibles de l'aviation alliée, qui s'attaqua aussi aux bifurcations et aux ponts.

Ces attaques devinrent continuelles en 1944 et s'étendirent à tous les convois civils ou militaires. Les gares de Malesherbes et surtout de Corbeil furent sévèrement bombardées, et plusieurs agents tués dans cette dernière gare, le 13 août 1944; puis ce fut le tour de la gare de Maisse et de quelques autres[73].

Le 6 juin 1944, le train de voyageurs du matin est attaqué à la sortie de la gare de Boutigny; cette attaque est précédée d'un avertissement, et faite avec une rare maîtrise. Aucune victime n'est à déplorer, la locomotive seule est mise hors

73. La ligne de Corbeil à Malesherbes a été aussi sabotée à plusieurs reprises, en particulier près de Buno-Gironville.

d'usage. Un peu plus tard, c'est au tour du train n° 3314 d'être coupé par une bombe à Briares-sur-Essonne; puis, le 23 juillet, c'est un train de houille qui est attaqué près de La Ferté-Alais, et les deux voies sont coupées. Quelques jours plus tard, un centre de ravitaillement d'essence pour l'armée allemande est installé dans la gare de Boutigny.

Après le 15 août, par suite de la grève des cheminots et des coupures de la voie, tout trafic cessa et ne reprit que vers la fin du mois. Toutefois, dès le 24 août 1944, une locomotive de manœuvre de Corbeil parcourt la ligne pour une visite d'inspection et, quelques jours plus tard, des convois remorqués par des locomotives de l'armée américaine l'utilisèrent, mais les relations avec Montargis ne reprirent que beaucoup plus tard, par suite de la destruction du pont sur le canal du Loing, quelques kilomètres avant Montargis [74].

Conclusion

Construite après bien des difficultés dans le prolongement de l'une des plus anciennes lignes de chemin de fer de France, la ligne de Corbeil à Montargis par Malesherbes est, elle aussi, plus que centenaire.

Bien que comptant parmi les grandes lignes du réseau P.L.M., puis de la S.N.C.F. jusqu'en 1950, son tracé entre les deux grandes artères de Paris à Orléans et de Paris à Dijon l'a toujours reléguée au rang d'itinéraire de détournement facilitant l'écoulement du trafic lorsque la ligne principale était saturée ou parfois même, mais exceptionnellement, obstruée.

L'électrification des deux grandes lignes voisines lui ayant retiré ce rôle, elle n'est plus, en somme, aujourd'hui qu'un embranchement de ligne de Paris à Melun, desservant une région agréable et en voie de développement de la grande banlieue de Paris.

Délaissée depuis 1955, ligne très secondaire d'une zone essentiellement rurale, la section de Malesherbes à Montargis vient de perdre son service voyageurs.

Dès lors, la ligne de la vallée de l'Essonne sera une impasse vouée à la desserte d'une banlieue qui, souhaitons-le, conservera encore longtemps son caractère pittoresque.

Roger Bailly.

74. Dans les premiers jours du rétablissement du service, une seule circulation voyageurs fut créée; elle était assurée avec une locomotive diesel-électrique de manœuvre de la gare de Paris-Lyon.

La vie dans une ferme de Videlles au XIX[e] siècle

Dans notre maison familiale de Longueville, commune de D'huison-Longueville [1], j'ai découvert, en 1960, un registre couvert de parchemin qui a servi de livre de compte à mon trisaïeul, Jean-Louis Girard, de 1803 à 1842. Je l'ai d'abord feuilleté avec curiosité, puis son contenu a été peu à peu éclairé par la lecture d'autres papiers de famille, et il m'a semblé intéressant de montrer tout ce qu'on peut tirer d'un document de cette sorte, à première vue sans grand intérêt, pour la connaissance de la vie de nos ancêtres.

I. - LE REGISTRE DE JEAN-LOUIS GIRARD [1bis].

Ses dimensions sont respectables : 37 cm de haut, 24 de large, 4 d'épaisseur. Sur ses 120 feuilles, 51 seulement ont été utilisées, soit 101 pages.

Le papier ressemble à un papier à dessin mince, légèrement bleuté. Sa couverture en carton fort est revêtue d'un parchemin. Des cordons la traversent. Attachés, ils maintiennent bien les feuillets ainsi que d'autres papiers inclus dans le registre. J'y ai trouvé des reçus de différentes époques, et aussi un recueil de formules bizarres, écrites de la main de Jean-Louis Girard, et dont je parlerai plus loin.

La page de garde, déchirée, est " ornée " par la répétition de la signature de Jean-Louis Girard : la boucle du G est démesurée, le paraphe dessine une sorte de losange compliqué de lignes bouclées. On peut y lire aussi :

« Ce présent Registre apartient à moy Jean Louis GIRARD cultivateur a Chesnecoupé commune de Videlle. »

« J'ai acheté ce Registre de Gabriel GIRARD du temps qu'il était maire pour de Largent qu'il me devait. »

---

1. Arr[t] d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.
1bis. Voir pl. III.

« Ce registre appartient à Moy Jean Louis GIRARD demeurant a Vareinne Commune de Videlle l'an Mil Sept Cent Quatre vingt dix neuf [2]. »

Sur la couverture de parchemin, parmi des taches d'encre et des griffonnages, on lit difficilement : « Jai acheté ce registre de Gabriel GIRARD pour une somme de six francs qu'il me devait. »

Jean-Louis Girard a commencé à tenir ce registre en 1803 (an onze), à partir du moment où, son père étant décédé, il hérita d'une partie de la ferme. Il cesse d'y écrire en 1842, date à laquelle il abandonne l'exploitation et partage terres et bâtiments entre ses enfants.

Le registre est loin d'être tenu méthodiquement; les dates sont souvent mal indiquées. Les références au calendrier révolutionnaire sont rares; elles n'apparaissent que pour l'indication des paiements de contributions et uniquement pour les mentions d'année [3]. Jean-Louis Girard désigne très fréquemment les jours par les fêtes correspondantes : du jour Saint-Léonard, du jour Saint-Simon, du jour Saint-Vincent, du jour Saint-Denis, de la Saint-Martin d'hiver, de la Saint-Jean d'été; du jour de carême prenant, de jeudy saint, du jour de pasques, du jour de la mi-carême; du jour de la fête à Dannemois, du jour de la fête à Mondeville, etc.

Au sujet du langage et de la graphie, nous avons fait les remarques suivantes :

— Emploi fréquent de y pour i : lundy, mardy, mercredy, jeudy, vendredy, samedy, moy, j'ay, qu'ils ayent, un demy sac;

— " ois " pour " ais " [4] : je reconnois avoir reçu...;

— " ein " pour " ain " : un terrein, du pein;

— " as " ou " es " pour â ou ê : Pasque, Chesne Coupé;

— absence du " t " final : enfans, pansemens, médicamens.

---

2. Là, il commet une erreur qui semble indiquer qu'il a rempli cette page de garde plus tard que les premières pages du registre, car s'il l'a bien acheté en 1799, il habitait alors chez son père à Chêne-Coupé; il n'habita Varennes qu'à partir de 1806.

3. Il est vrai qu'en 1803 la période révolutionnaire s'achève. Même parmi les innovations de la Convention qui survivront, beaucoup n'ont pas encore été adoptées réellement (surtout le système métrique).

4. On prononçait sans doute encore à Videlles à cette époque la diphtongue oi: *oué,* comme partout en France au XVIIIe siècle. La prononciation parisienne *oa* ne s'est généralisée qu'au cours du XIXe siècle.

VIENT DE PARAITRE

«DANS LA VALLEE DE L'YERRES»

NOTES D'HISTOIRE LOCALE

par Maurice LAHAYE

Membre de la Société Historique et Archéologique de CORBEIL, d'ETAMPES et du HUREPOIX

AU SOMMAIRE :

Les Fêtes civiques dans la Vallée de l'Yerres,
La disette dans la Vallée de l'Yerres.
La guerre civile dans la Vallée de l'Yerres.
Un projet pour rendre l'Yerres navigable entre Brunoy et la Seine.
Le pont de Brunoy.
Les cloches de l'église de Boussy-Saint-Antoine.
La Nérac.
Une famille de Maîtres-Fondeurs : Les GAUDIVEAU,
Rochopt ou Rocheau ?
Le «canal» d'Epinay-sous-Sénart et les «eaux» de Brunoy.
Les «fontaines» de Quincy-sous-Sénart.
GARNIER-DESCHENES, maire de Quincy-sous-Sénart, député aux Cinq-Cents.
Un adepte de MESMER à Quincy-sous-Sénart.
Un ancêtre de nos gardes-champêtres et de nos appariteurs.
Un changement de Curé à Quincy en 1780.
Un concours de tir à Quincy en juin 1757.
La seigneurie de Mandres-en-Brie.
La seigneurie de Varennes-Jarcy.
Où BOIELDIEU composa-t-il là «Dame Blanche» ?

UN LIVRE D'UNE CENTAINE DE PAGES, sur papier offset, broché, illustré et numérotés, sous couverture, vendu au bénéfice exclusif d'«EN EQUIPE», revue paroissiale de Quincy-sous-Sénart, Boussy-Saint-Antoine et Epinay-sous-Sénart.

IL EST EN VENTE AU PRIX DE 10 F. dans les librairies de Brunoy, Epinay-sous-Sénart, Combs-la-Ville, Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart.

CONDITIONS SPECIALES
POUR LES MEMBRES DE LA SOCIETE HISTORIQUE DE CORBEIL

(Remplir l'imprimé ci-dessous et l'adresser à «En Equipe», 10, rue de la Poste, Quincy-sous-Sénart (91)

M. .....
(membre de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix)

demeurant .....

souscrit ..... exemplaires de **«DANS LA VALLEE DE L'YERRES»** au prix de 8,25 F. (frais d'envoi compris)

Ci-joint la somme de ..... F. en chèque bancaire ou postal

Signature :

Les chèques devront être établis à l'ordre de «EN EQUIPE» (C.C.P. Paris 23 828-83) et envoyés — avec le bulletin de souscription — à «En Equipe», 10, rue de la Poste — 91 — Quincy-sous-Sénart.

— Formes anciennes : table ployante, aveine, boëte, citoïen, bled, soixante-onze, La Ferté-Aleps.

— Orthographe phonétique : des zerses (herses), ce qui montre que le h n'était pas aspiré.

Une seule fois, Jean-Louis Girard a écrit, à la manière dont on l'entend encore dire dans cette région : « Il a évu » (il a eu).

De 1803 à 1811, les écritures sont assez nettement rédigées; à partir de 1811, cela change beaucoup : 1811 est l'année du décès de la deuxième femme de Jean-Louis Girard, cette mort semble avoir jeté un grand trouble dans la vie de Jean-Louis Girard. La tenue du livre ne redeviendra vraiment normale qu'en 1834.

Pendant trente-sept années, il y a tenu une sorte de comptabilité sommaire concernant surtout ses ouvriers. Pour chacun d'eux était indiqué le montant du gage annuel, puis les sommes qui lui étaient remises, et la valeur d'achats effectués pour lui. A la Saint-Jean, le bilan était établi, puis le compte raturé. Ecriture fine, orthographe variable, ratures, encre décolorée en rendent la lecture malaisée.

Les chiffres se succèdent, inexorablement, sèchement. Deuils, naissances, mariages n'y apparaissent pas. Cependant, à travers ces chiffres, ne retrouverons-nous pas trace de la vie, avec ses difficultés ou ses satisfactions ?

II. - LES GIRARD DE CHÊNE-COUPÉ[4 Bis]

C'est un certain Jacques Girard qui a acheté la ferme en 1766. Voici, en termes de notaires, comment s'est faite cette acquisition :

« Jacques GIRARD, premier du nom, ancien cultivateur à La Ferté-Alais, avait acquis le domaine de Chêne-Coupé de dame Louise Charlotte Du Carron, veuve de Messire Jean Joseph Albert de Quesse de Valcourt, major des Carabiniers, demeurante au château de Mézières, paroisse de Mondeville, acquis aux termes d'un contrat passé devant Boulard et son confrère notaires à Paris, le six décembre 1766 (...). Le domaine de Chêne-Coupé appartenait à la dite dame de Valcourt, comme fille de Messire Etienne Du Carron, brigadier des armées du Roi et ayant recueilli en cette qualité la donation faite à ce dernier par Messire Louis François Du Carron suivant le contrat de mariage du dit sieur Carron père de la dite dame de Valcourt. » (Acte du 18 juillet 1819.)

4bis. Voir la carte des environs de Videlles, pl. IV.

Ce Jacques Girard « premier du nom », comme il est dit, et Anne Pied (ou Piet ?), son épouse, apparaissent comme les " fondateurs " d'une lignée où les prénoms Jacques et Anne se répètent jusqu'à rendre malaisée la lecture des actes notariés.

Les cinq enfants de Jacques Girard et de sa femme Anne Pied sont :

1° *GIRARD Jacques,* cultivateur aux Montcelets, commune de Champcueil.

2° *GIRARD Jean-Jacques-Louis,* qu'on appelle Jean-Louis, et dont j'étudie la vie ci-dessous.

3° *GIRARD Philippe,* cultivateur à la ferme de Varennes.

4° *GIRARD Anne-Marie-Thérèse,* épouse d'Auguste Lajoye, non cultivateur, le seul de la famille qui ne travaille pas la terre; il est " marchand épicier " à Essonnes.

5° *GIRARD Anne-Marguerite,* épouse de Pierre Hénault, cultivateur successivement à la ferme de Messis à Chevannes, puis à Fontenay près de Mennecy.

Jacques Girard laissa Chêne-Coupé en location à son fils, en 1800, et se retira à La Ferté-Alais, où il mourut le 3 vendémiaire an XI, à l'âge de 79 ans.

En 1804, sur son registre, Jean-Louis Girard a écrit :

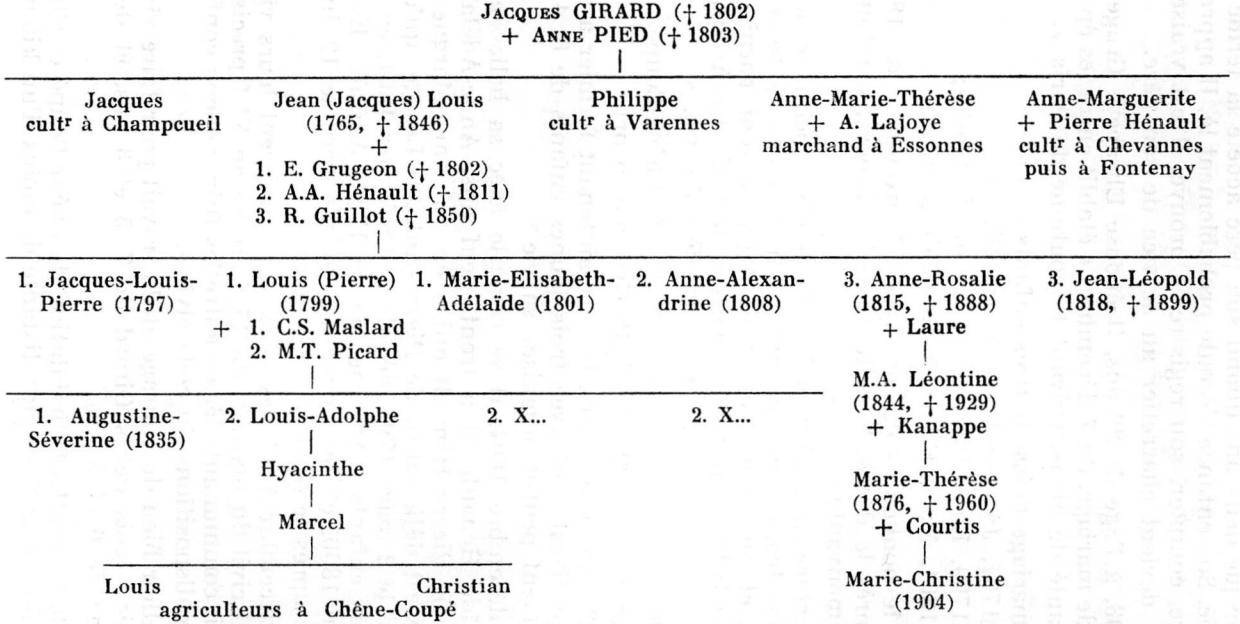
« Jay donner trente six livres au curré de Guigneville pour l'annuaire de mon perre.

« Plus pour l'annuaire que j'ai payéz au curé de La Ferté sept livres et quatre sols. »

Je suppose que cette double dépense au sujet de " l'annuaire " de son père correspond à une messe pour l'anniversaire de la mort. Pourquoi à Guigneville ? Je l'ignore [5].

Jean-Louis Girard est né le 10 janvier 1765, à Videlles, comme l'indique son acte de baptême dont il s'est délivré une copie, alors qu'il était maire en 1821. Chose curieuse, en 1805, il avait copié cet acte de baptême sur son registre; on y retrouve, bien sûr, les noms des parrain et marraine: Jacques Richard et Marie Sugy, et l'indication: « signé à l'original Leroy curé de Videlles, Jacques Richard et Marie Sugy », alors que l'acte indique « Marie Sugy a déclaré ne savoir signé de ce interpellé suivant l'ordonnance ». Dans quel but a-t-il ainsi apporté une correction ? par gloriole peut-être.

5. Jacques GIRARD ne semble pas être né à Guigneville (lettre de M. le Maire du 4 janvier 1971).



Généalogie de la famille Girard

Il a presque deux ans quand son père achète la ferme de Chêne-Coupé. Son enfance s'écoule probablement là. Il apprend à lire, écrire, compter, son registre le prouve. Il est vraisemblable qu'il devient charretier au service de son père.

En 1793, à l'âge de 28 ans, il épouse Elisabeth Grugeon. Le contrat de mariage, du 7 décembre, « établit entre les époux la communauté de biens, suivant la coutume de Paris ».

De ce mariage naissent trois enfants :

— en 1797, Jacques-Louis-Pierre Girard;

— en 1799, Louis-Pierre Girard (appelé Louis);

— en 1801, Marie-Elisabeth-Adélaïde Girard.

Est-ce le bonheur dans le foyer ? L'inventaire de 1811, neuf ans après le décès de cette première épouse, mentionne une chose émouvante :

« Ouverture faite d'un petit coffre en bois peint, fermant à clef, s'y est trouvé: une garniture en dentelles, le fond en mousseline, et quatorze bonnets dont partie sont garnis de dentelle, que ledit sieur Girard nous a déclaré être à l'usage de feue la demoiselle Grugeon sa première épouse. »

En 1800, son père lui loue la ferme de Chêne-Coupé.

Le 6 novembre 1802, Elisabeth Grugeon meurt.

En 1802, son père meurt. Il est maintenant fermier à son compte, mais il est veuf avec trois jeunes enfants de 6, 4 et 2 ans. Comment peut-il organiser sa vie ?

Le 18 décembre 1804, il se remarie avec sa belle-sœur, Anne-Adélaïde Hénault. Il a trente-neuf ans. Anne-Adélaïde est la sœur de Pierre Hénault qui a épousé Anne-Marguerite Girard. Elle est déjà veuve de Pierre-Antoine Lesage, qu'elle avait épousé le 2 mars 1797, décédé le 12 février 1804, en lui laissant trois enfants : Antoine, né en 1798; Adélaïde-Elisabeth, née en 1800, et Jean-François, qu'elle perd le 12 juin, quatre mois après le décès de son mari.

Le 18 décembre 1804, les deux veufs unissent leurs vies. Le « contrat civil du mariage du 17 frimaire an XIII précise : qu'il y aurait communauté légale entre les futurs époux conformément aux dispositions du code civil ».

Il va falloir bien du courage et du travail pour faire vivre la maisonnée : trois petits Girard de 7, 5 et 3 ans, et deux petits Lesage de 6 et 3 ans.

En 1806, ils quittent l'habitation de Chêne-Coupé et s'installent à la ferme de Varennes distante de moins d'un kilomè-

tre, dont les locaux d'habitation sont plus vastes. Ils exploitent les deux fermes.

En 1808, le 13 mars, naît Anne-Alexandrine Girard, quatrième enfant de Jean-Louis Girard, ce qui porte à six le nombre des enfants de la maisonnée. Très vite, la malchance s'abat à nouveau sur la famille.

En effet, le 12 septembre 1811, A.-A. Hénault meurt, à la ferme de Varennes. Les deux enfants Lesage n'ont plus ni père, ni mère. Antoine reste chez Jean-Louis Girard en qualité de charretier (en 1811, alors qu'il a 13 ans), et Adélaïde va demeurer chez le sieur Legendre, son oncle paternel et tuteur.

En 1814, Jean-Louis Girard se marie pour la troisième fois avec Rosalie Guillot, fille de Simon-Silvain Guillot et de Marguerite-Constance Foucher. Il a 49 ans.

Il faut qu'elle soit vaillante cette troisième épouse, pour prendre en mains pareille situation. Elle ne sait pas écrire, comme l'indique un acte de 1842, mais son contrat de mariage lui assure certains avantages :

« L'acte contenant les conventions d'entre M. Jean-Louis GIRARD et dame Rosalie GUILLOT, sa troisième épouse, du 14 juillet 1814, contient stipulation de non communauté de biens, et que M. GIRARD serait seul chargé de la dépense du ménage. M. GIRARD a fait donation à ladite dame GUILLOT de 400 francs de rente viagère. »

Au jour de ce mariage, les enfants Girard, du premier lit, ont 17, 15 et 13 ans; ils sont en âge de travailler. Alexandrine, du deuxième lit, a 6 ans.

En 1815 naît Anne-Rosalie Girard (mon arrière-grand-mère) qui, par son mariage avec M. Laure, deviendra fermière à La Grange-Poulain à Longueville (commune de D'huison-Longueville).

En 1818 naît le sixième et dernier enfant de Jean-Louis Girard, Jean-Léopold, qui fera des études et deviendra notaire à Montigny-sur-Loing (Seine-et-Marne). Il fera figure de Crésus pour les cultivateurs de Videlles, à la fin du XIX[e] siècle.

Tandis que grandissent les plus jeunes, les aînés se marient: Jacques, en avril 1820, à 23 ans; Elisabeth, en novembre 1820, à 19 ans; Alexandrine, en mars 1831, à 23 ans, et Louis [5bis], le 1[er] avril 1834, à 35 ans.

5[bis]. C'est le trisaïeul des actuels exploitants de Chêne-Coupé: Louis et Christian Girard, par l'intermédiaire de Louis-Alphonse, Hyacinthe et Marcel.

En 1840, Jean-Louis Girard revient habiter Chêne-Coupé et laisse Varennes à Louis.

En 1842, il cesse d'exploiter; il partage ses biens entre ses six enfants. Lui et sa femme reviennent vivre à la ferme de Chêne-Coupé, pour quelques années. Puis, ils s'en vont finir leurs jours chez leur plus jeune fille, Anne-Rosalie, devenue M^me^ Laure [6] en 1840. Jean-Louis Girard meurt à La Grange-Poulain en 1846, et Rosalie Guillot le 12 octobre 1850.

Né sous le règne de Louis XV, Jean-Louis Girard est mort sous le règne de Louis-Philippe, c'est dire qu'il a vécu sous des régimes politiques divers. La Révolution, la Terreur, sont-elles venues troubler la vie des gens de Chêne-Coupé ? Livre de compte ou actes notariés n'en laissent rien paraître. Suivant les gouvernements, nous lisons : « Nous, notaire » ou « Nous, notaire impérial » ou « Nous, notaire royal ». Le contrat de mariage est établi « selon la coutume de Paris », ensuite « selon le code civil ».

Tandis que tant de Français parcouraient l'Europe à pied en combattant dans les armées napoléoniennes, Jean-Louis Girard restait à Chêne-Coupé à faire pousser le blé avec l'aide d'une dizaine d'hommes. Cela s'explique très bien, c'est qu'il avait dépassé l'âge de la conscription, qu'il était marié et père de famille.

L'invasion de la France s'est arrêtée, peut-on dire, au voisinage de Videlles : Montereau, Essonnes.

Jean-Louis Girard a donc été, à ce point de vue là, un privilégié.

Il fut un personnage dans sa commune, puisqu'il exerça les fonctions de maire du 28 juin 1807 [7] au 15 mai 1826. Comme la plupart de ses contemporains, il jura fidélité, semble-t-il, sans grande hésitation, à Napoléon en 1807, à Louis XVIII en 1814, à Napoléon à nouveau en 1815, et à Louis XVIII pour la seconde fois quelques mois plus tard.

---

6. C'est mon arrière-grand-mère par l'intermédiaire de Marie-Anne-Léontine Laure, épouse Kanappe, et Marie-Thérèse Kanappe, épouse Courtis. Ce fut une maîtresse femme, mère de trois enfants, qui sut diriger son exploitation aux lieu et place de son mari, malade de bonne heure.

7. « Aujourd'hui dimanche vingt-huit juin mil huit cent sept, devant Nous Nicolas Sugy, adjoint de la commune de Videlles, cinquième arrondissement, s'est présenté M. Jean-Louis Girard porteur de l'arrêté de monsieur le préfet qui le nomme pour remplir les fonctions de maire en cette dite commune de Videlles » (*Arch. de la commune de Videlles*, registre des délibérations, année 1803).

III. - LA FERME DE CHÊNE-COUPÉ.

Quittant l'autoroute du sud à Cély-en-Bière, nous empruntons la R.N. 372, puis la D. 90 qui nous mène à Videlles par Dannemois, à travers une région mollement vallonnée et souvent boisée. A Videlles, un chemin d'exploitation nous conduit au « chemin tendant de Marchais à Mondeville ». Derrière un petit bois, voici un groupe de bâtiments ceinturé par de hauts murs; c'est un tout : c'est la ferme de Chêne-Coupé [7bis].

Vue de la route, elle a fière allure. Les granges solidement plantées, hautes et larges, ont pu abriter de riches moissons au temps où les récoltes étaient engrangées. Voici, c'est sûr, « le corps de bâtiment couvert de chaume, contenant six espaces, dont cinq servant de grange au bled et un de remise, tenant vers orient au chemin de Grimery... », selon une description du 10 messidor an XI, mais le chaume a fait place à des tuiles. Retrouverai-je « la grange à l'aveine, les fouleries, bergeries, étables ? et le petit bâtiment composé de deux chambres froides dans l'une desquelles est l'entrée de la cave qui est sous le jardin ?... ».

Au cours des années, des toitures se sont effondrées; on a fait des démolitions, des transformations : la disposition primitive a été sensiblement modifiée.

Un peu en retrait par rapport à la clôture, encadrée par deux hauts murs « faisant le " rond " », la grande porte charretière, plus que centenaire, est si fatiguée qu'on évite de manœuvrer ses deux grands vantaux de bois. L'abri qui la coiffe ne l'a pas suffisamment protégée des intempéries. Elle est relayée par une autre porte, très large, neuve, solide, métallique, bien fonctionnelle, en rapport avec les besoins du machinisme agricole, insolite parmi l'ensemble des constructions de Chêne-Coupé.

Porte moderne, porte ancienne : témoins de deux époques, témoins aussi de la continuité du travail en ce lieu où, de 1766 jusqu'à nos jours, se sont succédé, de père en fils, des générations de Girard.

Jean-Louis Girard a pris petit à petit possession des divers bâtiments de Chêne-Coupé :

1° Sa part d'héritage dans les biens de ses parents (10 messidor an XI : juillet 1803) : « Un corps de bâtiments contenant 4 espaces servant de grange à l'avoine [8]. »

7bis. Voir le plan et les photographies de la ferme, pl. V et VI.
8. Partage des biens de A.-A. Hénault (nov. 1811), p. 120.

2° Les biens acquis de sa sœur Anne-Marie-Thérèse et de son époux Lajoye, marchand épicier à Essonnes (17 messidor an XI : juillet 1803) : « Un corps de bâtiment couvert de chaume, contenant 6 espaces dont 5 servant de grange au bled, une de remise [9]. »

3° Les biens acquis de sa sœur Marguerite et de son époux Pierre-Simon Hénault, demeurant en la ferme des Messis, commune de Chevannes (mars 1809) :

« Un corps de bâtiment contenant 3 espaces composés au rez-de-chaussée d'une cuisine contenant deux espaces et d'une chambre à feu à côté, grenier au dessus; au pan duquel bâtiment côté nord est adossé un petit bâtiment composé de deux petites chambres froides dans l'une desquelles est l'entrée de la cave. La partie du jardin qui est derrière lesdits bâtiments et la cave qui est sous ledit jardin.

« Un autre batiment contenant trois espaces servant de grange attenant audit jardin et un pignon d'icelle au chemin de Grimery.

« Un autre corps de bâtiment en retour de ladite grange à droite en entrant par la grande porte actuelle, lequel corps de bâtiment servant d'étable et de foulerie, est composé de six espaces dont l'un des pans est le long du chemin de Grimery.

« La portion de cour qui est entre le premier et le deuxième corps de bâtiments ci-dessus, tous lesdits bâtiments couverts de chaume faisant partie de la ferme de Chêne Coupé.

« La partie de cour qui est devant lesdits bâtiments, depuis le chemin de Grimery jusqu'au droit du pignon séparant la chambre à feu étant dans le premier corps de bâtiment ci-dessus dans laquelle partie de cour se trouve la grande et la petite entrée actuelles [10]. »

4° Les biens acquis de son frère Jacques, le 12 juin 1818 :

« Trois espaces de bergerie, trois espaces de remise couverts en tuiles, le terrein au pignon et derrière les remises. portion de cour devant les bâtiments.

« Un corps de bâtiments couverts en tuiles [11], servant de bergerie et foulerie, une place à bâtir au bout; à la suite une

---

9. *Idem*, p. 121, et partage des biens de Jacques Girard (1803), p. 2.

10. *Idem*, p. 77.

11. Pour la première fois, en 1818, on décrit des bâtiments couverts en tuiles; au préalable, les bâtiments étaient tous couverts de chaume.

cave; derrière et à l'extérieur du mur de clôture de la cour un terrein joignant le chemin de Chêne Coupé à Chêne Bécard...[12] »

Jean-Louis Girard a fait réparer les bâtiments, principalement en 1819 et en 1834 :

En 1819 : « Calignon ma fournies 17 000 de tuille pour couvrir la Bergerie dont il y en a 6 000 quil ma changé contre 500 bottes de paille. Reste 11 000 à 30 f..... 330 f

« Plus 45 bottes de lattes tant vieille que neuve à 30 sols fait..... 67 f 10 sols

« environ 100 sacs de plâtre à 14 sols fait.... 70 f

« 4 pièces de chaux à 7 f fait..... 28 f

« Pour couvrier les 6 espaces à 30 sols la toise environ ..... 80 f

total ..... 575 f 10 sols »

A la page suivante, les comptes semblent indiquer que la somme précédente n'était qu'une prévision, que la réalité a dépassée :

« J'ai donné à Mr Colignon :

« en argent ..... 200 f

« plus un billet que j'ai rempli le 8 mars 1819.. 400 f

« plus 5 sacs d'aveine en plusieurs fois à 10 f fait ..... 50 f

« plus 2 sacs de Bled de 36 f le sac, fait..... 72 f

« plus 5 francs d'une autre fois..... 5 f

total ..... 727 f »

En 1834, les maçons ont commencé à travailler à la cave, le 26 août. Ensuite, les journées " d'homme " sont dénombrées. Certains jours, deux hommes travaillent, mais il peut y en avoir jusqu'à six. Voici le total :

« Pour fouiller les fondations..... 15 journées

« Pour la maçonnerie..... 22 journées

« Et encore..... 21 journées

en tout..... 58 journées »

Puis, il est écrit : 58+58 = 116 (je suppose que cela correspond à 2 F la journée; c'était déjà le prix de la journée de maçon en 1804).

12. Partage des biens de J.-L. Girard (1842), p. 11 et 15.

En 1838, « Mémoire des journées de maçon pour l'étable: le total est (du 22 août au 17 septembre) 93 journées. »

On ne peut pas se rendre compte avec précision des travaux d'entretien ou de réparation que Jean-Louis Girard a fait exécuter aux bâtiments. Les tuiles ont dû remplacer le chaume à partir de 1818.

IV. - LA FERME DE VARENNES.

De 1806 à 1811, la famille comprenait, outre le père et la mère, cinq enfants, puis six à partir de 1809. L'inventaire de 1811 nous donne une idée de la façon dont ils étaient logés:

Au rez-de-chaussée, on entrait dans " le carré d'entrée ", sur lequel s'ouvraient le fournil, la cuisine et une chambre à feu donnant tous trois sur la cour.

De la cuisine, on passait dans une petite chambre éclairée par un jour sur le carré d'entrée.

Au premier étage, une seule chambre, sans cheminée, au-dessus de la chambre à feu du rez-de-chaussée. Elle a son entrée sur le palier et elle a une croisée sur la cour.

Au-dessus de la cuisine, une chambre sert de grenier. Enfin, au-dessus de l'ensemble, " sous le comble ", un grand grenier.

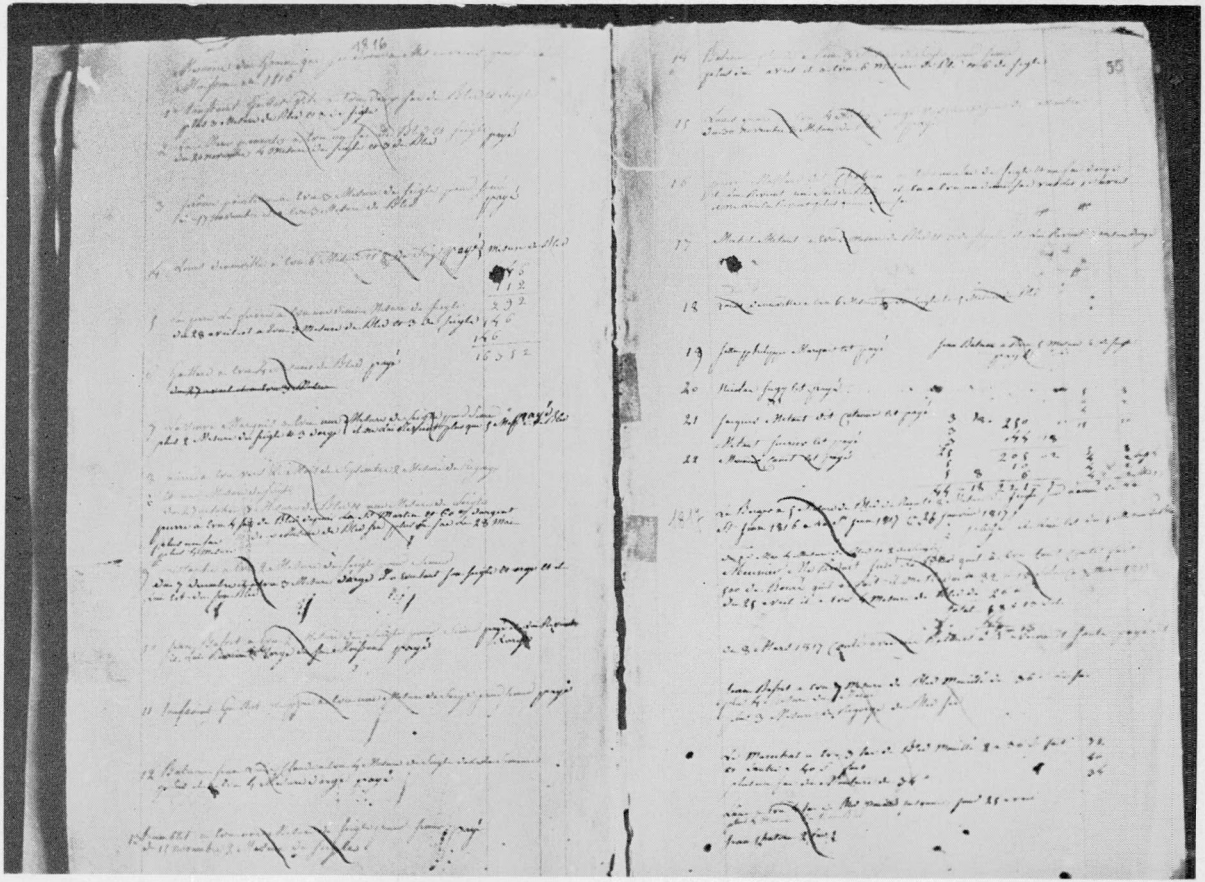
Chacune des pièces contient une ou deux " couchettes " : deux dans la cuisine et dans la chambre à feu, une dans la petite chambre et dans la " chambre haute ". Cela fait six lits Voici la description d'une de ces couchettes : « Une couchette à bas piliers, garnie de son enfonçure et dossier de bois, et sur icelle une paillasse de grosse toile, deux lits [13], un matelas de laine, un traversin et deux oreillers remplis de plume, lesdits oreillers garnis de leur taye en toile d'orange; deux draps de toile de ménage, une couverture de laine blanche, deux rideaux en siamoise flambée bleu et blanc, fermant le devant et le pied du lit et les tringles en fer. » Il y a des variantes sur les couleurs, mais c'est toujours la même constitution, pour chaque couchette.

Certains ouvriers étaient logés, car on note :

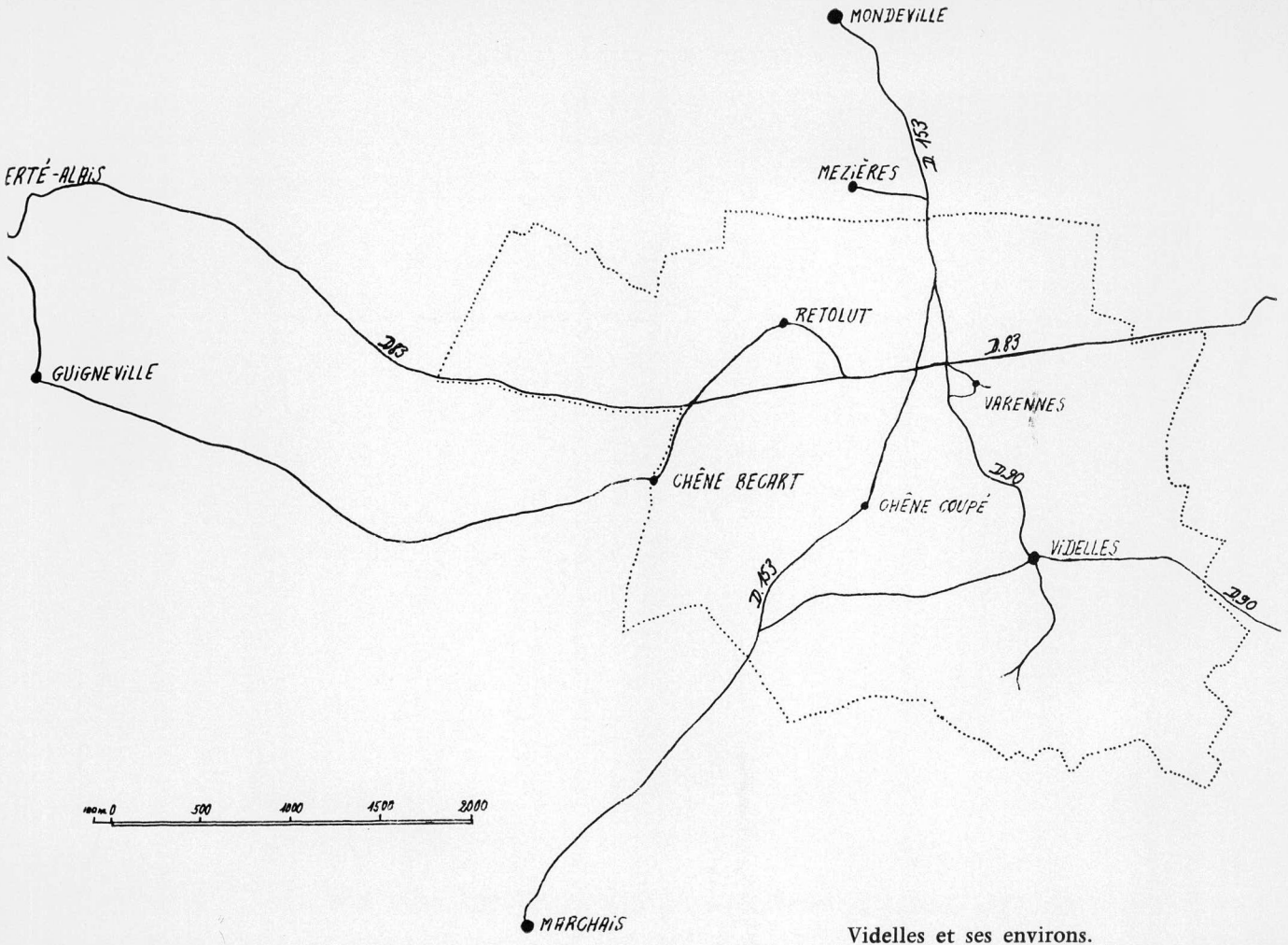
— deux lits d'écurie avec traversin, draps, couverture de laine;

---

13. *Lits:* lits de plumes.



Registre de Jean-Louis Girard.



Videlles et ses environs.

— une couchette dans la cuisine de Chêne-Coupé, et une " mauvaise couchette " dans la bergerie. Il était sans doute prudent de faire coucher quelqu'un à la ferme de Chêne-Coupé pour surveiller les animaux et éviter les maraudeurs.

L'énumération des meubles montre que les pièces devaient être grandes; elle donne une idée de la façon dont les gens vivaient; c'est pourquoi, je vais faire des extraits de l'inventaire de 1811.

Le fournil : servait vraiment à cuire le pain; on y trouve :

« 15 corbeilles en ozier servant à mettre pain, une pelle à four en bois, une rouable de fer, un mauvais bouchoir de four, un étouffoir en tôle, une grande pelle à feu en fer. »

Sont suspendus là : « deux fusils double, et un fusil simple ».

Carré d'entrée :

« Un petit billot sur 4 pieds, un couperet et un marteau. »

Cuisine :

C'est là que la famille prend ses repas et vit.

« Au feu: une crémaillère, deux chenets, une pelle, une pincette, un garde-feu, un porte poële, deux chandeliers, letout en fer, et un soufflet.

« 4 grandes poëles en fer, 3 marmites en fonte, deux chaudières en fonte, deux sceaux ferrés pour puiser ;

« une paire de balance et une cuiller à pot letout en cuivre jaune. Une lanterne de fer blanc, deux bassinoires de cuivre rouge, une râpe à sucre en fer blanc;

« une grande huche en bois de noyer et une autre huche. Une grande table de bois dur garnie de deux tiroirs, trois bancelles, trois chaises en bois de frêne foncées de paille, un grand fauteuil de tapisserie foncé de bour et crin;

« une petite table en bois de mérizier;

« une chaise à sel en bois dans laquelle ne s'est rien trouvé;

« un petit corps de tablettes et sur icelui cinq volumes de livres de dévotion.

« Une pendule mouvement en cuivre, cadran émaillé, garnie de ses poids et cordes dans sa boëte de bois blanc peinte en gris.

« Sur un dressoir : six plats, quatre goblets, un pot à dîner, deux anciennes mesures, letout en étain pesant 5 kg et 5 hg. Un plat, une soupière, un pot à 3 pieds, neuf assiettes en terre et faïence.

« Dans un petit bas d'armoire ouvrant à deux vantaux : les effets des jeunes enfants;

« deux couchettes. »

Chambre basse à feu :

C'était la salle à manger, la pièce où on reçoit les amis, la famille; on n'y mange qu'aux jours de fêtes.

« Une table en bois dur sur son chassis ployant, 8 chaises.

« Une pendule (mêmes caractéristiques que celle de la cuisine).

« Deux bas d'armoire, surmontés chacun d'un dressoir, avec des objets d'étain et puis : tasses à café, salières, verres à boire, une grande cuiller et 24 cuillers en étain, 15 fourchettes en fer, un grand goblet et 3 timbales en argent.

« Dans un autre bas d'armoire étaient les effets des plus grands enfants.

« Un secrétaire en bois de noyer [14] garni de trois tiroirs par bas fermant à clef, de sa devanture et tiroirs dans l'intérieur, et d'un tiroir par le haut, prisé et estimé cinquante francs, renfermant une petite montre à boëte d'or garnie de son cordon de soie noire et de sa clef; une paire d'agraffe en argent et une croix d'or dite Bastienne garnie d'un petit cœur et de son velours noir.

« Une grande armoire en bois de noyer (qui contient une grande quantité de linge);

« et deux couchettes. »

Petite chambre :

« Une couchette.»

Chambre haute, sans cheminée :

Parce qu'on y trouve, dans un bas d'armoire, des effets à l'usage de la fille aînée dudit sieur Girard et de ladite feue demoiselle Grugeon, il est probable que c'était la chambre d'Anne-Elisabeth.

---

14. Il se trouve encore dans ma maison de Longueville.

« Une grande armoire à corniche cintrée, ouvrante à deux vanteaux fermant à clef, prisée et estimée cent francs [15].

« Elle contenait une grande quantité de linge de maison et du linge de corps de la deuxième épouse;

« une huche en bois dur;

« une table en bois blanc;

« une couchette. »

Le linge.

1° Le linge de maison :

110 draps; 112 nappes; 50 serviettes de table; 48 essuie-mains, des torchons, un " châtier à lessive ", etc.

2° Le linge de corps de la deuxième épouse :

24 bonnets, dont certains garnis de dentelle; 5 casaquins; 6 jupons: de cotonnière, gorge pigeon, de toile d'orange à fond jaune, de toile de coton rouge à petits carreaux, de siamoise, d'étoffe de Paris fond rose à raies vertes; des tabliers, parmi lesquels : de toile des Indes, de toile de Jouy, de cotonnière, de gros de Tour violet...; 44 chemises en différentes toiles de ménage, partie élingée; des mouchoirs, etc.

V. - L'EQUIPEMENT DES DEUX FERMES

(Varennes et Chêne-Coupé).

1° *Les animaux.*

Dans deux vacheries de Varennes et une de Chêne-Coupé:

1 taureau de 8 ans estimé..... 60 f

19 vaches, dont 12 pleines :

la plus vieille a 18 à 20 ans..... 50 f

la plus jeune a 2 ans..... 150 f

Dans les écuries de Varennes: 9 chevaux, dont

5 hors d'âge, valant avec leurs harnais de 90 à 300 f

les autres ont de 4 à 7 ans :

un timonnier de 7 ans..... 400 f

un cheval de 5 ans servant de bidet..... 520 f

---

15. Elle se trouve encore dans ma maison de Longueville.

Dans les toits à porcs :

4 porcs d'élève à..... 40 f

Dans les bergeries de Chêne-Coupé : des torchons, un châtier à lessive, etc.

316 moutons (45 sologneaux, 75 antenais, et des métis).

Dans les poulaillers et dans les cours : 36 dindes, 35 canards, 308 pièces de volailles en poules, chapons, coqs.

2° *Le matériel.*

Laiterie : 2 barattes de douvain cerclées en fer; 18 pots à lait; 12 tournettes; 1 grande chaudière (on vendait donc du lait, du beurre et du fromage).

Bergeries : 45 claies de parc; 1 cabane de berger.

Fouleries : 2 cuves cerclées en bois, montées sur leurs dés et billot, cuvant ensemble 36 hl; 1 fouloire.

Granges et cours :

2 vans à vanner le grain; 1 pelle à grains; 3 crochets et 2 fourches à fumier; 2 brocs à gerbes; 2 pelles en bois, etc.

4 charrues, 4 socs de relais, 2 coutres; 9 " zerses "; 3 rouleaux; 2 grandes charrettes garnies de cornes de Guimbarde et liures; 2 petites voitures; 1 petite carriole; 1 vieux tombereau; 1 haquet avec son tonneau à eau.

1 cuvier cerclé en bois, une selle de cuvier, son échelle, une chairière.

3° *Les champs.*

Evaluation des *travaux effectués* et des *ensemencements* effectués au 27 novembre 1811 :

33 ha 74 a 44 ca: labours à 3 façons, menage de fumier [16], ensemencés en blé froment... 2 880 f

12 ha 65 a 41 ca: labours à 3 façons, lesquels ont été parqués, ensemencés en blé froment 1 860 f

1 ha 68 a 72 ca: labours à 3 façons, ni fumés, ni parqués, ensemencés en blé froment.. 108 f

2 ha 53 a 8 ca: labours à 2 façons, non fumés, non parqués, ensemencés en blé froment.. 108 f

---

16. Les terres étaient améliorées, soit avec du fumier, soit par le parcage des moutons.

La semence de blé froment mise dans ces terres, 140 hl à 22 f l'hl, soit.....	3 080 f
5 ha 6 a 16 ca: labour à 3 façons, non fumés, ensemencés en seigle	324 f
la semence de seigle.....	144 f
3 ha 37 a 44 ca: dont la moitié labourée à 1 façon, l'autre à 2 façons, destinées pour être ensemencées en orge.....	108 f
Labours de 63 a 27 ca et semence de vesce..	37 f 50
Labours sur 1 ha 68 a 72 ca, destinés à être ensemencés en mars.....	36 f

Il a fallu deux jours pour établir l'inventaire des biens mobiliers de la famille Girard. Au soir du 28 novembre 1811, le " notaire impérial " Robert et les témoins arrêtent leur travail. Il est alors écrit ceci : « Il a été vaqué à l'inventaire sans discontinuation excepté l'heure du repas et pour accélérer depuis ladite heure de sept du matin jusqu'à celle de six de relevée (...) la continuation du présent inventaire a été remise à demain vendredi 29, sept heures du matin. »

Le lendemain, c'est de sept heures du matin à sept heures du soir qu'il a fallu travaillller [17].

Valeur totale des biens mobiliers en 1811 : 37 803 francs.

VI. - EVOLUTION DES BIENS IMMOBILIERS ET MOBILIERS DE JEAN-LOUIS GIRARD, DE 1793 A 1842.

1° Première période.

Par son contrat de mariage du 7 décembre 1793: « Ladite demoiselle Grugeon a apporté la somme de cinq mille livres et ledit sieur Girard la somme de quatre mille livres en ladite communauté », donc au total 9 000 francs.

En 1800, les époux Girard deviennent locataires du père Jacques Girard, qui leur a consenti « bail à loyer de la ferme de Chêne Coupé, du 6 vendémiaire an neuf » (septembre 1800).

En 1802, au décès de sa première femme, il « est observé que durant la communauté d'entre lesdit sieur Girard et ladite demoiselle Grugeon, ils n'ont acquis aucuns biens immeubles ou rentes. »

---

17. Inventaire d'A.-A. Hénault (1811), p. 30 et 89.

Toutefois, notons que la valeur de la masse mobilière en bestiaux, récoltes, habits, etc., s'élève à: 22 779,52 francs, dont la motié est propriété de leurs trois enfants, c'est dire que Jean-Louis Girard doit à ses enfants, frais ôtés: 11 332,73 francs.

En 1803, à la mort de son père, suivie du partage des biens entre les cinq enfants (Anne Pied, la veuve, a consenti à ce partage, du 10 messidor an XI : juillet 1803), Jean-Louis Girard devient propriétaire d'un certain nombre de bâtiments de Chêne-Coupé, et de 2 ha 98 a 67 ca, représentant le cinquième du tout.

En 1803, par acte du 17 messidor an XI, il achète le lot de sa sœur, Anne-Marie-Thérèse Lajoye, épouse d'un marchand épicier d'Essonnes. Il acquiert encore des bâtiments de Chêne-Coupé et 9 ha 71 a 39 ca.

2° Deuxième période.

En 1804, par le contrat de son second mariage, du 17 frimaire an XIII (décembre 1804): « Ladite demoiselle Hénault s'est constitué en dot la somme de 16 596,78 francs en biens meubles et effets qu'elle avait en sa possession. » Mais « elle est chargée envers ses enfants (d'un premier lit), Antoine et Elisabeth Lesage, de la somme de: 12 917,80 francs. Le sieur Girard s'est constitué en dot la somme de: 12 596,78 francs. »

Pendant cette période de sa vie, Jean-Louis Girard brasse les affaires, rachetant d'autres bâtiments de Chêne-Coupé, et des terres. Mais pour payer, il contracte des dettes et hypothèque ses propriétés.

En avril 1805, il achète, pour 12 000 francs, la part de son frère Philippe, soit : 9 ha 80 a 31 ca de terres, évaluées 16 219 francs en 1814; et 59 a 06 ca de bois taillis, évalués 840 francs en 1814.

En juin 1805, il achète à Jean Menet, pour 3 000 francs, 2 ha 70 a de bois taillis, évalués 3 643,75 francs en 1814.

En mars 1806, il achète à Gabriel Girard, pour 300 francs, 31 a 63 ca de terres, évaluées 525 francs en 1814.

Cette même année, les époux Girard entrent comme fermiers, avec un bail de dix-huit ans, à la ferme de Varennes, où ils habitent désormais. Les bâtiments de Chêne-Coupé servent à loger des récoltes et quelques bestiaux.

En mars 1809, il achète, pour 12 000 francs, à son autre sœur Anne-Marguerite, épouse de Pierre-Simon Hénault, sa

part de Chêne-Coupé, soit: des bâtiments et 72 a 80 ca de terres, évalués 2 200 francs en 1814; une terre plantée en vigne, finage de Retolu, champtier Bois herbu, de 11 a 23 ca, évaluée 66 francs en 1814; et 4 parcelles de terres de 11 ha 34 a 01 ca, évaluées 13 380,53 francs en 1814.

En mars 1811, il achète à M^lle^ Dulude, pour 12 000 francs, 11 parcelles de terres (16 ha 78 a 28 ca), évaluées 14 775 francs en 1814, mais qui seront payées en partie par une rente viagère de 1 000 francs par an.

C'est au total 42 ha 46 a 38 ca qu'il a achetés 49 300 francs, et qui seront évalués 51 649,28 francs en 1814.

Et, avec ce qu'il possédait personnellement avant son deuxième mariage, il détient 55 ha 16 a 38 ca.

3° Troisième période.

Après le décès de sa deuxième femme, le 12 septembre 1811, le partage liquidation [18], très compliqué, est réalisé le 27 juillet 1814; il attribue: aux deux enfants Lesage: 10 ha 34 a 26 ca, évalués 11 850,76 francs; à Alexandrine Girard, 4 ha 82 a 64 ca, évalués 5 925,37 francs; le reste à Jean-Louis Girard : 26 ha 66 a 20 ca, évalués 33 873,15 francs, soit au total : 41 ha 83 a 10 ca, évalués 51 649,28 francs.

On remarque que le total des terres achetées en commun entre Jean-Louis Girard et sa deuxième femme, indiqué plus haut, était de 42 ha 46 a 38 ca.

D'où vient cette différence ? Probablement d'une simple erreur de calcul. On s'aperçoit en effet que le maniement des unités du système métrique n'était pas facile pour les gens de cette époque. Toutes les superficies sont indiquées à la fois en unités décimales et en unités locales [19] anciennes : exemple : 3 ha 35 a 30 ca ou 7 arpents 95 perches 2 pieds 2 pouces et 6 lignes. Les erreurs ne sont pas rares. Ainsi, le même champ est compté pour 4 ha 21 a 80 ca et pour 4 ha 00 a 21 ca.

---

18. Il n'y a pas de liquidité suffisante pour donner leur part aux enfants. Pour éviter la vente des meubles, des bestiaux et ustensiles, J.-L. Girard conserve la masse mobilière et remboursera ses enfants au fur et à mesure de leur émancipation.

19. A Chêne-Coupé, commune de Videlles, l'arpent vaut 42 a 18, la perche 42 ca 18 (1/100^e^ d'arpent) et le quartier 10 a 543 (1/4 d'arpent). A Chênebécard, Rétolu et Guigneville, l'arpent vaut 51 a 04.

Donc, à cette date, Jean-Louis Girard possède en biens immobiliers: 33 873,15 francs, et en bien mobiliers: 37 803 francs, soit au total: 71 676,15 francs.

Le passif se décompose ainsi :

— dettes du ménage [20] ..... 26 358,15 francs
— redevance aux 3 enfants du 1er lit 11 332,73 francs
— redevance aux 2 enfants Lesage 16 945,02 francs
— redevance à Alexandrine Girard 1 387,97 francs

TOTAL ..... 56 023,87 francs

20. Etat des dettes de la communauté Girard - Hénault, au décès d'Anne-Adélaïde Hénault, en 1811:

		en francs
A Pierre-Simon Hénault et son épouse (achat terres)		6 000
A demoiselle Dulude (sur achat de terres)		2 000
Fermages de la ferme de Varennes au sieur Léris, ex-propriétaire, sur la récolte de 1810		200
Et aux sieurs Legendre père et fils, actuels propriétaires, fermage de 1811		3 902,47
Pour les contributions payées par le propriétaire		897,53
Loyer de partie de la ferme de Chêne-Coupé au sieur Girard Jacques, cultivateur aux Montcelets pour 1810 et 1811		880
Reste dû sur emprunts:		
à Rabier à Grès		2 400
à veuve Juillemier à Fontenay		3 600
à Pierre Guérin à La Ferté-Alais		1 600
à Pierre Grugeon à Mondeville		2 300
Dépenses diverses		1 360
au sieur Aubin, charron, à Videlles	400	
au sieur Fournelle, maréchal, Milly	250	
au sieur Landard, cordier, La Ferté	160	
au sieur Géraudin, bourrelier, Mennecy	200	
au sieur Angot, boucher, La Ferté	350	
Au sieur Galu, chirurgien à La Ferté-Alais, pour "pansemens" et "médicamens"		80
Dû aux notaires		200
Des gages, des salaires		437
à Marie Lucas, première fille de basse-cour	36	
à Marie-Magdeleine Micheau, 2e fille de basse-cour	42	
à Claude Battereau, aux Roches (Videlles): pr ouvrages	80	
à Jean Micheau, à Videlles: ouvrages	44	
à Jacques Sugis, aux Roches: ouvrages	88	
à Antoine Gaillard, Videlles: ouvrages	87	
veuve Goubé, domestique à Chêne-Coupé	60	
Des contributions:		
au sieur Levasseur, à Milly, pour reste de contributions		425,36
au sieur Aubert, à La Ferté-Alais, pour contributions à La Ferté et Guigneville		75,79
Total		26 358,15

Il ne reste donc à Jean-Louis Girard que 15 652,28 francs.

Son avoir total a donc varié de la manière suivante :

1793	9 000	francs
1802	11 389,76	francs
1814	15 652,28	francs

De 1802 à 1814, l'évaluation de ses biens a augmenté de 37 %; cela semble correspondre à l'augmentation du prix des terres.

4° Quatrième période.

Au moment de son troisième mariage, le 14 juillet 1814, le contrat stipule la « non communauté de biens » et évalue à 2 000 francs l'apport d'objets mobiliers de l'épouse. M. Girard lui fait donation de 400 francs de rente viagère.

En 1818, il achète les bâtiments de Chêne-Coupé à son frère aîné Jacques (avec cet achat, il a acquis maintenant la totalité des bâtiments de la ferme, tels que son père les avait possédés) (acte du 12 juin 1818) et, le 28 juillet 1819, il achète à ce même frère sa portion de terres venant du partage des biens de leur père (il a de même rassemblé toutes les terres ayant appartenu à son père), soit 6 ha 28 a 6 ca, pour 12 000 francs.

Le paiement n'est effectif que le 16 mars 1820; il s'élève alors, augmenté des intérêts, à 12 300 francs; il a été rendu possible par deux emprunts: l'un de 6 180 francs à Joseph Demiandre, propriétaire à Champcueil, et l'autre de 6 120 francs à Pierre-Nicolas Gauthier, cultivateur à Videlles.

Le 15 octobre 1831, « Jean-Louis Girard a fait donation à son épouse d'une part d'enfant à prendre dans ses biens meubles ou immeubles, et au cas où elle mourrait avant lui, ce seraient ses propres enfants Anne-Rosalie et Jean-Léopold qui recueilleraient cette donation. »

Le 21 mai 1842, Jean-Louis Girard cesse d'être fermier de Varennes. C'est son deuxième fils Louis qui lui succède [21]. Il revient habiter à Chêne-Coupé et partage tous ses biens entre ses six enfants et sa femme (troisième épouse); ses biens sont ceux de son père augmentés de quelques terres.

« Tous les abandonnements en l'acte présentement extrait ont été faits aux charges et conditions ci-après : moyennant

21. Louis Girard est déjà fermier de Varennes en 1840.

une rente viagère sur sa tête de quinze cents francs, qui, de convention expresse sera payée par sixième par les enfans Girard, de six mois en six mois. »

Jean-Louis Girard vient d'avoir 77 ans. De 1803 (date de la mort de son père et du partage de la ferme de Chêne-Coupé entre les cinq enfants) jusqu'à 1818, il a patiemment racheté les parts de ses deux frères et deux sœurs, s'endettant pour y parvenir.

Il va maintenant procéder au découpage de cette belle propriété entre ses six enfants et sa troisième femme à qui il a accordé une part d'enfant. Voici les donataires :

1° GIRARD Jacques-Louis-Pierre ..... 45 ans
2° GIRARD Louis-Pierre ..... 43 ans
3° GIRARD Marie-Elisabeth-Adélaïde ..... 41 ans
4° GIRARD Anne-Alexandrine ..... 33 ans
5° GIRARD Anne-Rosalie ..... 27 ans
6° GIRARD Jean-Léopold ..... 24 ans
7° Sa femme Rosalie GUILLOT.

Ses enfants sont tous mariés, sauf Léopold, le plus jeune, qui est « étudiant en notariat » à Montigny (Seine-et-Marne).

Jean-Louis Girard a-t-il remboursé ses créanciers ? A-t-il payé à ses quatre enfants, les plus âgés, ce qu'il leur devait en tant qu'héritiers d'Elisabeth Grugeon, mère des trois aînés; d'Anne-Adélaïde Hénault, mère de la quatrième ?

L'acte de partage de 1842 indique comment les remboursements ont été effectués.

« Pour se libérer des sommes qu'il devait à ses enfants, Mr Girard leur a constitué en dot à chacun six mille francs, dont ils ont reconnu avoir été remplis. Ces dots ont été constituées, savoir :

« A madame Lesage (Girard Marie Elisabeth) par son contrat de mariage du onze novembre 1920.

« A Jacques Louis Pierre Girard par son contrat de mariage avec demoiselle Marie Geneviève Hauquelin du six avril 1820.

« A Mr Pierre Louis Girard : il avait touché pareille somme de son père avant son mariage, ainsi qu'il est résulté de son apport constaté par son contrat avec Cécile Séverine Maslard, sa première épouse, le 1er avril 1834.

« A Madame Baudoin (Girard Anne Alexandrine), par son contrat de mariage du 30 mars 1831.

« M. Girard s'est réglé avec ses enfans et des comptes fait entr'eux, MM. Girard et Madame Lesage ne devront aucun rapport à la succession de leur père, lorsqu'elle s'ouvrira... tous comptes à cet égard ayant été liquidés et soldés. »

Il en est de même pour Madame Baudoin.

Quant à Anne-Rosalie Girard, épouse d'Isidor-Maximilien Laure, et fille de la troisième femme de Jean-Louis Girard, voici ce qui la concerne :

« Madame LAURE par son contrat de mariage, passé devant le notaire soussigné le 7 septembre 1840, s'est constitué en dot, six mille francs. Cette somme provenait de ses économies. Pour justifier cet avoir il a été observé que pendant plusieurs années ses père et mère s'étaient privé de domestiques, cette dame leur fille leur en tenant lieu, par son zèle et son activité. Qu'ils ont reconnu ses soins et services en faisant emploi à son profit par chaque année des gages qu'ils lui auraient accordés si elle eut été étrangère. Il ne pourrait donc être exigé d'elle aucun rapport à la succession de son père. »

L'acte notarié définit ensuite les sept parts. Chacune comprend des terrains et des bâtiments faisant partie de la ferme de Chêne-Coupé. L'un reçoit la grange à l'avoine, un autre la maison d'habitation, un troisième une bergerie, etc. C'est un émiettement. Chacun aura des bâtiments d'exploitation, il pourra y engranger des récoltes, y faire vivre des bestiaux, mais six ménages, sept même, ne pourront y vivre. L'acte comprend vingt-trois pages, parmi lesquelles les cinq dernières précisent comment les différents lots pourront être clos. C'est très compliqué, car il existe une " marre " au centre de la ferme, et il faut que chacun puisse y conduire ses animaux. Il est prévu un passage commun qui devra rester constamment accessible, et donc ne pourra être fermé par une porte. Il est question de plusieurs « murs faisant le rond », de manière à ne point gêner l'entrée du voisin, et en laissant pour chacun un passage de quatre mètres de large.

Qu'en a-t-il été ? J'étais curieuse de voir cet aménagement qui devait permettre tant de façons d'accéder à la mare.

Il est probable que les donataires ont fait d'autres arrangements entre eux : la mare a été coupée en trois par deux murs à angle droit. Aucun passage commun n'a été établi. Toutes les issues ont des portes. La ferme donne l'impression d'avoir été partagée en quatre parties, non en sept.

Actuellement, la mare n'a plus aucun intérêt et les Girard actuels ont commencé à la combler. Ils veulent la faire totalement disparaître.

Il y avait encore une autre mare, en dehors de la ferme, en face d'elle, dans la pièce de terre de " La Charbonnière ". « A l'égard de la marre qui est devant l'entrée de la ferme, du terrein qui l'environne, d'un noyer et d'ormes étant sur ce terrein, ils resteront en commun entre tous les donataires, il ne pourra être planté d'autres arbres sur ce terrein qui restera vague pour la circulation des bestiaux autour de la marre. »

La mare en question n'est qu'une faible dépression dans laquelle et autour de laquelle des ormes et d'autres arbres ont poussé. Ils ont remplacé la mare devenue inutile par un charmant petit bois.

VII. - L'EXPLOITATION DE 1814 A 1842.

1° *Structure agraire.*

Les chiffres relevés dans les titres et dans le livre de comptes permettent de faire quelques remarques sur l'exploitation de la ferme dans la première moitié du XIX^e^ siècle.

Tout d'abord, on peut constater que sur les 23 parcelles qui composent les terres exploitées, 9 ont plus d'un hectare, 8 ont plus d'un demi-hectare, 5 ont entre 22 a 97 ca et 44 a 29 ca; une seule n'a que 11 a 23 ca, mais c'est une vigne [22].

---

22. Superficies des parcelles avant 1814:

Situation	*Superficie*	*Correspondance des unités*
Chêne-Coupé	22 arp. 72 per.	9 ha 58 a 34 ca	1 arpent = 42 a 18
Retolu	45 perches	22 a 97 ca	1 perche = 51 ca 04
Videlle (Corneille)	3 quartiers	31 a 63 ca	1 quart. = 10 a 543 soit: 1 arpent = 42 a 17
Chêne-Coupé	104 perches	43 a 87 ca	1 perche = 42 ca 18
Chêne-Coupé (Charbonnière)	13 arp. 33 per. 9 pieds	5 ha 62 a 47 ca	1 arpent = 42 a 11
Chêne-Coupé (Pressoir)	70 perches	29 a 53 ca	1 perche = 42 ca 18
Videlles (la Forêt)	140 perches	59 a 06 ca	1 perche = 42 ca 18

Si le partage de 1814 coupe certaines parcelles en trois parties, nous savons qu'en fait elles n'ont pas été divisées, puisque Jean-Louis Girard a conservé l'exploitation de toutes les terres et a racheté très vite celles qui ne lui appartenaient pas.

Au partage de 1842, les parcelles ont conservé le même ordre de grandeur. Il ne semble donc pas que Jean-Louis Girard ait modifié la structure de ses terres. Son exploitation est restée traditionnelle.

2° *Valeur des terres.*

Le prix des terres a varié de façon assez sensible, comme le montre le tableau page 70 [23].

De 1805 à 1809, l'augmentation a été de 7 %; de 1809 à 1811, elle a été de 12 %; de 1811 à 1814, de 23 %; soit au total, de 1805 à 1814, de 42 %.

Il n'y a pas lieu de tenir compte de l'augmentation de 75 % sur les 31 a 63 ca de Videlles, qui est aberrante et peut correspondre à une amélioration de culture.

Cette augmentation était bien sensible pour tous, puisqu'au partage de 1814, il est précisé que les paiements ne pourront être faits qu'en numéraire métallique au titre et cours du jour du partage, et non en billets ni papier-monnaie.

---

id. (Volants)	2 arpents 1/2	1 ha 05 a 45 ca	1 arpent = 42 a 18
id.	1 arp. 5 per.	44 a 29 ca	1 arpent = 42 a 18
id.	6 arp. 62 per.	2 ha 79 a	1 arpent = 42 a 13
Videlles	2 arpents	84 a 36 ca	1 arpent = 42 a 18
id.	3 arpents	1 ha 26 a 54 ca	1 arpent = 42 a 18
Chêne-Coupé	10 arpents	4 ha 21 a 80 ca	1 arpent = 42 a 18
Retolu	22 perches	11 a 23 ca	1 arpent = 51 a 04
Chênebécard	13 arpents	6 ha 63 a 50 ca	1 arpent = 51 a 04
Guigneville	1 arpent	51 a 04 ca	1 arpent = 51 a 04
id.	7 quartiers	89 a 32 ca	1 quart. = 12 a 76 soit: 1 arpent = 51 a 04
id.	1 arpent	51 a 04 ca	1 arpent = 51 a 04
id.	2 arpents	1 ha 2 a 08 ca	1 arpent = 51 a 04
id.	1 arpent	51 a 08 ca	1 arpent = 51 a 04
id.	5 quartiers	63 a 80 ca	1 arpent = 51 a 04
id.	7 quartiers	89 a 32 ca	1 arpent = 51 a 04
id.	6 arpents	3 ha 6 a 24 ca	1 arpent = 51 a 04

23. Prix des terres:

Nous avons remarqué d'ailleurs que l'évaluation des biens de Jean-Louis Girard avait augmenté de 37 % entre 1802 et 1814. C'est dire qu'il ne s'est pas enrichi.

Quelques comparaisons sont intéressantes : Le prix d'un hectare de terre proprement dite, en 1814, va de 390 francs à 1 660 francs; celles de Chêne-Coupé sont les meilleures. Le bois taillis vaut cher: de 1 066 à 1 422 francs l'hectare. Par contre, la vigne ne vaut que 587 francs. Le vin qu'on faisait à la ferme ne devait pas être de qualité !...

Situation	*Superficie*	*Prix global (francs)*	*Prix de l'ha (F)*	*Prix global en 1814 (francs)*	*Prix de l'ha en 1814 (francs)*	*Taux augmentation*
Chêne-Coupé	9 ha 58 a 34	1805 :		15 904	1 659	
Retolu	22 a 97	terres et		315	1 373	
Videlles	59 a 06 (bois)	bâtiments		840	1 066	
		12 000		17 059		42 %
Videlles	31 a 63	1806 : 300	958	525	1 660	75 %
Chêne-Coupé	bâtiments et cours 43 a 87	1809 :		2 200		
id.	5 ha 62 a 47			6 000	1 660	
Videlles	1 ha 05 a 45			750	711	
Chêne-Coupé	4 ha 21 a 80			6 000	1 422	
Retolu	11 a 23 (vigne)			66	587	
Videlles	44 a 29 (bois)			630	1 422	
		12 000		15 646		30 %
Chênebécard	6 ha 63 a 50	1811 :		7 150	1 077	
Videlles	84 a 36			900	1 066	
id.	1 ha 26 a 54			750	590	
Guigneville	51 a 04			350	690	
id.	89 a 32			350	390	
id.	51 a 04			250	486	
id.	1 ha 02 a 08			500	489	
id.	51 a 04			350	685	
id.	63 a 80			562,50	881	
id.	89 a 32			612,50	685	
id.	3 ha 06 a 24			3 000	989	
		12 000		14 775		23 %
Videlles	2 ha 79 a (bois)	1805 : 3 000	1 075	3 643,75	1 306	21 %

3° *Productions.*

Les productions de la ferme sont essentiellement des céréales, des fourrages [24], des pommes de terre [25], du vin, des produits d'élevage et du bois [26]. Nous sommes bien renseignés sur la nature et l'importance des récoltes de 1811, grâce à l'inventaire fait en novembre. Il faut toutefois faire les deux remarques suivantes : en novembre, une partie des denrées avait pu être déjà vendue et, d'autre part, dans cette région, on conservait des gerbes de grain non battu, mises en meules couvertes pendant plus d'une année. Les quantités inventoriées ne fournissent donc pas les quantités exactes récoltées dans l'année même.

" BLED FROMENT "

Greniers :

29 hl 5 dal ..... à 22 f/hl.....	649 f
3 hl criblures de blé à 16 f/hl.....	48 f
Grange au blé de Varennes: un tas de blé froment en gerbes non battu estimé pouvoir rendre et produire battu et nettoyé (formule qui revient chaque fois que la récolte est en gerbes) 180 hl à 20 f/hl.....	3 600 f
1re grange au blé de Chêne Coupé: 5 000 gerbes: 125 hl à 20 f/hl.....	2 500 f
2e grange au blé de Chêne Coupé: 3 000 gerbes: 60 hl à 20 f/hl..... (« blé non battu, dont la majeure partie paraît avoir été *versée* avant la récolte » ; on a compté que 50 gerbes donneraient 1 hl, alors que pour le blé non versé on compte 40 gerbes/hl [27])	1 200 f
Derrière la grange: une meule de blé froment d'environ 4 000 gerbes, 100 hl.....	2 000 f
TOTAL, 497,5 hl.....	9 997 f

24. Il est fait mention de sainfoin dès 1804 et de trèfle en 1822.

25. Une seule "sachée" est mentionnée en 1842.

26. Plus de 1 500 fagots ont été vendus en 1810, comme en 1820, au prix de 20 francs le cent.

27. On sait que des orages avaient dévasté, fin juillet 1811, les moissons en Beauce et en Brie.

" AVEINE "

Grenier sous le comble du bâtiment: 5 hl, 6 f/hl..	30 f
Grange à " l'aveine " de Varennes: gerbes 300 hl, 5,6 f/hl.....	1 680 f
Grange à " l'aveine " de Chêne Coupé : gerbes 100 hl, 6 f/hl.....	600 f
TOTAL, 405 hl	2 310 f

VESCE

Grenier à Chêne Coupé : 10 hl vesce d'hiver, 5,70 f/hl.....	57 f
Grange à " l'aveine ": un tas de vesce non battu, 18 hl, 10 f/hl.....	180 f
Cour : un tas de vesce d'hiver, 9 hl, 5,70 f/hl....	51 f 30
TOTAL, 37 hl.....	288 f 30

VIN

1 272 litres de vin rouge, cru du pays, de la récolte de l'année dernière	240 f [28]

et 480 litres de boisson claire (sans valeur).

AUTRES RECOLTES

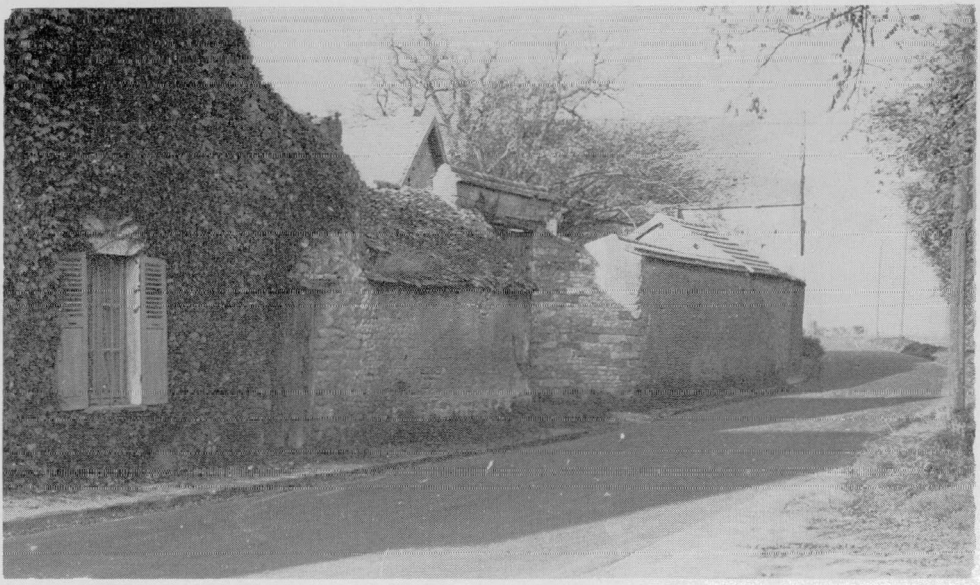
Haricots rouges: 120 litres, 0,10/l.....	12 f
Lentilles: 150 litres, 0,14/l.....	21 f
Fil de chanvre dont partie blanchie: 25 kg.....	80 f

RÉCAPITULATION [29]

Blé : 497,5 hl.....	9 997 f
Avoine : 405 hl.....	2 310 f
Vesce : 37 hl.....	288,30 f
Haricots rouges : 1,20 hl.....	12 f
Lentilles : 1,50 hl.....	21 f
Vin : 12,72 hl	240 f
Chanvre	80 f
TOTAL	12 948,30 f

28. Le litre de vin vaut sensiblement 0,19 franc.

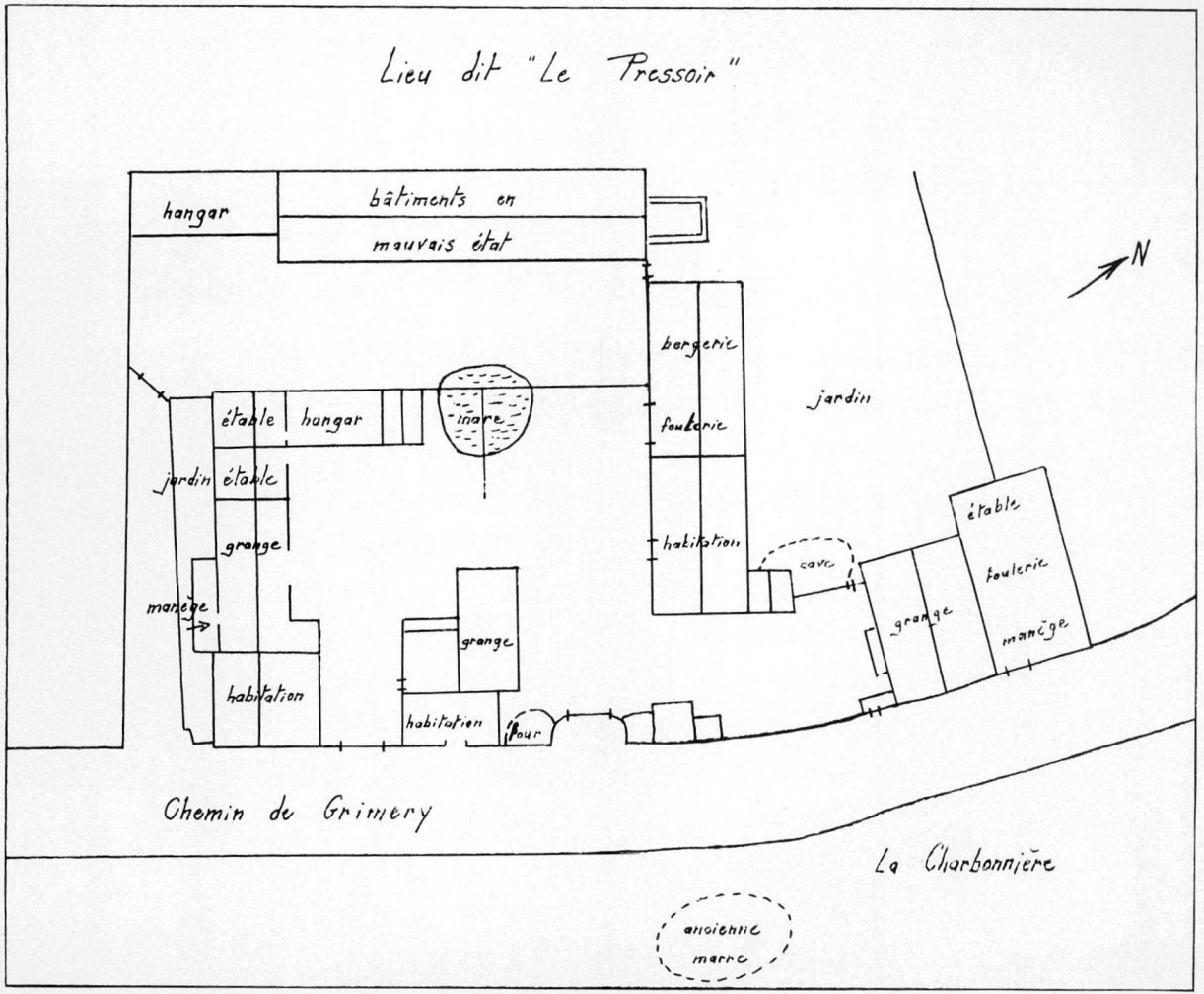
29. On peut s'étonner de l'absence de seigle et d'orge.



Ferme de Chêne Coupé. Façade sur rue.



Grange, façade est. On voit le soupirail de la cave.



Plan de la ferme de Chêne Coupé.

Dans son registre, Jean-Louis Girard a tenu le compte [30] des batteurs : " batteurs à l'aveine ", " batteurs au bled ". Ce compte énumère le nombre de sacs, boisseaux, minots, livrés[31], ainsi que les dates auxquelles les batteurs ont été payés, sans indication des sommes versées.

Ce compte fait savoir le nombre de " sacs " de la récolte et la durée des battages.

Voici ce que j'ai pu relever :

1803, battage jusqu'au 26 mai. Bled : 409 sacs.

1804. Bled : 301 sacs.

1805. Bled : 351 sacs.

1807, battage jusqu'au 14 juin[32]. Bled: 467 sacs. Aveine: 230 sacs. Orge : 22 sacs.

1808, battage jusqu'au 17 juillet. Bled : 576 sacs. Aveine : 364 sacs. Seigle : 15 sacs.

1809, battage jusqu'au 9 juin. Bled : 425 sacs. Aveine : 284 sacs.

1810, battage jusqu'au 8 mars. Bled : 408 sacs. Aveine : 182 sacs.

1811, battage jusqu'au 15 février [33]. Bled : 352 sacs.

1824. Bled : 434 sacs. Aveine : 227 sacs.

L'année 1811 est celle du plus faible rendement en blé, depuis la location de Varennes. Les battages se sont terminés au 15 février. C'est la récolte de 1808 qui est, parmi celles dont on connaît le résultat, la plus abondante.

Le seigle et l'orge ne semblent pas être cultivés chaque année.

---

30. De 1803 à 1810, les écritures sont convenables. Une page du registre ôtée a fait diparaître le compte de 1806, une autre page déchirée a supprimé pour 1811 le compte des sacs d'avoine. Après 1811 (date de la mort de sa deuxième femme), J.-L. Girard se contente souvent d'indiquer qu'il a payé les batteurs, sauf par-ci par-là un compte plus précis.

31. Un sac vaut dix boisseaux. Le boisseau du bailliage de La Ferté-Alais valait 15,6099 litres. Deux boisseaux faisaient un minot.

32. C'est la première année où il est fermier de Varennes.

33. Mauvais orages en juillet.

4° *Prix.*

Sur les prix des récoltes, nous n'avons pu relever des indications précises que pour le blé.

Le prix du sac de " bled ", vendu à des particuliers, était : en 1805, de 26 livres 10 sols à 28 livres [34]; en 1807, de 28 livres; en 1810, de 24 livres; en 1812, de 47 livres à 54 livres (récolte déficitaire de 1811); en 1817, de 40 livres; en 1818, de 37 livres 10 sols à 40 livres; en 1819, de 36 livres; en 1823, de 27 livres; en 1831, de 35 livres.

5° *Dépenses.*

Les principales dépenses consistent, pour l'alimentation, en achat de viande de boucherie et de sucre, et, pour le reste, en achat de vêtements, en paiement d'impôts et en main-d'œuvre.

Voici les sommes versées au titre des contributions, en l'an XI, en l'an XII et en 1825 :

An XI :

« Je reconnois avoir reçu de Jean Louis Girard la somme de cent francs a compte sur la contribution foncière de l'an onze; article 108 », signé : François Marquis.... 100 f

« du 1er nivose sur le même article..... 84 f

« du 8 ventose ..... 116 f

« du 20 germinal ..... 72 f

« du vingt cinq floréal ..... 116 f

« du 30 germinal (n'était-ce pas plutôt floréal ?) ..... 60 f

« du 2 fructidor ..... 140 f

Soit au total, au percepteur de Videlles.. 688 f

34. Les prix s'expriment en livres et en sols (une livre vaut 20 sols); de temps en temps en écus (un écu vaut 3 livres); moins souvent en louis (un louis vaut 20 livres). De temps en temps, la livre est remplacée par le franc qui a la même valeur. On utilise franc et sol ensemble. Exceptionnellement: francs et centimes, ceci pour les sommes versées pour les contributions (« au percepteur de Dannemois: 13 francs 25 centimes »), et une fois pour le prix d'un loyer (« jay soussignez reconnois avoir reçu de Maître Camion Maître Décolle demeurant à Videlle la somme de vingt cinq francs quarante deux centimes pour une année de loyer échu à la Saint Martin Dhivert dernier Dont quittance. » — 1804).

Au percepteur de Moigny	3 f
Au percepteur de La Ferté.....	18,75
Au percepteur de Dannemois.....	13,25
TOTAL pour l'an onze....	723 f
An XII :	
« Jay payez en 1 aquit de Lajoye 139 livres de contribution	139 f
« du 21 fructidor.....	100 f
« du 9 messidor.....	18,82
« plus jay donnez.....	857,70
TOTAL pour l'an douze ..	1 115,52
1825 :	
« du 6 mars 1825 j ai payé à M. Buttet pour la contribution.....	80 f
Ensuite, il a payé 40 f chaque mois, pendant 8 mois	320 f
TOTAL	400 f

C'est absolument tout ce que Jean-Louis Girard a inscrit sur son registre au sujet des contributions. Il n'est pas sûr qu'il ait noté, en 1825, tout ce qu'il a payé.

Pour la main-d'œuvre, les précisions sont beaucoup plus nombreuses :

Le nombre de personnes employées à la ferme, non compris les batteurs qui étaient généralement 3 pour le blé et 2 pour l'avoine, est toujours d'une dizaine : 4 femmes et 9 hommes en 1805; 3 femmes et 7 hommes en 1806; 2 femmes et 7 hommes en 1839.

Il y a toujours des hommes employés à la journée pendant un temps variable. De 1824 à 1833 s'ajoute Louis, un fils du propriétaire, dont le compte est tenu dans le registre.

Les ouvriers de la ferme sont désignés, soit par leurs fonctions, soit par leur nom : le batteur au bled, le batteur à l'aveine, le berger, le maçon, le charpentier, le charretier, le petit charretier; la première servante, la deuxième servante, la petite servante, la première fille de basse-cour, la deuxième fille de basse-cour; ou bien Marie-Louise, Sophie, Elizabeth, Madelon, Paulinne, Marie, Victoire, Toinette, Joséphine, Davide

ainsi que Pierre, Jérôme, Etienne, Louis, Simon, Firmin, Jacques, Philippe, Louis quinze (!), Christophe, Julien, Sulpice, Xavier, Henry, Grégoire, François, Aubin; ou parfois des noms de famille, sans indication de prénom : Chapart, Sigifre, Marquia, Sayrot, Hauquelin, La Frame.

Les salaires sont indiqués de la façon suivante :

« Mémoire à X, pour le terme de la St Jean, je lui donne ..... livres, puis vient l'énumération des sommes versées en argent avec indication de la date, et l'énumération du prix des objets ou marchandises achetées pour le compte de cet ouvrier. »

A la Saint-Jean suivante, on fait le bilan et le " mémoire " est barré.

De 1804 à 1809, les salaires sont inscrits avec assez de précision; à partir de 1810 — date de la mort de sa deuxième femme, — les écritures sont négligées, irrégulières. De 1834 à 1842, le registre est à nouveau mieux tenu.

Les salaires sont fixés pour l'année; ce n'est qu'en 1840 que des ouvriers sont engagés pour une durée inférieure à une année.

« François gagne 160 livres depuis la St Jean jusqu'à la St Martin. »

« Mémoire à François Charpentier, je lui donne 52 écus depuis la St Jean jusqu'à la St Martin. »

« Victoire a entré icy le 1er octobre 1840, elle gagne 12 livres 10 sols par mois. »

Certains gages sont payés en partie en nature :

« je donne à Pierre 45 écus et un demy sac de métail et un demy quartron de paille » (1806).

« je donne au berger un louis par mois et un sac et demy de bled et un demy sac de seigle » (1806).

Le berger gagne en 1807 et en 1808, « 100 écus et 40 f pour son parque », c'est-à-dire le parc aux moutons qu'il fournissait.

A partir de 1822 apparaît le denier à Dieu, somme donnée à l'arrivée du nouveau venu. Il est inscrit ainsi: « 5 f de denié adieu ».

Le salaire des femmes est parmi les plus faibles : de 96 f à 135 f, le plus souvent c'est 120 f. Seule, Victoire reçoit 150 f en 1839.

Les hommes ont un salaire qui augmente généralement à partir de la seconde année, sauf Pierre qui, pendant six années consécutives, de 1805 à 1810, a reçu 135 f, plus un demi-sac de méteil; Etienne : 120 f, 129 f, 135 f; Jérôme : 108 f, 120 f, 135 f.

Entre 1806 et 1839, les salaires des hommes ont nettement augmenté: 87,5 % pour le plus bas salaire qui est passé de 120 f à 165 f; 66 % pour le plus haut qui est passé de 180 f à 300 f (300 f, c'est le double du plus haut salaire d'une femme cette annnée-là).

Le berger est beaucoup mieux payé que les autres: 340 f, plus du blé, du seigle ou de la paille, alors que le plus haut salaire est 200 f pour les autres ouvriers.

Gages annuels (en francs)

Noms	1804	1805	1806	1807	1808	1809
Saclas	90					
○ M. Louise	100	120				
Le berger	270	150	240	340	340	340
Charretier		135				
Petit charretier		72				
Collot		100				
Etienne		120	129	135		
○ Sophie		135				
○ Elisabeth		96	100			
Pierre		135	135	135	135	135
Sigifre		114				
Pierre Multon		165	180			
Jérôme		108	120	120	120	135
○ Petite servante		100				
Chapart			120			
Antoine			144			
○ 1re servante			120			
○ 2e servante			120			
Philippe				144	162	
○ Madelon				60		
Marquia				120		
Michel					200	200
○ Paulinne					120	

			1829	1836	1839	1840
Grégoire			250	300	300	300
Aubin					230	
J. Dardelet					240	240
Sayrot					165	165
Hauclin				150	300	300
Isidor Girard					270	280
○ Victoire					150	165
○ Joséphine					110	130
La Frame					160	210

Tous les ouvriers inscrits dans le registre ne figurent pas ici ni la durée entière de leur emploi, car il est parfois impossible de connaître leur salaire avec certitude.

A partir de 1837, les affaires du propriétaire semblent devenir moins bonnes. A chaque fin de terme, c'est-à-dire à la Saint-Jean, il a des dettes envers ses ouvriers. Cela apparaît dans le registre de la façon suivante :

« Conté avec Grégoire à la St Jean 1837, je lui redoit 62 f », suivi de sa signature : Girard.

Ainsi, à Grégoire qui gagne 300 f par an, il doit : en 1837: 62 f, en 1838: 112 f.

De même à Hauclin, qui gagne aussi 300 f par an : en 1841 : 250 f, en 1842 : 480 f; c'est une somme importante; aussi, cette fois, c'est une véritable reconnaissance de dette qui figure sur le registre :

« Conté avec Hauclin à la St Jean 1842, je lui redoit pour ses gages échus la somme de quatre cent quatre vingt francs, laquelle somme je m'oblige lui mettre à sa disposition avec intérêt à cinq du cent » (signé: Girard).

Il faut se souvenir de toutes les dettes qu'il avait contractées pour reconstituer tout au long des années le domaine de Chêne-Coupé, et aussi toutes les dettes qu'il avait envers ses propres enfants et ses beaux-enfants, héritiers de sa première ou de sa deuxième femme.

Son fils Louis, qui travaille à la ferme depuis 1824 (le mémoire à Louis débute dans le registre à la Saint-Jean 1824, et se termine en 1834, année de son mariage), prête de l'argent à son père. (Ce Louis, né en 1799, a une fortune personnelle, puisqu'il était héritier pour un tiers de la première femme de Jean-Louis Girard):

« du 1er janvier 1824 Louis m'a prêté..... 100 f
« vers le 15 juillet 1824 ..... 1 500 f »
... etc.

Au 1er janvier 1833, sa reconnaissance de dette s'élève, y compris les intérêts, à 13 853 francs.

Le 30 janvier 1836, il lui doit encore 5 261 francs.

On a vu par ailleurs qu'en 1842, il n'a plus aucune dette, ni envers ses enfants, ni envers ses créanciers. Il n'est pas douteux que les questions d'argent ont été épineuses pour Jean-Louis Girard tout au long de sa vie. Ses nombreuses

acquisitions de terres ne se sont pas soldées sans peine, sans un dur travail.

Jean-Louis Girard employait aussi une main-d'œuvre saisonnière. A la page 94 de son registre, on peut lire: « Mémoire pour les sapeurs [35] ils ont arrivés le dimanche 16 juillet. » Par recoupement avec les pages qui précèdent, ceci se passait en 1837.

Le mémoire pour les sapeurs s'étend du 16 juillet au 18 août. Pour chaque jour, on trouve une liste de provisions, malheureusement sans prix, sauf pour les fromages. Il leur faut 12 ou 13 livres de pain par jour, 2, 3, 4 ou 5 litres de vin, et même 8 litres le 15 juillet (il avait sans doute fait très chaud); de temps en temps, un fromage de 6, 8 ou 10 sols, du beurre. Une fois, 16 œufs pour 21 sols.

A la page 98, on trouve un deuxième et dernier « mémoire aux sapeurs ». L'écriture n'est pas celle de Jean-Louis Girard, mais, me semble-t-il, d'une de ses filles, Alexandrine. Les dates sont indiquées du 20 juillet au 8 août, sans que je puisse savoir de quelle année. Tous les prix sont indiqués en sous, puis en francs et centimes.

Ont été consommés: 4 à 5 litres de vin par jour à 8 sous le litre; du pain, ou bien « du pein à nous » (pain de 10 livres à 1 f 50), ou bien du « pein de boulanger » (le pain à 1 f 25); du beurre à 17 sous (0 f 85) la livre; des œufs à un sou pièce.

Jean-Louis Girard, sur la page 99, a fait les calculs et récapitulé la dépense, dont le montant est: 93 f 19 sous.

VIII. - LA VIE AU VILLAGE DE 1803 A 1842.

1° *Quelques comptes particuliers.*

Les achats effectués pour le compte des ouvriers concernent surtout des objets vestimentaires, dont les plus régulièrement achetés sont : sabots, chaussons de sabots, souliers aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Pour les hommes: cravates, couteaux; pour les femmes: mouchoirs de cou, bas, " cotillons ", " déshabillés ", tabliers de toile. Les achats sont irrégulièrement espacés dans le temps, ils permettront tout de même des comparaisons de prix.

---

35. Qui se sert de la sape, petite faux à moissonner = moissonneur.

Voici la copie textuelle de quelques comptes :

« MEMOIRE A PAULINNE »

	livres	*sols*
De la St Jean 1808 à la St Jean 1809 elle gagne 40 écus qui fait	120	
Elle a reçu pour un désabiller	17	10
plus pour une cotte rouge	5	10
pour pour bonnet et bonet piqué	8	
plus pour bas et choson et patin	2	
plus pour deux paires de choson	1	10
plus pour une pair de sabot bridé		16
du 6 décembre elle a reçu pour une camisole de drap	9	10
du jour de Noël elle a reçu	18	
du 16 janvier elle a reçu	38	
plus elle a reçu pour sa couturière	1	5
du 15 janvier elle a eu	1	5
du 19 janvier elle a reçu pour payer un mouchoir	5	
plus elle a reçu pour payer ses souliers	6	
plus elle a reçu trois livres le 12 juin	12	
TOTAL	126	6

Remarque : Le total dépasse de 6 livres et 6 sols la somme qui lui était due pour l'année. Dans ce compte, on ne voit que des dépenses vestimentaires, mais il y a 18+38+12 = 68 livres dont on ignore l'utilisation.

« MEMOIRE A JULIE »

	livres	*sols*
De la St Jean 1822 à celle de 1823, elle gagne	120	
elle a reçu	17	10
du jour St Michel elle a reçu cent sols	5	
plus du 4 octobre elle a reçu 20 sols	1	
plus 16 sols de sabots le jeudy d'avant la fête		16
plus le jour de la fête		7
plus d'un autre jour pour payer des chaussons		10
plus du vendredy d'avant la fête une paire de bas	2	
du 31 octobre une paire de chausson		18
plus d'une autre fois elle a reçu	6	4
du 6 décembre	7	14
plus pour une paire de souliers j'ai payé	6	10
plus 6 livres pour payer sa couturière	6	
plus pour une paire de bas	2	6

plus pour une paire de sabots	1	
du 21 février	5	
du 16 mai	2	
du 21 mai une toile à matelas	9	
du 22 pour un bonnet	10	
à la foire pour un bonnet	3	
plus du jeudy saint	2	
plus du jour de pasques	4	
plus pour une marmotte	1	10
du 15 pour un désabillé	14	
plus pour une collerette	1	4
TOTAL	109	9

Remarque : Il reste à Julie 10 livres 11 sols.

« MEMOIRE A JACQUES »

Il gagne	240	
du 22 juillet 1838 il a reçu	5	
du jour de la fête à Boutigny il a reçu	5	
pour la fête à Videlles	10	
Du jour St Simon	50	
J'ai donné à Jean Guillot pour lui	3	10
du jour de Ste Catherine pour aller à la foire à Milly	5	
du 8 décembre j'ai donné à son cordonnier	8	
du 26 décembre	37	
du 20 janvier il a reçu	5	
du jour de carême prenant	10	
un sac de mouture de	22	
du 17 mars	15	
du jour de pasques	25	
	200	10

Il reste donc 39 livres et 10 sols.

Les salaires couvrent généralement les dépenses; le plus souvent, les ouvriers ont un reliquat. Enfin viennent des années où le patron a de la difficulté à pouvoir payer ses ouvriers. Voici, à titre d'exemples, quelques soldes des comptes en fin d'année :

1808	Paulinne redoit	6 livres 6 sols
1810	Pierre redoit	7 livres
1822	Julie: il lui revient	10 livres 11 sols
1824	Julie	13 livres 16 sols

1825	Pierre	2 livres	11 sols
1826	Pierre	20 livres	
1836	Davide		20 sols
1837	le patron doit à Grégoire.....	62 livres	
1842	le patron doit à Hauclin.....	480 livres	

A partir de la Saint-Jean 1824 commence le « MEMOIRE A LOUIS ». Il va occuper des pages et des pages pendant dix ans. Rien n'indique qui est ce Louis. Toutefois, quelques dépenses qu'il a faites, les dates auxquelles elles ont été faites, et des renseignements que m'ont fournis d'autres papiers, m'ont fait comprendre que cet ouvrier est un des fils du propriétaire-cultivateur. En voici quelques témoignages :

En 1831, il achète différentes choses, dont une « épingle d'or » pour « la noce à Alexandrine ». C'est effectivement le moment du mariage de sa demi-sœur Alexandrine Girard.

En 1833, il paie « un sautoir à Rosalie ». Il s'agit de Rosalie Girard, sa plus jeune demi-sœur, qui a 18 ans.

Enfin, en mars 1834, il achète une bague, un bouquet, et un « ruban de gorge pour la mariée ». Il s'agit de son propre mariage, célébré le 1er avril 1834.

Pour lui, comme pour les autres ouvriers, l'année va d'une Saint-Jean à la suivante.

1824 - 1825

	livres	*sols*
pour aller à la noce à Cadet Girard, une paire de souliers	7	
et du même jour un chapeau de seize livres.....	16	
et une cravatte.....	5	
et une paire de bas.....	4	
pour la fête à Boutigny.....	10	
du jour St Michel.....	20	
du jour de la fête à Videlles.....	15	
du 5 novembre payé à Baptiste pour Louis pour un rasoir	3	10
et 20 sols de chausson.....	1	
28 sols du jour Ste Face et 5 L du jour de Noël.....	6	8
plus pour un caneçon.....	4	
du lendemain de Noël.....	12	10
du 1er janvier 1825	5	
du jour St Vincent.....	13	

pour la noce à Montaquoi il a reçu	10	
plus habillement pour la noce : un gillet de	8	
un habit et un pantalon drap bleu et doublure	84	
plus payé son tailleur	98	
TOTAL	332	8

1825 - 1826

	livres	*sols*
pour la fête de Boutigny il a reçu	20	
plus vers la fête de Videlle	13	
plus pour la noce il a reçu	10	
plus en plusieurs fois depuis la noce jusqu'au 18 décembre	20	
du 1er janvier 1826 pour payer ses bottes	28	
payé à Coret pour des souliers et raccommodage	18	10
plus pour une paire de souliers	7	10
plus il a reçu	25	
plus pour un couteau	2	5
plus une paire de bas	3	10
plus deux chemises	22	
plus pour aller à Nangis	15	
du jour St Jean	10	
plus 5 livres qu'il a reçu et qui ne sont pas écrit	5	
TOTAL	199	15

Dans la suite, je ne recopierai pas *in extenso* ce « Mémoire à Louis », je n'indiquerai que les sommes se rapportant à des achats ou des dépenses précis, renseignant sur la vie de Louis. Je noterai cependant la totalité des dépenses pour chaque année.

1826 - 1827

	livres	*sols*
fête à Videlle	13	
pour aller à Nangis	10	
une paire de manches de tricot de 55 sols	2	15
une paire de chaussons de sabots	1	10
une cravatte	2	
des guêtres de peau	4	
pour la contribution	6	2
pour un habit	42	
une paire de bas de coton	3	10

deux couteaux	4	
vers la fin de mai un pantalon	17	15

TOTAL des dépenses : 213 livres et 12 sols.

1827 - 1828

	livres	*sols*
pour avoir un chapeau le jour de la fête à Dannemois	20	
fête à Videlle	25	
fête à Mondeville	10	
pour une épingle d'or	2	5
une paire de bas	4	10
30 novembre une cravatte	5	10
payé son tailleur	96	
raccommodage et cirage et une paire de souliers	8	5
sa montre d'or [36]	128	

TOTAL des dépenses : 401 livres 13 sols.

1828 - 1829

	livres	*sols*
un pantalon et un habit vert	82	7
deux cravatte de soie et une paire de bas	4	10

TOTAL des dépenses : 291 livres 9 sols.

1929 - 1830

	livres	*sols*
pour sa montre	4	
une paire de bretelles	2	10
pour aller à la St Michel	10	
fête à Videlle	10	
une paire de bottes	20	
pour la fête à Mondeville	10	
un couteau et une savonnette	1	7
jour de la foire à Fontainebleau	15	
un canneçon	3	
un gillet	6	
un tricot	7	
vers les Rois pour aller acheter une blouse	10	
pour aller à la foire de St Vincent	10	
le 20 juillet un chapeau de paille	4	

36. Cette montre entraînera pour Louis bien des dépenses de réparations, en particulier il aura souvent à en remplacer le verre.

et pour sa montre..... 1
fête à Boutigny..... 10
fête à Videlle pour une paire de bottes et autres objets
à son cordonnier et argent pour la fête..... 50
une cravatte de soie noire..... 3
une savonnette 15
un ver de montre..... 1
TOTAL des dépenses : 239 livres.

1830 - 1831

Cette année-là, sa demi-sœur Alexandrine, âgée de 21 ans, se marie, le 30 mars 1831.

	livres	*sols*
le 22 octobre pour la boîte à Alexandrine.....	5	
du 6 novembre à Etampes :		
une paire de bas de laine.....	2	18
une paire de chaussons de 24 sols.....	1	4
une paire de sabots.....	1	4
du 1er janvier un couteau.....	3	
pour sa montre payé à Corbeil.....	3	
vers le 1er mars pour des bretelles.....	1	6
pour la noce à Alexandrine: bas, cravattes et autres objets	15	
une épingle d'or.....	11	
vers le même temps une paire de bottes.....	20	

TOTAL des dépenses : 239 livres.

1831 - 1832

	livres	*sols*
22 juillet pour un ver de montre.....	1	
un couteau	1	4
une glace	2	10
pour aller à La Ferté nommé un chef de bataillon...	5	
pour sa montre	2	15
1er février mouchoir et cravatte.....	5	10
un verre pour sa montre.....	1	
17 février un vers pour sa montre.....	1	
18 février pour aller à la revue à La Ferté.....	5	
pour des cravattes au petit marchand.....	3	
22 mai un vère à sa montre.....	1	
17 juin, au petit marchand, pour cravattes.....	2	8

TOTAL des dépenses : 220 livres 12 sols.

1832 - 1833

	livres	*sols*
15 juillet pour son tailleur	152	
souliers à Corbeil	14	10
toile bleue	2	10
une savonnette à la St Martin		15
un rasoir et repassage	5	5
un boisseau de noix	2	10
10 janvier un bonnet de coton	3	10
janvier contribution à Louis	6	6
2 cravattes de 34 sols	3	8

TOTAL des dépenses : 220 livres 12 sols.

1833 - 1834

Dans ce compte est nommée *Rosalie,* sa plus jeune demi-sœur, âgée alors de 18 ans (Rosalie Girard sera ma bisaïeule).

C'est aussi l'*année de son mariage.* Il a 35 ans et il épouse Cécile-Séverine MASLARD, le 1er avril 1834.

	livres	*sols*
Pour payer un sautoir à Rosalie	5	
Pour la noce :		
27 livres de bague,		
11 livres 10 sols de bouquet,		
pour ruban 36 sols,		
un ruban de gorge pour la mariée de 20 sols	38	10
du même jour une chemise de cretonne	17	
une paire de bas	6	
une casquette	2	16
une lame de couteau	1	
pour achever de payer le notaire de Mennecy	3	
pour un verre de montre... (le moins cher)		8
plus des plumes	27	10

TOTAL : 427 livres 8 sols.

Ainsi se termine, dans le registre, le « Mémoire à Louis ». Louis cesse de travailler pour son père. Il travaille à son compte.

RESUME DES DEPENSES DE LOUIS

1824-25, au total : 332 livres 8 sols (deux noces)
1825-26, — : 199 livres 15 sols
1826-27, — : 213 livres 12 sols
1827-28, — : 401 livres 13 sols (achat d'une montre)

1828-29, — : 291 livres
1829-30, — : 239 livres
1830-31, — : 239 livres
1831-32, — : 220 livres 12 sols
1832-33, — : 220 livres 12 sols
1833-34, — : 427 livres 18 sols (année de son mariage)

Pour dix années, il a reçu : 2 785 livres; soit, par année, 278 livres, ce qui est de l'ordre de grandeur du salaire d'un ouvrier; malgré des dépenses importantes chez le cordonnier ou chez le tailleur et quelques achats d'objets de luxe. Mais il est probable que Louis était nourri et logé chez ses parents.

Un nouveau compte apparaît en 1836, celui d'achats effectués, chaque " samedy ", au marché de La Ferté, pour le compte de Louis.

C'est qu'en effet, Louis, marié le 1er avril 1834 et père d'une petite fille: Augustine-Séverine en juin 1835, est veuf en 1836 [37]. Son marché est fait chaque samedi à La Ferté-Alais par quelqu'un de la ferme, et les dépenses sont inscrites soigneusement sur le registre.

1836

	livres	*sols*
Du 20 août au marché de La Ferté pour Louis		
viande et légumes	5	2
graine de navet		12
du samedy 27 août		
viande chez Colette pour	3	9
porc 35 sols	1	15
carottes		3
de la présure pour		8
du samedy 3 septembre		
cochon 40 sols	2	
vache 32 sols	1	60
mouton 20 sols	1	
choux		4
salade		2

37. Les Girard, actuellement cultivateurs à Chêne-Coupé, possèdent l'inventaire après décès de Cécile-Séverine Maslard, daté du 19 octobre 1836.

du samedy 10 septembre		
cochon 35 sols	1	15
vache 32 sols	1	12
veau 10 sols		10
mouton 10 sols		10
choux		8
huile		14
du samedy 17 septembre		
porc 45 sols	2	5
veau		16
vache 32 sols	1	12
4 sols de carottes, 4 d'ognon, 2 de salade		10
présure		9
du samedy 24 septembre		
40 sols de vache, 20 de veau, 40 de porc	5	
8 sols de choux, 3 de carottes, 3 d'oignons		14
du 1er octobre		
52 sols de vache, 15 de mouton chez Colette	3	7
8 s de choux, 3 de carottes, 3 d'oignons		14
Pour la lessive 3 livres de savons et 3 livres de femme de journée, fait 6 livres, Louis a donné 4 livres 3 sols, redoit	1	17
du 8 octobre au marché de La Ferté		
44 sols de viande de chez Colette	2	4
8 sols de choux, 4 de carottes		12
14 sols de présure		14
du samedy 15 octobre		
chez Colette du mouton et du bœuf pour	4	4
pour 6 sols de choux, 3 de carottes, 3 d'oignons		12
du lard pour		12
plus pour la fête un pâté et une tarte	4	
plus un lapin de 25 sols et un chapon de 30	2	15
Louis a eu 2 sacs de bled pour semer de 26 livres du sac, fait 52 livres, plus un lit de 311 fait	83	
du samedy 22 octobre		
chez Colette 13 livres (en poids) de viande, savoir le samedy 8 livres en mouton et bœuf	3	6
et le jour de son inventaire[38] 5 livres de pot-au-feu pour 40 sols	2	

38. Le jour de son inventaire, c'est le 19 octobre 1836 (inventaire après décès de sa première femme).

plus pour 6 s de choux, 3 de carottes, 4 de navet 13
plus une demi pièce de chaux de..... 3
plus pour 12 sols de lard..... 12

du samedy 29 octobre
chez Colette en bœuf et mouton 10 livres..... 4
plus 6 sols de choux et 3 de navets..... 9

du samedy 5 novembre
10 livres de viande chez Colette pour..... 4
plus pour 6 s de choux..... 6

du samedy 12 novembre
8 livres de viande de chez Colette..... 3 4
et 4 s de choux..... 4

du 19 novembre
8 livres de viande de chez Colette pour..... 3 4
plus 2 livres de mouton à 8 sols..... 16
plus pour 6 sols de choux..... 6

du 26 novembre
8 livres 1/2 de viande chez Colette..... 3 8
plus 3 livres de mouton..... 1 4
plus 6 sols de choux..... 6

du 3 décembre
9 livres de viande de chez Colette..... 3 12
3 livres de mouton..... 1 4
plus pour 6 sols de choux..... 6

du 10 décembre
9 livres de bœuf et mouton chez Angot à 10 s.. 4 10

du 17 décembre
5 livres de viande de chez Angot et 3 s d'oignon 2 13

du 24 décembre
4 livres 1/2 de viande de chez Angot..... 2 5

du 31 décembre
5 livres de viande de chez Angot..... 2 10

1837

livres sols

du 8 janvier
3 livres de viande chez Angot..... 1 10

plus au marché de Corbeille le 30 décembre
une paire de bas de..... 1 8
et plus une robe pour sa fille de..... 14
plus pour lui une cravatte de..... 4 10

plus du 7 janvier au marché de Corbeille
une paire de bas pour sa fille..... 1 5
plus pour la petite servante de Louis un tablier et un mouchoir..... 3
plus pour la façon de la robe à sa fille (la façon 2 livres, et 23 sols de doublure)..... 3 3
Chez Madame Noché payé..... 9 6
du samedy 7 janvier
Chez Angot 4 livres de viande..... 2
du samedy 21 janvier
Chez Angot 3 livres de viande et 4 s de choux.. 1 14
du samedy 28 janvier
chez Angot 3 livres de viande..... 1 10
plus pour 40 sols de filasse..... 2

[dans la marge]

du 11 décembre Louis a reçu 300 livres
du 2 janvier Louis a reçu 500 livres
pour la noce 3 dinde 21 livres
Louis a reçu 100 livres pour payer son cordier

2° *Principaux achats.*

Les achats sont peu variés, c'est donc que l'alimentation ne l'était pas non plus.

Chaque samedi, trois, quatre et même cinq kilos de viande, désignée comme: viande, bœuf, vache, mouton, rarement veau, un peu de porc ou cochon, du lard.

Les légumes sont avant tout les choux, puis carottes, navets, oignons, une seule fois de la salade. Il est vraisemblable qu'on mangeait des légumes du jardin (Louis a acheté de la graine de navet, le 20 août).

L'achat de présure signifie qu'on faisait du fromage à la maison.

Pour des circonstances exceptionnelles, on fait des achats particuliers :

— pour la fête: un pâté, une tarte, un lapin et un chapon;
— le jour de son inventaire: viande pour pot-au-feu avec choux, carottes, navets, et aussi du lard;
— pour la noce: 3 dindes.

Pour le nouvel an, des achats ont été faits à un marché plus important, celui de Corbeil: achat de tissu pour faire une robe à la petite Augustine. Cette robe a été faite à Corbeil, puisque, la semaine suivante, la doublure et la façon de cette robe ont été payées (prix total de cette petite robe: 17 l 3 s). On a aussi acheté des bas pour la petite fille, et un tablier et un mouchoir pour la « petite servante », enfin une cravate pour Louis.

En octobre, on fait " la " lessive. C'est un travail annuel le plus souvent, parce qu'on avait des douzaines de draps, de nappes, etc. Elle se faisait dans le grand « cuvier cerclé en bois », avec son échelle et sa chaîrière[39] placé dans une grange.

Remarquons que Louis Girard achète 3 livres de savon en 1836; peut-être avait-on abandonné la lessive à la cendre.

3° *Prix.*

Voici le prix de quelques articles en francs et centimes[40]:

	sabots	*chaussons*	*chaussures*	*bas*	*cravate*	*couteau*	*déshabillé*
1808	0,90	0,90	4,25	1			17,50
1809	0,80	0,75	6				14
1811	0,80	1		2,75			
1812	0,60						
1818	0,80		4,50				12
1820	0,90	1	5	3			
1821	1	1,10	6	2,25			
1822	1	0,80		2,30			
1823	0,80	0,90		2,30			14
1824	0,80 H 1,10	1,25 H 1,40	H 7	2,25 H 4	H 5	1,40	8
1826		H 1,10	H 7,50	H 3,50	H 2	2,50	
1829				H 2,90	H 5,50	2 2,50	14
1832		H 1,20	20 (bottes)	H 3,10		1,20 3	

39. *Châtier* (ou *chaîtière* ?), c'était comme une sorte de drap de forme carrée dans lequel on enfermait la cendre ou *charrée* destinée à nettoyer le linge, pour que cette cendre ne jaunisse pas le linge. (J'ai vu un charrier chez ma grand-mère, le centre était jauni. Il y avait longtemps qu'il ne servait plus.) Naturellement, la lessive se faisait dans le cuveau.

40. Lorsqu'un prix est précédé de la lettre H, c'est qu'il s'agit d'un article pour homme.

Lorsqu'on regarde ces prix, on est frappé par leur sensible fixité :

Les sabots valent 0,80 franc, il s'y ajoute 0,20 franc de brides, mais les mêmes brides servent pour plusieurs paires de sabots successives. Les chaussons de femme coûtent environ 1 franc, les petites différences peuvent tenir à la qualité de l'objet.

De même pour les chaussures de femme qui valent entre 4,25 francs et 6 francs. Acheter des bottes est une énorme dépense (de 20 à 28 francs); de même pour le " déshabillé " des femmes (de 8 à 17 francs).

4° *Distractions.*

Les principales distractions, à cette époque-là, sont les fêtes patronales de tous les bourgs voisins, dans un rayon de 5 km (Videlles, Mondeville, Dannemois, Beauvais, Boutigny, Guigneville, Soisy...). On s'y rend à pied. On va aussi aux foires : à Milly (10 km), à Corbeil (25 km), à Fontainebleau (25 km), à Etampes (24 km)... Ces sorties sont des occasions de dépenses (achat de vêtements); mais le plus souvent, il n'est pas indiqué à quoi l'argent a été utilisé. On s'y rendait sans doute en voiture à cheval.

Voici un aperçu de ces fêtes, avec leur incidence financière :

1817. Deneuville
- 20 f pour aller acheter un chapeau le jour de la fête à Dannemois
- 7 f du jour de la fête à Videlles
- 5 f pour aller à la fête à Soisy
- 6 f du jour de la foire à Milly

1818. Toinette
- 5 f pour la fête à Mondeville

1822. Julie
- 7 sols du jour de la fête

1823. Julie
- 12 f 10 sols pour aller à la St Michel (foire d'Etampes)

1824. Louis
- 10 f pour aller à la fête à Boutigny
- 20 f pour la St Michel (Etampes)
- 15 f pour la fête à Videlles

1825. Louis
20 f pour la fête à Boutigny
13 f pour la fête à Videlles
Julie
5 f pour aller à la foire le 3 mai
1826. Julien
15 f pour la fête à Dannemois
20 f du jour de la fête à Moigny
Louis
15 f pour la fête à Videlles
1827. Louis
20 f pour un chapeau à la fête de Dannemois
25 f pour la fête à Videlles
10 f pour la fête à Mondeville
Le berger
20 f pour aller à la fête de Dannemois
20 f du jour de la fête à Moigny
1828. Louis
10 f pour la fête à Videlles
10 f pour la fête à Mondeville
15 f pour la foire à Fontainebleau
1830. Louis
10 f pour la fête à Boutigny
50 f pour une paire de bottes et autres objets chez son cordonnier et argent pour la fête à Videlles
1831. Louis
25 f du jour de la fête à Videlles
10 f pour la foire à Fontainebleau
5 f pour la revue à La Ferté
1832. Louis
5 f pour la fête à Mondeville
10 f pour la fête à Videlles
5 f pour la fête à Dannemois
1833. Louis
3 f pour la foire à Montargis
15 f pour la fête à Videlles
Henry
10 f pour la fête à Videlles
1835. Grégoire
10 f pour la fête à Dannemois
25 f pour la fête à Beauvais.
5 f pour la fête à Mondeville

1836. Grégoire
25 f pour la fête à Beauvais
Auclin
30 f du 13 novembre pour la fête à Mondeville
Davide
20 sols pour la fête à Videlles

1838. François Charpentier
25 f pour la fête à Boutigny
Jacques Dardelet
5 f pour la fête à Boutigny
10 f pour la fête à Videlles
5 f du jour de Ste Catherine pour aller à la foire à Milly

1840. Hauclin
100 f pour la fête à Guigneville
François
15 f pour la fête à Guigneville

1842. Hauclin
10 f pour la fête à Dannemois
Victoire
5 f pour la fête à Videlles

Les noces et les baptêmes étaient également prétextes à réjouissances et dépenses :

1821. Julie
4 f pour aller à la noce

1824. Sulpice
7 f 5 sols pour dragées et sucre quand il a été " parein " chez sa sœur
Louis
10 f pour la noce à Montaquoi, plus 8 f pour un "gillet" et un habit et pantalon drap bleu et doublure de 84 f plus donné à son tailleur 98 f pour la noce total : 200 f

1826. Sulpice
7 f 14 sols de dragées pour baptême

1835. Grégoire
110 f du jour de la noce

1836. Grégoire
10 f du jour qu'il a été à la noce à Borgey

1838. Jacques Dardelet
25 f du 16 avril pour aller à la noce de sa cousine

On dépensait volontiers de l'argent au jeu :

1804. Saclas
45 sols du 13 décembre pour jouer aux cartes

1805. Collot
3 livres du 9 février pour jouer aux cartes

1807. Deneuville
20 sols pour jouer aux cartes

1825. Julie
3 f pour jouer aux dés.

Quelques dépenses exceptionnelles sont à relever :

1806. Le berger
16 f pour son chien
72 f pour une demi-livre de tabac

1822. Le berger
15 f pour payer son chien

1824. Sulpice
20 f qu'il a reçu la veille qu'il a tiré à la milice et 20 f le lendemain plus 24 sols de " ribotte " avec Alexandre
une tabatière de 15 sols et 5 sols de tabac (à priser ?)
Julien
a reçu 24 sols de " ribotte "

1833. Henry
20 sols du 21 janvier pour payer les livres

1836. Hauclin
30 f pour un chien de garde
Davide
5 sols de papier à écrire

1838. François Charpentier
50 sols pour le conseil de révision

1841. La Frame
20 sols pour une clef à la cassette à Hauclin (une " réparation " semble-t-il ?)

La coquetterie n'est pas inconnue :

1818. Marie
10 sols pour un miroir
Toinette
16 f pour un " abillement " rose

1837. Hauclin
« a évu une montre de 35 francs »
1841. Joséphine
un soutoir de 45 sols

5° *Calamités.*

Au nombre des calamités, la maladie est bien la première. Nous en relevons une conséquence dans l'inventaire de 1811, au chapitre des dettes : « au sieur Galie chirurgien à La Ferté Alais pour pansemens et médicamens..... 80 francs ».

Il s'agit certainement des soins donnés à la deuxième femme de Jean-Louis Girard, Anne-Adélaïde Hénault, décédée le 12 septembre 1811.

Sur le registre où sont inscrites les principales dépenses de quelque trente-cinq personnes durant quarante années, l'incidence de la maladie apparaît trois fois seulement.

1° Mémoire du berger de 1835 : « Aubin a été au champ en sa place 2 jours comme il était malade et deux demi-journées en deux fois, fait 3 journées..... 3 f. »

2° Mémoire à François Charpentier: « Du 24 janvier 1840 j'ai donné à Toiny 4 francs pour 4 journées qu'il a fait pour lui et 3 livres et 17 sols de médecine, fait..... 7 f 17 s. »

3° Mémoire à Hauquelin : « Du 26 janvier 1840, j'ai donné 4 francs à Toiny pour 4 journées qu'il a fait pour lui, plus pour 4 livres de médecine, fait..... 8 f. »

Pour les ouvriers de la ferme, il n'y a pas de frais pour le médecin, mais seulement pour de la « médecine », et l'obligation de payer la personne qui les a remplacés au travail.

Hauquelin gagne, en 1840, 280 francs dans son année, à peine 24 francs par mois. Ses quatre jours de maladie lui ont coûté le tiers de son salaire mensuel (en argent).

Une calamité concernant les récoltes, très redoutée des cultivateurs, c'est la grêle. Pour s'en prémunir, Jean-Louis Girard avait contracté une assurance auprès de « La Cérès, société d'assurance mutuelle contre la grêle, qui, en 1836, en était à sa 13e année d'existence. Pour l'exercice 1836, comme complément du fonds de garantie et frais de direction, et ce pour les récoltes soumises à l'assurance, suivant son acte d'adhésion enregistré sous le n° 8 174 », il avait payé cent un francs cinquante-neuf centimes. Le montant de l'assurance en première classe étant de 12 500 francs.

Enfin, contre toutes sortes de maux, on avait recours, si j'en juge par des feuilles volantes, écrites par Jean-Louis Girard et conservées dans son registre, à d'autres pratiques. Je les recopie, en respectant leur orthographe baroque :

« En métant la main gauche sur le col du cheval : Saint Joseph Darimaty et Nicodémus avons forgez tricoises et martaux pour déclouer notre Seigneur Jésus Christ de la croix tranche et tranchisson ronge a trente six sortes de maux sil y sont je te commande que tu aye a sortir du corps de ce cheval aussy vray aussy véritablement comme Saint Joseph a détaché le précieux corps de notre Seigneur Jésus Crist le jour du grand Vendredy en disant sanguinabus manistis mitesaeas. »

« Pour tourner la baguette
il faut être nez du mois de Mars
Lorsque le soleil parais sur lhorison vous couperez une baguette de noisettiere sauvage semblable a la Verge de Moyse et de jacob. Cette verge fera fourche on la coupera a six pouces et demie de la fourche en la coupant au lever du soleil. La tenant de la main gauche la coupé de la droitte en trois coups de couteau, en dixant je te ramas pour que tu aye la force de la verge Moyse et de Jacob pour découvrait tout ce que je voudrois scavoir. »

« Belle Etoille qui avez sauvez les Mages de la fureur Derode Ainsy que Saint Josef lorsquil sauva la Sainte Vierge et notre Seigneur Jésus Christ en Egypte, que mon corps et mon sang soit sauvez au nom de la Sainte Vierge, Sainte Marie Madeleine, Sainte Geneviève, Sainte Elizabeth, au nom du perre du fils et du Saint Esprit ainsisoitil. »

« Cheval telle poil appartenant à..... je te commande que tu ai ate laisser férer. Homme et femme porter ni plus ny moin que la Vierge porta notre Seigneur Jesus Christ en Egypte. »

« Feu perd ta chaleur comme judas fit sa couleur quand il trahit Notre Seigneur Jesus Crist au jardin des olives aunom du père. »

« Conjuringos ardentes et essouliomé flamma de carbonibus et Sancti Laurenti feu feu feu je te commande de la part du Grand dieu vivant que tu ne fasse aucun acroissement sur le batiment apartenant a..... »

« Au nom du père et du fils et du Saint Esprit, arssiée, darssiée, verssiée et renverssiée, touchant l'animal neuf jours disant les parolles que voila avant le soleil. Et après les avoir touché neuf jours vous metré laditte touche au lintau de la porte de létable, attaché avec un cloux neuf qui nait jamais servi vous lessez le billet neuf jours que laditte vache ou lesdittes vaches fassent leur neufveinne après vous. »

Ces sortes d'incantations destinées à obtenir la guérison du cheval, des vaches ou même de l'homme, ou à faire cesser les incendies, sont-elles si surprenantes, à cette époque ?

Que savait-on sur les maladies, sur l'hygiène ? Que la foudre incendie une grange ou que la maladie tue un cheval, c'était malchance, mauvais sort incompréhensible.

Jean-Louis Girard et les autres paysans de cette époque étaient désarmés devant les maladies des gens ou des bêtes, et souvent aussi devant l'incendie des bâtiments couverts de chaume, emplis de gerbes.

Les formules copiées par Jean-Louis Girard font intervenir des expressions pour nous incompréhensibles, ou parfois des mots latins mal transcrits, mais on y invoque saint Joseph, Nicodème, le Père, le Fils, le Saint-Esprit. On rappelle l'histoire de Moïse, des Mages conduits par l'Etoile, la fuite de la Vierge et de Jésus en Egypte, la trahison de Judas... Ce sont des prières.

IX. - CONCLUSION.

Grâce à ce registre de comptes et à quelques titres de propriété, nous avons vu vivre une famille de cultivateurs pendant un demi-siècle. Deux figures y dominent : celle de Jean-Louis, fils de cultivateurs, né en 1765, d'abord ouvrier chez son père, puis seul exploitant d'une ferme dont il doit racheter les quatre cinquièmes à ses frères et sœurs, maire de son village pendant dix-neuf ans, qui se retire à 77 ans en partageant ses biens en sept parts; et celle de son fils Louis, né en 1799, qui travaille longtemps comme ouvrier à la ferme paternelle, puis l'exploite à son tour.

Père et fils ont une destinée peu différente : Dur travail de la terre après de brèves études, responsabilités d'une exploitation vers 35 - 40 ans, veuvages, nombreux enfants à élever et établir, mais aussi confiance en la nature qui, bon an

mal an, nourrit son homme, stabilité et même aisance, et famille unie.

C'est bien sûr la vie de la plupart des cultivateurs du XIXe siècle. Ces papiers nous ont permis de les examiner de plus près, de visiter leur maison, de manger à leur table, de partager leurs joies et leurs deuils.

J'espère que mes lecteurs y auront pris autant de plaisir que j'en ai eu à retrouver ces ancêtres dont les descendants ont continué à " cousiner " régulièrement jusqu'en 1914, et de façon plus intermittente jusqu'à ce jour. Ces recherches seront un lien de plus entre eux.

M.-C. COURTIS.

Gisements préhistoriques disparus du Petit-Clamart commune du Plessis-Robinson [1]

Situation.

A l'emplacement de la zone industrielle du Plessis-Robinson, qui s'étend de part et d'autre de la nationale 186 qui relie Versailles à Choisy-le-Roi en longeant la forêt de Verrières, était encore exploitée, il y a vingt ans, la briqueterie Lafontaine. Elle était située près du rond-point du Petit-Clamart, au lieu dit « Les 100 arpents [2] », à 169 - 172 m d'altitude.

De 1933 à 1937, alors qu'elle était en pleine activité, notre collègue et ami Claude Seignolle en surveilla les travaux. Il récolta et sauva ainsi d'une destruction certaine et souvent systématique, de la part d'ouvriers superstitieux ou avides de trésors, les épaves d'une abondante et belle industrie [3].

En effet, pour les ouvriers italiens, les outils préhistoriques et spécialement les haches polies étaient associés au mauvais œil et, pour le conjurer, ils les brisaient, imités en cela par les ouvriers belges qui, eux, y cherchaient une pépite d'or [4].

Outillage.

Les deux zones de concentration de l'outillage étaient nettement séparées :

La première, au sud, en lisière de la forêt de Verrières, à industrie exclusivement en grès lustré, se rapportant au mésolithique montmorencien "A" (pics, quartier d'orange); la seconde, à l'ouest, à industrie néolithique où domine le silex. Toutes deux, *in situ*, dans le limon des plateaux recouvrant

1. Hauts-de-Seine, arrt et canton de Sceaux.

2. Voir carte I. G. N. au 1/25 000e. Cord.: 592 - 830 × 119 - 360.

3. Seignolle (Claude): *Contribution à l'étude des origines parisiennes: les fouilles de Châtenay et Robinson.* Paris, Maisonneuve, 1945, in-12, 64 p., 11 pl., 2 fig.

4. Van Gennep avait constaté la même chose à L'Hay-les-Roses.

les meulières du Chattien qui chapeautent sporadiquement le Stampien (haches, ciseau, racloirs, grattoirs, retouchoir, polissoir, tranchets, lames).

Il est à signaler la présence d'un biface acheuléen cordiforme allongé, à double patine, trouvé également dans la seconde zone.

Matière première.

Le silex est tiré de galets provenant du Stampien qui affleure en contrebas à l'est du plateau où est située la carrière; également de meulières éparses près du sommet des pentes. Le grès lustré, lui, est tiré des blocs qui ont favorisé la création d'ateliers dans les environs. Certains vestiges de gîtes subsistent encore, malgré l'action dévastatrice des carriers. Ils se trouvent à mi-pente, recouverts par les meulières, à la cote moyenne de 140 - 150 m [5].

Citons un exemple d'importation de silex : une lame en silex du Grand-Pressigny, trouvée par Cl. Seignolle qui surveillait le travail d'un ouvrier.

Claude Seignolle nous a offert les pièces qui lui restaient. Une partie de sa collection avait été déposée, en 1936, à la bibliothèque de Montrouge et quelques outils avaient été égarés pendant la guerre. Nous en avons fait don au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye [6].

L'ensemble de l'industrie est à rapprocher de celle de type agricole de L'Hay-les-Roses [7], avec laquelle elle a une grande similitude et dont elle n'est distante que de quelques kilomètres.

C. SACCHI.

---

5. DANIEL (M. et R.), BAILLOUD (G.), SACCHI (Ch.), GELLEE (J.) et MASSEIX : *Ateliers campignien et montmorencien de la forêt de Verrières.* (En cours de publication.)

6. Voir pl. VII et VIII.

7. DANIEL (R.) : *Recherches préhistoriques dans les bois de Meudon, Chaville, Viroflay et Ville-d'Avray,* dans *B. S. P. F.*, tome LXII, 1965, fasc. 2, p. 358-367, 3 fig., et : *Notes et remarques sur les sites agricoles aujourd'hui disparus à L'Haÿ-les-Roses et à Chevilly-Larue,* dans *B. S. P. F. (c. r. s. m.)*, fév. 1965, p. LVIII à LXVIII, 3 fig.

LECLERC (Paul) : *Stations préhistoriques découvertes à L'Haÿ-les-Roses et à Chevilly-Larue,* dans *Bulletin archéologique,* 1928-29, p. 435-443, 1 carte, et : *Fond de cabane néolithique à Chevilly,* dans *Bulletin archéologique,* 1928, p. 445-449.

Matériel figuré par PANTHIER (A.) et LECLERC (R.), dans: *Les fouilles de Paul Leclerc à L'Hay-les-Roses,* Le Puy, 1930.

Prospection aérienne

A la demande de la société archéologique de Méréville, deux missions aériennes ont été accomplies cet été en juillet et en septembre sur la haute vallée de la Juine. Malheureusement, les résultats ont été quelque peu décevants, et un orage menaçant nous a empêché d'atteindre Blandy où la villa repérée en 1964 risquait fort de se montrer.

C'est à l'ouest de la Juine que des substructions gallo-romaines ont été décelées. Une exploitation agricole assez importante était visible dans son enclos, au lieu dit "La Remise des Murs", près du hameau de Montreau, dépendant de la commune de Méréville. L'utilisation malencontreuse de pellicule ektachrome sensible aux infrarouges n'a pas permis d'en relever le tracé. De même pour la villa d'égale importance repérée à l'est du bois Chenu, sur le terroir d'Angerville. On apercevait nettement une petite tache circulaire dans une des pièces de l'habitat, tache qui peut témoigner de la présence d'un puits ou d'une citerne qu'il serait intéressant de fouiller.

Un ancien chemin, venant en oblique d'Angerville pour rejoindre, semble-t-il, le chemin de Saint-Mathurin, était également visible, traversant la villa.

Il faut noter le toponyme "La Remise des Murs", car si la remise a été mise en culture, les traces de substructions sont toujours présentes, seuls vestiges d'une occupation agricole gallo-romaine complètement oubliée.

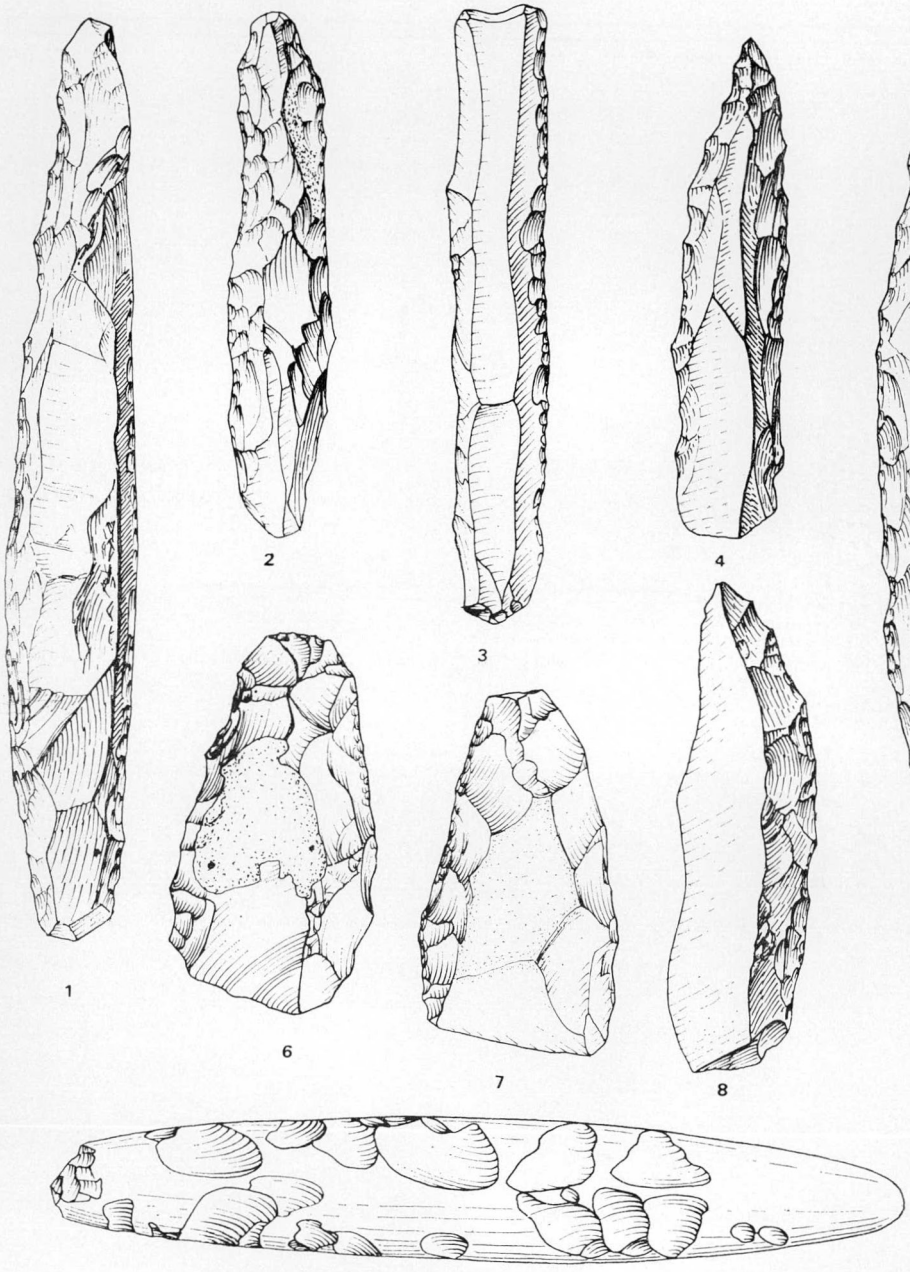
La campagne de photographies aériennes 1970 en Beauce a été particulièrement réussie, notamment dans le secteur Mérouville - Ouarville - Sainville (Eure-et-Loir).

De très importantes substructions ont été relevées à Sampuy sur près de 40 hectares. Nous sommes là sur l'emplacement d'un gros vicus, probablement un marché, au croisement de deux importantes voies romaines et à la frontière entre Carnutes et Senons.

Le site de la Mône a révélé un autre vicus, probablement un relais, au carrefour du chemin de Saint-Mathurin et de la voie d'Ablis à Blois. Le tracé d'un fanum rustique avec ses dépendances et vraisemblablement son puits a pu être localisé.

Ce secteur est particulièrement menacé par l'autoroute en voie de réalisation, et une fouille de sauvetage y est envisagée.

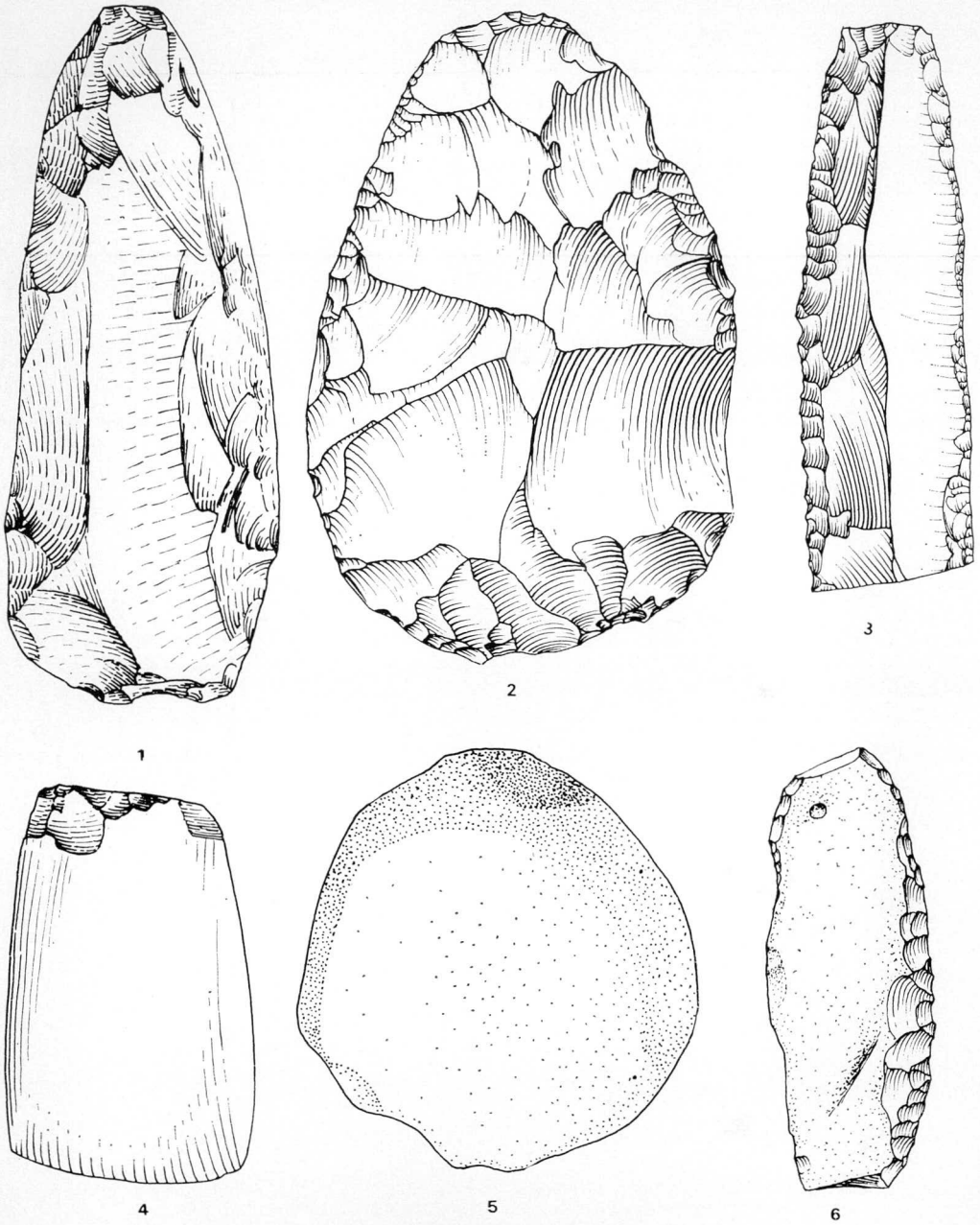
D. JALMAIN.



Gisement du Petit-Clamart

1: pic montmorencien en grès; 2: pic montmorencien en grès; 3: retouchoir sur lame en silex; 4: pic montmorencien en grès; 5: pic montmorencien en grès; 6: tranchet néolithique en silex; 7: tranchet néolithique en silex; 8: quartier d'orange montmorencien en silex; 9: ciseau néolithique en silex.

Dessins de Colette Nicolardot, réduction aux 2/3.



Gisement du Petit-Clamart

1: ébauche de hache en grès, néolithique; 2: biface acheuléen en silex, paléolithique; 3: lame en silex du Grand-Pressigny (I.-&-L.), néolithique; 4: hache polie en grès, néolithique; 5: polissoir en grès, néolithique; 6: racloir sur lame en silex, néolithique.

Dessins de Colette Nicolardot, réduction aux 2/3.

Fouilles et trouvailles

BURES-SUR-YVETTE [1]

De récents travaux de déblaiement ont permis de découvrir, par hasard, les traces d'un habitat gallo-romain à Bures-sur-Yvette. La terre retirée au carrefour du vieux chemin d'Orsay-le-Guichet à Gif et de la rue de Moulon recélait en effet des tessons de poterie commune et des débris de *tegulae* avec un moyen bronze encore marqué très lisiblement : « *M. Antoninus Aug. Germ. Sarmaticus* » et : « *Imp VIII Cos III S.C.* » avec l'autel représenté sur la pièce n° 1 480 dans l'ouvrage de David R. SEAR [2].

Grâce à l'obligeance de la municipalité de Bures et à l'aide de quelques amis, un sondage a été effectué immédiatement au nord du transformateur. Il a permis de trouver en place d'autres tessons en nombre suffisant et à une profondeur telle (40 à 50 cm) qu'on peut éliminer l'hypothèse d'un épandage relativement récent d'ordures parisiennes, ainsi que cela s'est pratiqué longtemps sur les champs de la ferme de La Guyonnerie. La présence d'une pièce de monnaie et de nombreux tessons de poterie commune d'usage courant, dont une terrine à lait à bec verseur (une tèle), tandis que la céramique sigillée plus luxueuse est absente, laisse à penser que nous n'avons ici qu'un humble habitat rural, du IIe siècle après J.-C.

Peut-être des bâtiments plus importants se trouvaient-ils à proximité ? Avec murs appareillés et tegulae ? Plus à l'ouest, vers La Fèverie ? C'est possible.

Il est regrettable que les travaux d'établissement de l'égout de la rue de Moulon n'aient pas été suivis. Il faudra surveiller tout ce secteur appelé à être construit prochainement.

D. JALMAIN et S. LEFÈVRE.

---

1. Arrt de Palaiseau, canton d'Orsay.

2. *Roman coins and their values.* Londres, Seaby, 1964, in-12, 288 p.

CHAMPLAN [3]

Cette campagne 1970, menée avec un effectif très faible, ne nous a permis de dégager qu'un espace limité. Les moyens matériels à notre disposition pour faire face au dégagement des couches archéologiques placées sous des déblais atteignant de 2 à 10 m d'épaisseur, étaient encore une fois insuffisants.

Nous avons repris le chantier là où nous avions dû le laisser en 1969 [4]. Les coupes avaient subi quelques sondages effectués par des clandestins qui n'avaient pas cependant détruit la totalité des vestiges mis au jour.

Cette nouvelle campagne a eu pour but essentiel l'étude stratigraphique des couches situées à l'intérieur de l'habitat gallo-romain, ainsi que la recherche de la situation exacte de l'habitat gaulois.

En dégageant la partie nord-ouest du chantier, nous devions mettre au jour le prolongement du mur gallo-romain sur une longueur de 4 m, ainsi qu'un éboulis d'un niveau inférieur.

La coupe est, la plus difficile à atteindre car les déblais sont plus importants à cet endroit, n'a pu être approfondie que de 1 m à 1,50 m sur un front de 6 m.

Nous n'y avons rencontré que des éboulis ne permettant pas d'affirmer l'orientation du mur dont ils proviennent. Toutefois, attendu que ces éboulis ont tendance à s'étendre selon un axe est-ouest, nous supposons qu'il s'agit d'un mur parallèle au précédent qui délimiterait une habitation large de 5 à 6 m.

Au cours des travaux précédents, nous avions pu constater deux occupations du site, l'une de la Tène III, l'autre gallo-romaine jusqu'au I^er^ siècle de notre ère.

Habitat de la Tène III

La population gauloise s'établit au cours de la première moitié du premier siècle avant J.-C. sur cette éminence placée en butoir devant la vallée de l'Yvette, non loin de la vallée de la Bièvre qui pourrait être considérée comme un poste de frontière naturelle face au sud.

---

3. Arr^t^ de Palaiseau, canton de Longjumeau.

4. Voir compte rendu dans le bulletin 1969, p. 101-106 et pl. VII.

Ce niveau très homogène a livré un grand nombre de monnaies gauloises (actuellement à l'étude), ainsi que des vases d'usage domestique à panses ovoïdes ou carénées bien représentatifs de la Tène III. Deux de ces vases sont peignés extérieurement.

Situé dans les limites du territoire des Parisii, le site de la butte Chaumont démontre à travers ses monnaies une très forte influence sénone.

Habitat gallo-romain

La lente évolution que montrent les produits de cette couche (poteries et fibules de tradition gauloise et monnaies s'étalant de la République romaine à la fin du I^er^ siècle), laisserait penser que ce site gaulois a été romanisé au début du I^er^ siècle de notre ère. Romanisation accompagnée d'un aménagement du site avec construction de soubassement de pierres, le centre de l'habitat n'étant pas modifié et reposant sur la couche gauloise légèrement remblayée à certains endroits afin de corriger la dénivellation.

La position du matériel recueilli, notamment les revêtements intérieurs peints ainsi que la dénivellation du terrain, permettent d'affirmer que le mur 1 délimite la partie nord de l'habitat gallo-romain.

Les découvertes actuelles ne nous permettent pas de le définir avec certitude; toutefois, après étude du matériel recueilli, il ne semble pas qu'il puisse s'agir d'un édifice militaire. Cet habitat fut détruit par le feu à la fin du I^er^ siècle de notre ère ou tout au début du second. Le site fut abandonné et aucune trace d'occupation postérieure n'a pu être rencontrée.

Il est à noter que le territoire de Champlan jouxte celui de Longjumeau, vicus assez important à partir du I^er^ siècle de notre ère. L'attrait d'un tel centre a très bien pu être la cause de l'abandon de la butte de Champlan.

A ce sujet, il est à noter que le nom gallo-romain de Longjumeau, *Nongemellum,* peut fort bien dériver de *Noviomagus :* nouveau marché [5].

P. DUMONTIER.

---

5. ROBLIN (Michel) : *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque.* (Paris, Picard, 1951, in-8°, 360 p.), p. 35.

CORBEIL-ESSONNES[6] *- Les Tarterêts*

La fouille, reprise l'an dernier par Mme Schmider, d'un site paléolithique[7] a été achevée cette année. Elle a permis la mise au jour d'un nouveau foyer. Elle fera l'objet d'un article dans le *Bulletin de la Société préhistorique française.*

A 800 m environ à vol d'oiseau de ce site, dans le vaste terrain vague compris entre la rue Emile-Zola et la rue Gustave-Courbet, a été repéré, à l'occasion de la construction d'un immeuble, un nouveau site du paléolithique supérieur qui était déjà en partie détruit. M. Brézillon, directeur des Antiquités préhistoriques de la région parisienne, aidé de ses élèves et de quelques archéologues de Corbeil et des environs, y a organisé une rapide fouille de sauvetage dont il rendra compte dans *Gallia préhistoire.*

P. C.

CORBEIL-ESSONNES - Prieuré de Saint-Jean-en-l'Ile[8]

La majeure partie de l'hôtel prioral de Saint-Jean-en-l'Ile a été démolie, d'octobre à décembre 1969. A la demande de M. l'architecte des Bâtiments de France, la Société a pris l'initiative de faire des sondages, sur les lieux, avant la construction d'un Centre du Cadastre et des Hypothèques, afin de sauver tous les vestiges de la Commanderie de Saint-Jean qu'on pourrait y retrouver.

Ces fouilles, auxquelles la municipalité a apporté son aide efficace, ont été exécutées par le groupe archéologique d'Arpajon, le Centre culturel de Lardy, des jeunes de Corbeil-Essonnes et des environs, et quelques fouilleurs de Seine-et-Marne. L'autorisation a été accordée par la Direction des Antiquités historiques le 10 avril.

Les premiers sondages, décevants, ne révélèrent aucune trace de l'ancien cloître. Par contre, quelques tessons gallo-romains furent trouvés. La thèse de la dilapidation des collections du musée Saint-Jean fut retenue momentanément. Un sondage stratigraphique entrepris pour vérification mit en évidence une couche gallo-romaine en place.

---

6. Arrt d'Evry, chef-lieu de canton.

7. Voir ci-dessous (Bibliographie) le compte rendu qu'en ont publié F. Champagne et B. Schmider dans le *B. S. P. F.*

8. Voir pl. IX.

L'ampleur du site n'apparut vraiment que lors de l'établissement des fondations du futur bâtiment. Mais, à partir de ce moment, il ne fut plus possible de mener la fouille à bien. Il ne restait qu'à sauver le mobilier mis au jour par les engins.

En ce qui concerne la période postérieure à l'occupation gallo-romaine, seule la délimitation des caves des anciens édifices a pu être effectuée. Elles sont perpendiculaires à la rue Féray et sont encore praticables sur 6 à 7 m du côté de la propriété voisine (zone B).

Les sondages effectués au-dessus de la voûte (zone B') ont restitué des fragments de poteries médiévales ainsi que d'autres plus modernes. Ont été trouvés également : trois liards de Louis XIV (atelier de Saint-Lô) et de nombreuses épingles à linceul en argent.

L'unique sondage stratigraphique (zone A) réalisé s'établit ainsi :

de 0 m à 0,27 m : terre végétale;
de 0,27 m à 0,37 m : sol peu consistant, réutilisé après la construction du cloître;
de 0,37 m à 0,65 m : sol compact (pierres, plâtras, débris de stuc peint, poteries brisées incluses) devant être celui du cloître ou le support de ce dernier;
de 0,65 m à 0,90 m : niveau gallo-romain: cubes de mosaïques, mur, monnaie (Constant Ier, émission 341-346).

A la suite de ce sondage, ont été trouvés, dans la coupe effectuée par les engins (à 1 m de profondeur, sur une épaisseur moyenne de 0,40 m), les objets suivants :

Zone C :

- nombreuses tuiles et pilettes d'hypocauste;
- poteries commune et sigillée (Argonne, IIIe et IVe siècle);
- une épingle en os;
- verrerie;
- stuc peint (ocre et rouge);
- deux pièces de monnaie : Tétricus père (270-273).

Zone D :

- sept monnaies groupées : deux de Dioclétien (émission Rome 297-298) et de Maximien Hercule (émission Londres 303); cinq petits bronzes de Constantin Ier

(émissions Arles 316, Londres 321-322, Arles 324-325, Trèves 332-333 au type "Constantinopolis") et de Constance II (émission Lyon 330-335).

Zone E :

- mur.

Tous ces éléments nous permettraient de fixer la période d'occupation au IIIe-IVe siècle, si nous n'avions également trouvé un fragment de sigillée de la Graufesenque (drag. 24-25, 70 après J.-C. max.), ainsi que de la poterie commune noire exécutée au lissoir, du même type que la vaisselle indigène des Ier et IIe siècles après J.-C., ce qui remet en question l'origine du site. D'autre part, le manque d'information nous met dans l'impossibilité d'en établir la période de destruction.

J.-P. PINEAU.

CORBEIL-ESSONNES - Rue de Paris (nos 28-30)

En septembre 1970, MM. Régibier, propriétaires du terrain, signalaient à Mme Cavailler la découverte d'objets gallo-romains par des ouvriers qui effectuaient des sondages pour la construction d'un grand magasin à l'emplacement de l'ancien relais de poste d'Essonnes (maison Radot, face à l'église Saint-Etienne d'Essonnes). L'équipe constituée pour la fouille de sauvetage de Saint-Jean-en-l'Ile commença à y fouiller à partir du 19 septembre, sous l'égide de la Société. L'autorisation officielle fut délivrée le 25 septembre.

Une anse d'amphore signée : « *C. I(ulius)* (?) *A L B (inus)* (?) », ramassée par M. Régibier avant la fouille, fut identifiée comme appartenant à une amphore espagnole provenant sans doute de la région du Guadalquivir (120 à 70 avant J.-C.) (C. I. L., XIII, 257 a.m.).

Par la suite, les travaux de fouilles firent apparaître des substructions, mais comme le site a été occupé continuellement jusqu'à nos jours et constamment remanié, l'ensemble reste très confus.

L'étude du matériel recueilli n'est pas terminée; nous ne pouvons donc en donner qu'une énumération restreinte :

— Une statuette en bronze de félidé (hauteur : 6 cm; longueur : 7 cm environ) trouvée entre deux sols en place à quelques centimètres d'un moyen bronze d'Auguste;

— Monnaies (dupondius de Postumus, petit bronze Tetricus barbare, moyen bronze d'Auguste, moyen bronze non identifié [Ier - IIe siècle ?]);

— Statuette de l'Allier (coq);

— Céramique sigillée (Graufesenque, Lezoux, Argonne), dont quelques fonds signés malheureusement incomplets.

La mise à la disposition des fouilleurs, par la municipalité, d'un bull-dozer pour décaper le terrain, a permis le sauvetage d'un maximum de vestiges.

Nous espérons donner, l'an prochain, un compte rendu plus détaillé.

J.-P. PINEAU.

EVRY [9]

Un certain nombre d'outils néolithiques ont été découverts sur le territoire de cette commune par des membres de la Société archéologique de l'Essonne [10].

LARDY [11]

A l'occasion de la réfection du sol de l'église Saint-Pierre, un caveau fut mis au jour par les ouvriers, en mars 1970, dans la chapelle Saint-Jean-l'Evangéliste.

A la demande de M. Bion, maire de Lardy, le groupe archéologique du Centre culturel de la vallée de la Juine entreprit le dégagement de cette fosse en partie comblée de remblais.

Du 30 mars au 2 avril, furent successivement découverts, de haut en bas : 20 cm de gravats, 80 cm de terre comportant des ossements en désordre, 20 cm de terre vierge, et enfin, sur 30 cm, une sépulture comportant un squelette complet, en place, surmonté d'une plaque et de deux fragments de grès gravé.

---

9. Chef-lieu d'arrondissement.

10. *Le Républicain*, du 17 décembre 1970.

11. Arrt d'Etampes, canton d'Etréchy.

D'après la monographie d'Ernest DELESSARD [12], cette sépulture serait celle de Jeanne d'Allonville, dame de Lardy, inhumée dans cette chapelle en 1640. Les morceaux de grès, dont l'un représente une tête de femme et les autres des plis de vêtement, sont sans doute des vestiges de la dalle qui devait recouvrir cette sépulture probablement déjà détruite au XVIII[e] siècle puisque l'abbé LEBEUF [13] nous apprend que cette église « a été entièrement recarellée à neuf, on n'y voit plus aucune tombe de l'ancien temps, sinon peut-être celle d'Ivon de Carnazet [14]... ».

Ont participé à ces fouilles : Georges Bernage, Patrice Faraon, Robert Ramus, Pierre d'Andurain, Antoine Canes, Michel Loche, Jean Le Dorven, Alain Sueur, ainsi que MM. Moreau et Grenault.

A. SUEUR.

LONGJUMEAU [15] - *Nécropole*

Le groupe archéologique de "Renaissance et Culture" de Longjumeau et la section d'archéologie d'Orly ont repris la fouille de la très vaste nécropole dont plusieurs portions ont déjà fait l'objet de sauvetages à maintes reprises depuis 1930 [16].

Le terrain fouillé, dépendant de l'hôpital inter-communal, se trouve au lieu dit "Champtier de la Porte d'Orléans"; il est bordé au nord par la rue Georges-Bidault qui doit disparaître entièrement, à l'est par la rue de Ballainvilliers, au sud par la cité H.L.M. *villa Saint-Martin* et à l'ouest par l'ancienne R. N. 20 dite "la Grande Rue". Il occupe les parcelles cadastrales F 235 à 241, et il a une superficie de 13 626 m². Son altitude est comprise entre 66,50 m et 72 m, mais les niveaux ont été modifiés par suite de dépôts de terre végétale.

---

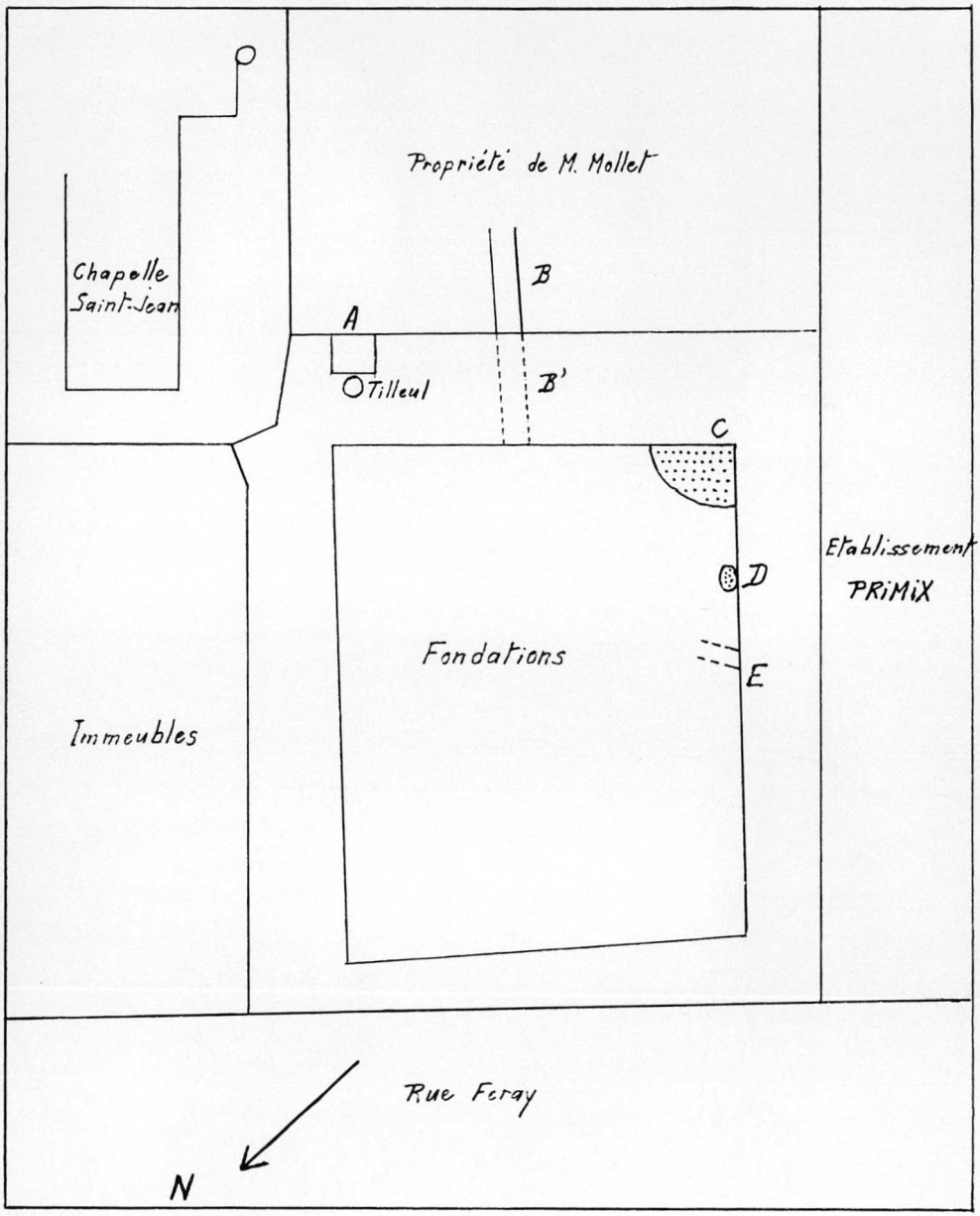
12. *Lardy, notice historique et archéologique.* Paris, Editions Bernard, 1904.

13. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.* (Paris, De Féchoz et Letouzey, 1873-1883, 7 tomes, in-8°), t. IV, p. 184.

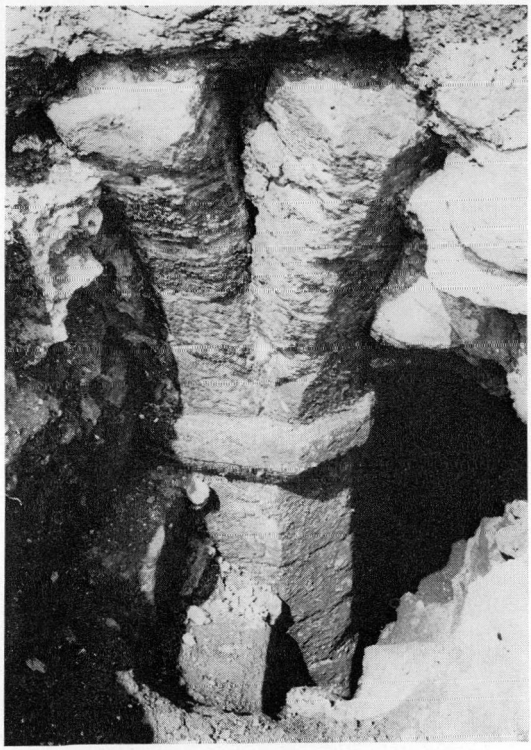
14. L'abbé LEBEUF n'est pas sûr de ses informations et n'a pas visité l'église lui-même, ou tout au moins pas en détail, car il aurait vu la dalle de Jean-Sébastien de Champremy (1630) publiée par GUILHERMY dans *Inscriptions de la France, ancien diocèse de Paris.* (Paris, I. N., 1879), t. IV, p. 50-51.

15. Arr[t] de Palaiseau, chef-lieu de canton.

16. Voir *Gallia,* XXI, fasc. 2, 1963, p. 355-356, et nos bulletins 1964, p. 67-68; 1965, p. 94-95; 1966, p. 64.



Corbeil-Essonnes. Fouilles au prieuré Saint-Jean.



Palaiseau. Pilier de la cave.



Médaille ? au centre échelle 1/1



Saclas. Statue.



Vayres-sur-Esssonne. Sépulture nº 7.

La fouille a progressé au fur et à mesure que les amas de terre et le matériel ont été déplacés.

Trente-huit sépultures ont été étudiées, dont quatorze comportaient un squelette complet. Elles se trouvaient entre 0,80 m et 1,30 m de profondeur. Douze d'entre elles étaient limitées par un entourage de pierres, de tuiles ou de briques; cinq autres ont gardé la trace de cercueils (bois, clous). Un seul sarcophage de pierre a été mis au jour.

L'orientation générale est tête à l'ouest, pieds à l'est. Malgré le désordre chronologique des découvertes, dû au fait qu'ignorant le programme des travaux et la date de leurs réalisation progressive, nous avons été amenés à étendre au maximum nos investigations afin d'évaluer la surface du site archéologique, il semble que nous nous trouvions devant une nécropole bien alignée et organisée de façon moderne. Nous n'en aurons la preuve qu'après l'établissement du plan définitif.

Le mobilier est pauvre : une coupe de terre et deux vases de verre, un bracelet, des boucles et un cabochon, un couteau, un clou, des traces de chaussures et deux pièces de monnaie; il est assez facilement datable quoique non homogène.

Nous avons relevé trois cas typiques de pillage.

Deux traces de calcination et les dépôts d'objets votifs (vases, monnaies et même cailloux) font ressortir une persistance païenne.

Il semble possible de dater cette partie de la nécropole de l'époque de transition entre les civilisations romaine et mérovingienne.

G. Amaury.

Pont de Balizy

A Balizy, les travaux de restauration du pont se sont poursuivis au ralenti. Nous avons décoffré la deuxième arche et dégagé la base des murs proches.

Aucun objet, aucune monnaie n'a été découvert.

G. Amaury.

PALAISEAU [17]

Situation

Le terrain, fouillé, dont les coordonnées Lambert sont 112 450 et 593 020, est situé à gauche de la rue Voltaire,

17. Chef-lieu d'arrondissement.

ancienne rue Saint-Martin. Il est situé à 100 m en contrebas du chevet de l'église Saint-Martin de Palaiseau.

Un embryon de cave subsistait après la destruction d'un vieux bâtiment désigné au XVIII[e] siècle ainsi que quatre autres comme "Maisons des Chanoines". Le site avait été épargné par le percement de la voie ferrée décidé en 1849, bloquant la circulation dans ce quartier de la ville.

Conditions de la fouille

Le dégagement commença en mai 1970 avec l'aide de la Maison des Jeunes de Palaiseau.

Par la suite, le concours d'un jeune géomètre, H. Clavelier, et d'un étudiant dentiste, J.-M. Bartholi, permettait la formation d'une solide équipe de base, très active. Nous devions, avec des moyens relativement limités, effectuer des découvertes intéressantes. Les photos ont été prises par notre ami Dominique Reinhart, ingénieur.

Fouille de dégagement

Le bâtiment, dans sa partie haute, est un dépotoir. Dans sa partie profonde, il se présente comme un fossé d'écroulement et de remplissage. Il ne peut donc s'agir d'une étude de stratigraphie précise dans l'enceinte de ce bâtiment.

La première couche supérieure, au niveau d'un escalier de réemploi, contenait un dépotoir de poteries datant de la Restauration. Le dessin d'une assiette incomplète racontait naïvement la vie d'un soldat à la fin de l'Empire.

Une autre couche dépotoir, située dans l'angle du bâtiment, recouverte d'un sablon de 15 cm d'épaisseur, contenait une grande quantité de tomettes du XVII[e] au XVIII[e] siècle.

La couche inférieure, très profonde, apparaissait de composition assez homogène. Constituée d'éléments de chaux, d'enduits de mur et de plâtre (parfois avec traces de feu), de galets et de tuileaux, elle se mêlait à une terre végétale assez noire. De nombreuses traces de charbon de bois, très dispersées, laisseraient supposer qu'il y eut un incendie.

Cette couche contient, en outre, une grande quantité d'ossements d'animaux et de reliefs culinaires. Parmi les animaux identifiés, nous avons trouvé :

— deux andouillers de cerfs,
— plusieurs défenses de sangliers,
— des dents de porcs,
— des ossements de grands et petits mammifères,
— une quantité importante de coquilles d'escargots.

Un sondage profond récent n'a révélé la présence d'aucune trace de carrelage. Le sol d'origine semble constitué de la formation sableuse stampienne de la région.

Dégagement d'un puits

A proximité de cette cave — environ 6 m — se trouvait un puits noyé dans l'épaisseur du mur. Son utilisation apparaissait ancienne. Tel qu'il était conçu, il devait être utilisé par les deux usagers riverains. Quelques marches en grès furent découvertes, donnant accès à ce puits 1,50 m plus bas. La recherche de la margelle d'origine demandait d'effectuer un sondage plus profond. En effectuant ce travail, nous devions dégager un abreuvoir de 1 m de diamètre contigu à ce puits. L'appareillage était grossier; par contre, l'étanchéité intérieure était parfaite. Il contenait plusieurs débris de pots cassés en grès.

Par la suite, nous devions dégager la margelle d'origine constituée par un bloc de grès important. L'intérêt du dégagement de ce puits vient de ce que le niveau de la margelle est à peu près identique au niveau de la porte donnant accès à la cave découverte. Y eut-il un remblayage à une époque indéterminée ? Nous ne pouvons pas le savoir. Le sondage effectué à l'intérieur du puits n'a rien révélé.

Architecture

A l'origine, la moitié du bâtiment connu était enterrée sous 5 m de terre. Le mur coupant le bâtiment en son milieu était déjà mentionné sur le plan terrier des Archives nationales en 1782. Le bâtiment existant en substruction, sous le mur, était alors inconnu.

Primitivement, l'arc d'accès de cette cave était coupé par un mur de réemploi pour le passage d'un escalier. J'ai effectué un premier sondage sous l'escalier avec mon fils Pierre. Nous devions dégager un cul-de-lampe d'une retombée de voûte à droite de la porte et à l'extérieur de cette cave, ainsi que la base d'une pile vers la gauche. Le bâtiment prenait alors sa vraie physionomie, il avait une fondation établie selon un plan carré de 5,80 m de côté.

La découverte de ce cul-de-lampe impliquait l'existence d'un pilier central devant supporter la retombée des voûtes partiellement absentes.

Le 21 mai, les recherches s'effectuaient dans le mur central prenant assise au milieu du bâtiment. Le pilier central était alors repéré et dégagé avec précaution de sa gangue. Il s'incrivait exactement dans le volume de ce mur [18]. De section octogonale, il était en grès [19], son épiderme était finement bouchardé de même que les piliers de l'église Saint-Martin de Palaiseau. Assis sur trois blocs, le pilier apparaissait coiffé d'un chapiteau avec tailloir bien équilibré. Ce chapiteau recevait les éléments de la retombée des voûtes noyés dans le mortier du mur. Ainsi, ce pilier central remplissait-il la fonction d'assise, en quelque sorte de semelle à ce mur !

En octobre, en fin de campagne, Bartholi devait dégager, côté nord, rue Voltaire, la porte d'accès du bâtiment. Cette porte, constituée de gros blocs de grès, comporte une feuillure intérieure, ce qui indique qu'elle s'ouvrait de l'intérieur. Des traces d'huisserie étaient encore apparentes. La largeur de cette porte était de 1,02 m; trois marches subsistaient encore. L'intérêt vient de son niveau retrouvé. En effet, l'accès du bâtiment ancien se situe à 1,20 m du sol actuel. L'épaisseur des murs est en général de 0,55 m.

Les jointements de l'appareillage sont exécutés à la chaux.

La prochaine campagne, en 1971, devrait nous permettre, en prospectant à la surface du bâtiment, de mieux connaître sa nature. La destruction du mur coupant le bâtiment et prenant assise sur le pilier devient indispensable pour poursuivre la fouille.

La poterie

Elle représente dans le détail tous les accessoires de la vie quotidienne médiévale, d'où son importance !

Les fragments de cols, de fonds de pots, d'anses, de panses, n'ont pu jusqu'ici être reconstitués en l'absence de profils complets. Les poteries pourraient être classées en quatre catégories :

1° *Les poteries grésées* brunes, ocrées ou noires. Elles correspondent, en moyenne, à des tailles assez importantes.

---

18. Voir pl. X.

19. Les bâtiments les plus anciens de Palaiseau sont en grès. Selon M. Brézillon, les nombreuses excavations visibles sur les pentes de Villebon pourraient être d'anciennes carrières de grès.

2° *Les poteries vernissées* partiellement ou en totalité; certaines, plus rares, présentent une décoration à la molette. La gamme des verts et des ocres est très variée et très belle. Il semble que l'on ait affectionné ce type de poterie pendant une longue période, compte tenu de la grande diversité des factures et des formes des tessons.

3° *Les poteries rouges.* La couverture fragile d'oxyde de fer laisse apparaître souvent une pâte claire; certaines sont revêtues d'engobe.

Quelques tessons de poterie de terre grise assez épars ont été trouvés.

4° *Les poteries fines rayées de traits rouges dits flammules.* La trame des traits suit généralement le profil du pot, elle est donc, en général, perpendiculaire à l'axe de tournage des pots. Ces poteries sont, ou bien blanches, rehaussées d'un trait rouge, ou bien noires (par réduction d'oxygène à la cuisson), réhaussées d'un trait rouge. Ces dernières poteries sont parfois peintes en rouge intérieurement [20].

Monnaie

A proximité de la pile dégagée à gauche de la porte, à 1,30 m au-dessus du niveau du sol de la cave, une monnaie de Henri III a été découverte; cette monnaie est assez détériorée et très irrégulière de contour (diamètre 23 mm). C'est un douzain de cuivre [21] qui porte, au droit, un écu couronné accosté de deux H, avec la légende : « HENRICUS. III. [D. G. FR]ANC. [ET POL.] REX. +. », et, au revers, une croix échancrée cantonnée de deux couronnelles et de deux fleurs de lis[22]. La mention abrégée habituelle « SIT NOMEN DOMINI

---

20. Selon le catalogue du musée de Provins (S.-et-M.), ces types de céramique seraient du haut Moyen Age (derniers temps de l'époque mérovingienne). Il semble que le bâtiment découvert à Palaiseau soit postérieur à cette époque. Toutefois, leur parenté est évidente.

21. La monnaie de cuivre entre en scène à partir du règne d'Henri III.

22. Les émissions de douzains d'Henri III portent au revers, selon A. Blanchet et A. Dieudonne: *Manuel de numismatique française* (Paris, 1912-1936, 4 vol., in-8°), t. II, p. 336, une croix cantonnée, soit de deux H et de deux fleurs de lis, soit de quatre couronnelles. Celui-ci, qui a le même revers que le douzain de Charles IX, pourrait correspondre à une première émission peu connue. Si la légende du revers était lisible, on aurait les initiales du monnayeur.

BENEDIC. » n'est pas lisible. Au centre, poinçon profond avec fleur de lis [23].

Jeton ou méreau ?

A proximité de la monnaie d'Henri III, un très petit jeton non identifié a été trouvé. Exécuté en bronze, il est remarquable par sa finesse. D'un diamètre de 12 mm, il est épais de 0,9 à 1,2 mm sur ses reliefs [24].

Au droit, il représente un roi couronné qui porte d'une main le sceptre et de l'autre la main de justice.

Au revers, est figuré un personnage religieux qui porte d'une main un globe et de l'autre un objet non identifié mais se rapprochant d'une épée; il est nimbé. Trois boules sont disposées autour du chef. Sa barbe semble volontairement très accusée. Il s'agit très probablement de saint Charlemagne.

Le roi de l'avers serait alors saint Louis, très souvent allié à Charlemagne par les rois de France à partir de Charles V et surtout de Louis XI.

Chose rare, aucune légende n'est gravée. Cette pièce mérite une étude particulière.

Essai d'identification

Les recherches d'identification de ce monument n'ont pas donné, jusqu'ici, de résultat.

Nous savons que des bâtiments, au nombre de cinq, bordant la rue Voltaire, étaient désignés au XVIII[e] siècle comme "Maison des Chanoines", entre les pressoirs banaux et La Pelouse [25]. Ils avaient été donnés par Catherine de Levis, dame de Harville, le 10 avril 1571, pour la fondation de la chapellenie en l'église de Palaiseau.

S'agit-il de la cave de ces maisons ou de celle des pressoirs voisins ?

Perspectives d'avenir

Nous espérons, dans une prochaine campagne, dégager le bâtiment côté chevet de l'église. Cette ancienne urbanisation inconnue n'est probablement pas isolée. Il semble que la partie

---

23. C'est le poinçon dont Louis XIII fit contremarquer, à partir de 1640, toutes les monnaies de cuivre anciennes qui circulaient encore.

24. Voir pl. X.

25. COSSONNET (F.) : *Recherches historiques sur Palaiseau.* (Versailles, Impr. Pavillet, 1895, in-8°, 502 p.), p. 309.

jardin limitée à la voie ferrée ait été depuis longtemps épargnée. L'intérêt d'une prochaine campagne serait de retrouver d'autres substructions proches pouvant donner une physionomie plus précise du site et de mieux comprendre l'histoire d'un Palaiseau médiéval encore bien méconnu.

Jean CATTANT.

SACLAS [26]

Après les premières découvertes faites en 1969 [27], nous avons repris sondages et fouilles au lieu dit "le Creux de la Borne".

Tout d'abord, a été poursuivi le dégagement du premier mur découvert; il forme un angle au sud-ouest, mais le mur ouest-est ne se poursuit que sur 0,50 m (largeur : 0,80 m). Le sol à l'extérieur de l'angle est constitué de terre battue et de cailloutis (profondeur : 0,67 m).

Un autre sondage a été fait sur 6 m vers le sud-ouest, sur un terrain riche en céramique sigillée. Le sol de même nature que précédemment se trouve alors à — 0,83 m. Nous avons trouvé, à cette profondeur, un anneau de bronze et deux pièces du I^er^ siècle, dont une bien conservée de Domitien, ainsi que de la sigillée d'Argonne du II^e^ siècle.

Un peu plus haut, vers — 0,60 m, nous avons recueilli six monnaies des III^e^ et IV^e^ siècles, dont une de Constantin et une de Tetricus.

En poursuivant la fouille systématique, carré de 2 m par carré de 2 m, nous avons rencontré, à 4 m au sud-ouest de l'angle de mur susdit, un gros amas de moellons et quatre monnaies, dont une de Constantin et une de Claude II. C'était un éboulis provenant d'une construction que nous avons dégagée entièrement; il s'agissait d'une salle souterraine de 2,80 m × 1,50 m, dont le sol de ciment rose et lisse se trouvait à — 2 m. Les murs, épais de 0,40 m, sont conservés sur une hauteur de 0,80 m à 1,30 m; ils sont formés d'un parement de pierres soigneusement taillées et liées de ciment.

Sur le petit côté nord-est, a été dégagé un escalier formé de sept dalles de pierre. Dans ses alentours, se trouvaient trois

---

26. Arr^t^ d'Etampes, canton de Méréville.

27. Voir bulletin 1969, p. 108 et pl. VIII.

monnaies des Ier et IIe siècles (Nerva et Trajan) et, sur la marche la plus profonde, une aiguille de bronze (longueur : 8 cm).

A l'intérieur du bâtiment, ont été recueillis :

— de la céramique commune et de la sigillée d'Argonne;

— de très nombreuses monnaies, toutes (sauf un Trajan) des IIIe et IVe siècles;

— un fût de colonne;

— un morceau d'évier (?);

— dix tuiles à rebord, dont deux intactes; des fragments de tuiles rondes;

— un bloc de pierre carré de 45 cm de côté et de 24 cm d'épaisseur, percé au centre d'un trou de tenon métallique; un tambour de colonne (diamètre : 34 cm, hauteur : 10 cm) marqué également d'un trou de tenon; un autre tambour (diamètre : 34 cm, hauteur : 57 cm) lui aussi percé, et enfin une tête de pierre (hauteur : 23 cm, largeur : 14,5 cm), brisée en plusieurs morceaux, qui a été reconstituée. Elle est évidée à l'arrière.

Posés l'un sur l'autre, ces quatre éléments semblent former un terme de 1,14 m de haut. Ce pourrait être une statue d'Isis ou de Demeter[28]. Les orbites portent des fragments de fer qui devaient maintenir des pierres colorées ou des émaux à la place des yeux. La pierre est un calcaire coquillier stampien commun dans la région.

Un autre sondage, non plus à l'ouest mais à l'est du premier mur dégagé depuis l'an dernier, a fourni de nombreuses monnaies des IIIe et IVe siècles, un couteau de fer et quelques fragments de céramique.

Il s'avère que tout le terrain est riche en vestiges, et les prochaines campagnes s'annoncent fructueuses.

M. Noël.

VAYRES-SUR-ESSONNE[29]

Les sondages, effectués en 1968 et 1969 au lieu dit "Sous le Petit Rocher" (parcelles du cadastre nos 203 et 204)[30], s'étaient avérés suffisamment intéressants pour qu'une fouille de sauvetage fût entreprise en 1970.

---

28. Voir pl. XI, fig. 1.

29. Arrt d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.

30. Voir bulletins 1968, p. 76 à 80, et 1969, p. 109 à 111.

A partir du sondage n° 1 [31], un rectangle de 10 m sur 5 m fut soigneusement quadrillé et systématiquement fouillé, mètre carré par mètre carré. Chaque fouilleur, après avoir dégagé son carré sur 10 cm de profondeur, relevait tout ce qui avait été trouvé et laissé en place. De cette façon, il a été possible de relever un nombre très important de tessons de poterie, de tailles et de textures variées, et le travail de classement en cours permettra peut-être d'éclaircir le problème posé par le désordre dans lequel ils furent trouvés lors des sondages précédents.

Le foyer, déjà signalé en 1968 [32], situé à l'extrémité sud-est de la fouille de cette année et se trouvant au-dessus de la couche ocre (— 40 à — 50 cm), est très probablement ce qui reste d'un repas de chasseurs du Moyen Age (très nombreux os brûlés au milieu de charbons de bois et de cendres).

Au fur et à mesure que l'on approchait de la couche ocre, quelques pierres éparses apparaissaient et, à ce même niveau, donc bien au-dessus de celui des tombes, nous devions trouver, non loin l'un de l'autre, un anneau et une fibule en bronze. Le mobilier que nous avons trouvé dans les tombes fouillées jusqu'à présent était en fer (fibules, bracelets, épée, etc.) et il est difficile de savoir si ces deux objets en bronze font partie du mobilier d'une tombe, étant donné qu'ils ont été trouvés dans une couche supérieure et fort différente de la terre de remplissage que l'on trouve toujours dans les tombes.

L'anneau mesure 2,5 cm de diamètre; il a trois arêtes et son épaisseur est d'environ 0,5 cm. Il est en excellent état de conservation.

La fibule, à ressort unilatéral, n'a conservé que son porte-agrafe (longueur : 3,5 cm) et, à cause de l'absence de son arc, il est difficile de la rattacher à un type de fibule connu.

Dans cette même couche, nous devions trouver une très jolie petite hache polie, malheureusement cassée.

Début août, à l'extrémité nord-ouest du chantier, apparaissaient des pierres de petites dimensions, disposées en arc de cercle, se courbant vers le nord. Elles annonçaient la présence d'une tombe, la septième depuis le début des sondages [33].

---

31. Voir bulletin 1969, p. 110.

32. Voir bulletin 1968, p. 78.

33. Voir pl. XI, fig. 2.

L'arc de cercle se resserrait sur deux pierres allongées qui pourraient être les supports d'une troisième pierre, plus grosse et plus plate, complètement basculée, et sous laquelle se trouvait le crâne du squelette, fracassé par sa chute. Si cette pierre plate ne couronnait pas les deux autres (formant ainsi une sorte de voûte), elle aurait été intentionnellement déposée sur le crâne, probablement pour le protéger. Les bouleversements de terrain dans un milieu aussi peu stable que le sable ont fait basculer les pierres qui entouraient et recouvraient les tombes, et il est difficile de savoir quel était leur emplacement originel exact. Le moins que l'on puisse dire est que, de l'étude de cette tombe et de celles découvertes les années précédentes, ressort l'évidence d'une organisation et dans le choix des pierres et dans leurs positions.

Cette tombe n° 7, délimitée et couverte par une importante quantité de pierres de tailles variées, mesurait 2,85 m de long et 1,30 m de large. Elle était orientée sud-nord, tête au nord, pieds au sud.

Les petites pierres en arc de cercle entouraient une zone de terre de remplissage absolument dépourvue de tessons de poterie ou d'un quelconque mobilier. De plus, on y descendit jusqu'à la gravière sans rencontrer aucune pierre. Tout se passe comme si un certain espace avait été conservé entre la tête du mort et cette extrémité-là de la tombe. Etait-il réservé à un mobilier précieux, pillé par la suite, auquel l'anneau et la fibule de bronze auraient appartenu ? Cela expliquerait, à proximité de cette zone, la présence d'une très grande pierre plate de 56 cm de long sur environ 50 cm de large; elle pouvait très bien recouvrir cette partie-là de la tombe, et avoir été déplacée et rejetée sur le côté par les pilleurs.

Le squelette lui-même, celui d'un adolescent de sexe mâle mesurant 1,50 m, reposait sur le dos, la tête tournée sur sa droite, les bras le long du corps, et les jambes allongées. Son très mauvais état de conservation nous a obligé à le laisser en place, après l'avoir photographié.

A la hauteur de la clavicule gauche, se trouvait une fibule en fer de 6 cm de long, du même type que celles des années précédentes, mais en si mauvais état qu'elle n'a pu être conservée. Cette fibule est le seul objet en fer retrouvé dans cette tombe.

La partie de la tombe recouvrant les pieds du squelette était entourée et recouverte par de très grosses pierres (dont

certaines à cupules) calées entre elles par de petits blocs de grès rose-orangé et d'ocre jaune. Il y fut retrouvé de très nombreux tessons de poterie.

Signalons enfin que la terre de remplissage de cette tombe était, comme nous l'avons remarqué précédemment, une terre rapportée très caractéristique par sa couleur brun-gris, terre fertile qui ne se retrouve, sur le chantier, nulle part ailleurs que dans les tombes.

En conclusion, on peut supposer, qu'une fois la tombe creusée, son contour était délimité par deux ou trois rangées de petites pierres; le corps du mort était ensuite déposé à même la gravière, puis recouvert par une terre fertile brune, et enfin protégé par de plus grosses pierres, les unes posées sur le muret (pierres hautes) soutenant les autres (pierres plates) et constituant ainsi une sorte de voûte de protection.

D'autres pierres qui affleurent le sol au voisinage de cette tombe annoncent certainement d'autres sépultures qui seront mises au jour et fouillées en 1971.

Actuellement au nombre de sept, ces sépultures, si pauvres soient-elles quant à leur mobilier, ne cessent néanmoins d'être très intéressantes dans la mesure où, au fur et à mesure que nous les découvrons, elles nous apportent de nouvelles précisions sur les rites funéraires gaulois locaux.

Des sondages effectués aux alentours immédiats de nos fouilles laissent supposer qu'il s'agit d'une nécropole importante, et l'on ne peut s'empêcher d'espérer retrouver l'habitat qui y correspondait, si toutefois il n'a pas disparu avec l'exploitation de la grande carrière de sable et de grès qui côtoie notre chantier.

Ont pris part à ces fouilles : MM. Aucher, R. Bailly, M^lle^ Bailly, MM. X. Blin, J.-L. Breton, P. et F. Cailleaux, P. Coutand, M. et M^me^ G. Cazaubon, M. P. Johan, M^lle^ M.-J. Spiess, M. R. Vertallier, M^lle^ Zuffi.

Les photos sont de Pierre Cailleaux.

B. CAZAUBON.

VERRIERES-LE-BUISSON[34]

Nous vous avons entretenu précédemment[35] de la découverte d'un ensemble de quatre gisements préhistoriques, situés devant la batterie du Terrier, et nous vous avons donné les résultats des travaux entrepris sur le gisement n° 1.

---

34. Arr^t^ de Palaiseau, canton de Bièvres.

35. Voir bulletin 1968, p. 80-83 et pl. IX.

La campagne de 1970 a été consacrée à la reprise de la fouille du gisement n° 2 qui fut découvert en même temps que le gisement n° 1 dont il n'est distant que de 15 m et qui a été l'objet, en 1958, d'une première fouille portant sur 24 m².

Nous nous trouvons, comme pour le n° 1, en présence d'un atelier de taille dont la matière, le grès lustré, a été tirée d'un banc situé à une profondeur de 0,65 m.

La stratigraphie relevée est, de haut en bas :

- terre végétale ..... 10 à 15 cm
- sable fauve stérile ..... 10 à 20 cm
- cailloutis à gros blocs de grès et meulières ..... 20 à 40 cm

A la base, se trouvent *in situ* deux bancs de grès lustré.

L'un ne porte que les stigmates de l'action thermique, et l'autre que les traces très nettes de débitage humain.

C'est au contact de ce dernier que nous avons découvert l'industrie, laquelle est constituée de nombreuses pièces, bifaces, haches, hachettes, hachereaux et pointes. Il y a également quelques racloirs et grattoirs. Il est à signaler qu'aucun tranchet n'a été trouvé.

Nous vous donnerons, dans le prochain numéro, l'état d'avancement de nos travaux.

Ch. SACCHI.

VERT-LE-GRAND [36]

Le gisement montmorencien de la butte de Montaubert a fait l'objet d'un dernier contrôle visant à vérifier la stratigraphie, très bouleversée.

Un abondant matériel a été recueilli depuis ces cinq dernières années; il est actuellement à l'étude et sera probablement publié dans le bulletin de la Société préhistorique française.

Pour les besoins de l'exploitation des sables, l'entreprise Parachini, avec qui de très bons rapports ont été entretenus, a dû supprimer le haut de la butte, détruisant ainsi complètement ce gisement.

M. BRÉZILLON.

---

36. Arrt d'Evry, canton de Mennecy.

BIBLIOGRAPHIE

AMUNATEGUI (Francis). *52 week-ends autour de Paris. Eté comme hiver : tourisme et gastronomie.* Nouvelle édition, Paris, Albin Michel, 1970, in-16, 100 p.

Ne cite pour notre région que: Thiais, Rungis et Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

ANTOINE (Michel). *Inventaire des arrêts du Conseil du Roi; règne de Louis XV,* t. I, 1715-1720. Paris, S.E.V.P.E.N., 1968, in-8°, 444 p.

Nous avons relevé, dans la table des noms: Nicolas-Prosper Bauyn d'Angervilliers, Charles Boucher d'Orsay, Corbeil, Longjumeau, Longpont, Palaiseau, Jean Pâris de Montmartel et François de Neufville, duc de Villeroy.

BASTID (Paul). *Sieyès et sa pensée.* Nouv. édition revue et augmentée. Paris, Hachette, 1970, in-8°, 672 p.

On sait que Sieyès reçut, en l'an VIII, le domaine de Crosne, qu'il ne conserva pas d'ailleurs.

BESANÇON (Véronique). *Les structures agraires et seigneuriales dans la région d'Etampes au Moyen Age.* Mémoire de maîtrise, Paris, 1968.

BOUCHERY (Edmond et Louis). *Clamart-le-Vignoble d'hier à demain,* album de photos. Préface de Roger LECOTTÉ. Société des Amis de Clamart, 9, rue Chef-de-Ville, Clamart, 1969, in-8°, 100 p.

BOURNERIAS (Marcel). *Guide des groupements végétaux de la région parisienne.* Paris, S.E.D.E.S., 1968, in-8°, 290 p.

BROSSE (Jacques). *Cocteau.* Paris, Gallimard, 1970, in-16, 252 p.

CAVAILLER (Paulette). *Les Archives départementales de l'Essonne en 1969.* Brunoy, impr. Muller, 1970, in-4°, 8 p.

Documents originaux: Achat du *Journal d'un bourgeois de Corbeil* (1738-1741) et de la copie de notes de l'abbé Guiot relatives à Corbeil provenant des archives d'A. Dufour; d'une liasse de minutes de la prévôté de Juvisy (1706), et d'une liasse de la capitainerie royale de Senart (1780-1787); de notes sur la famille Framery de Soisy-sur-Ecole (1617-1783), et d'un contrat de bail d'une maison à Ollainville (1527); de titres de propriétés de biens sis à Corbeil et environs (1723-1788).
Microfilm : Archives de Monaco, marquisat de Chilly (3 bobines). — Archives des Yvelines, monographies des communes de l'Essonne (13 bobines).
Collections iconographiques: Achat et don de 221 photos et cartes postales; réalisation de 57 clichés.
Collections cartographiques: Acquisition de toutes les cartes concernant le département, publiées par l'I. G. N.
Bibliothèque et centre de documentation: 914 ouvrages entrés, 463 journaux et périodiques conservés et dépouillés.
Inspection d'archives: de 38 communes et de deux hôpitaux.

Centre d'études nucléaires de Saclay, Institut national de sciences et techniques nucléaires. Paris, éditions Brun, 1968, in-8°, 88 p., ill.

CERF (Marcel). *Le d'Artagnan de la Commune (le colonel Maxime Lisbonne).* Bienne (Suisse), éditions du Panorama, 1967, in-12, 278 p.

Maxime Lisbonne a terminé sa vie à La Ferté-Alais où il a été inhumé.

CHANEL (Pierre). *Album Cocteau.* Paris, Tchou, 1970, in-8°, 254 p.

CHANSON (Me Jean). *Le musée du château royal de Dourdan.* S.l.n.d. [1970], in-4°, 18 p. dact., ill.

CHRIST (Yvan). *Les métamorphoses de la banlieue parisienne. Cent paysages photographiés autrefois... et aujourd'hui* par Charles CICCIONE. Paris, A. Balland, 1969, in-f°.

Concerne Ivry, Issy-les-Moulineaux, Châtillon-sous-Bagneux, Bagneux, Bourg-la-Reine, Sceaux, Châtenay-Malabry, Antony, Le Plessis-Robinson, Clamart, Meudon, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Orly, Rungis, Fresnes, Villejuif, Arcueil, Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly.

COLBERT DE BEAULIEU (Jean-Baptiste). *Les monnaies gauloises des Parisii.* Paris, I. N., 1970, in-4°, 172 p. (collection de "l'Histoire générale de Paris").

Thèse d'un très grand intérêt faisant le point sur les monnaies des Parisii. Aucune trouvaille n'est signalée en Essonne.

Corbeil-Essonnes et sa région. Corbeil-Essonnes, Syndicat d'initiative, 1970, in-4°, 60 p.

Présentation de la ville et de ses principales activités.

Correspondance (La) d'Erasme et de Guillaume Budé. Traduction intégrale, annotations et index biographique, par Marie-Madeleine DE LA GARANDERIE. Paris, J. Vrin, 1967, 327 p.

DAUPHIN (Gabriel). *Palaiseau d'hier et d'aujourd'hui.* Largentière, impr. Humbert, 1970, in-8°, 500 p.

Important travail qui réunit une quantité de renseignements sur Palaiseau et ses environs, et qui intéresse tous les amateurs d'histoire locale. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas étudié Palaiseau avant les Mérovingiens et qu'il n'ait pas mentionné toutes ses sources, car la bibliographie (p. 495) est bien sommaire.

Delacroix au Palais-Bourbon. La bibliothèque. Paris, Hachette - Fabbri - Skira, 1969, in-f°, 40 p., ill. (collection "Chefs-d'œuvre de l'art", n° 6).

Delacroix et les grandes décorations murales, par Raymond COGNIAT. - La bibliothèque du Palais-Bourbon, par Maurice SERULLAZ. - Vue d'ensemble du plafond. - Planches en couleurs.

Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, publié sous la direction de Jean MAÎTRON, 2e partie : 1864 - 1871, t. VII : *Lan* à *Mor.* Paris, les Editions ouvrières, 1970, in-8°, 416 p.

Dictionnaire de biographie française, publié sous la direction de ROMAN D'AMAT, fasc. LXX et LXXI. Paris, Letouzey et Ané, 1970, in-4°.

Biographies de Philibert Du Roussin (1690 - 1754), bénédictin archiviste de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, auteur d'un *Inventaire et cartulaire abrégé* intéressant Antony, Verrières, Cachan, Valenton, Châtillon, Fontenay-aux-Roses, Suresnes, Ivry, Vaugirard, etc.; Robert-Jean-Antoine Durrmeyer (1877 - 1959), général, mort à Clamart; Albert Duruy (1844 - 1887),

journaliste, auteur d'ouvrages d'histoire militaire, mort à Villeneuve-Saint-Georges; George Duruy, professeur, historien et romancier qui passa toute sa jeunesse à Villeneuve-Saint-Georges; Jean-Victor Duruy (1811 - 1894), ministre de l'Instruction publique, habitant de Villeneuve-Saint-Georges, candidat aux élections sénatoriales de 1876 en Seine-et-Oise; Pierre-Léon Dusouchet (1876 - 1936), peintre et sculpteur versaillais qui décora la mairie de Draveil; Gilbert-Louis Robinet du Teil d'Ozane (1746 - 1826), lieutenant général, mort à Ollainville; Adolphe-Pierre Dutilleux (1829 - 1916), administrateur et historien, auteur d'une *Topographie ecclésiastique de Seine-et-Oise* et de *Recherches sur les routes anciennes de Seine-et-Oise;* Charles-Gilles Dutillieu (1697 - 1738), peintre et décorateur qui participa à la décoration du château de Sceaux pour la duchesse du Maine; Louis Dutocq (1785 - 1843), maréchal de camp, mort à Soisy-sur-Ecole; Hélène Dutrieu (1877 - 1961), aviatrice qui remporta la première coupe internationale féminine à Etampes en 1910; Jacques-François Dutronc de La Couture (1749 - 1814), médecin, spécialiste des colonies, qui tenta de recruter des volontaires en Seine-et-Oise et en Seine-et-Marne pour l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire (3 octobre 1795); baron Jacques Dutruy (1762 - 1836), général, mort à Choisy-le-Roi; Henri Dutzschold (1841 - 1891), peintre, auteur d' "Un coin d'Arcueil", de "A Meudon", de "La butte de Châtillon", de "Près de Bagneux"; Pierre-Louis Duval (1811 - 1870), boucher, créateur des "Bouillons Duval", né à Montlhéry; Paul-Rubens Duval (1839 - 1911), professeur de langues sémitiques, né et mort à Morsang-sur-Seine; Victor Duval (milieu XIXe s. - 1913), administrateur et journaliste, sous-directeur de *La Correspondance de Saint-Cheron;* Jules-Jean-Aristide Duvanel, paysagiste, né en 1844, qui peignit de nombreux environs de Paris, entre autres "Le bas Meudon"; Alexis-Jean-Henri Duverger (1755 - 1830), général, né à Etampes; Jean-Ambroise Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran (1584 - 1643), écrivain spiritualiste dont l'influence fut très grande sur l'abbaye de Port-Royal; Gaspard-François Edelinck (1652 - 1722), graveur, né à Anvers, marié à Hélène Guyot, fille d'un marchand d'Etampes; Antoine Ier Cœffier-Ruzé d'Effiat (1581 - 1632), seigneur de Chilly et de Longjumeau; Antoine II (1638 - 1719), marié à Marie-Anne Olivier, fille du marquis de Leuville-sur-Orge; Jean, dit l'abbé d'Effiat, prieur de Saint-Eloi de Longjumeau (1622 - 1698); Pauline-Mathilde-Gabrielle Elluini, dite Elluin (1849 - 1903), comédienne, propriétaire du château de Bures-sur-Yvette; Pierre Emery (1870 - 1943), administrateur, qui fut sous-préfet de Corbeil de 1905 à 1912; Henry-Charles Emmery de Sept-Fontaines (1789 - 1842), ingénieur des Ponts et Chaussées qui réalisa la route d'Ivry à Maisons-Alfort et construisit le pont d'Ivry; François-Ambroise Emonet (1828 - 1898), supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, mort au scolasticat de Chevilly-la-Rue; Catherine-Edmée Davesiès de Pontes, épouse Empis (vers 1800 - 1879), peintre, auteur de nombreuses vues de la région parisienne (Meudon, Sèvres, etc.); François Enault (1869 - 1918), peintre, auteur de "Maison à Epinay-sur-Orge".

DUFOURCQ (Norbert). *Le livre de l'orgue français,* 1589 - 1789, t. II : *Le buffet.* Paris, A. et J. Picard, 1969, in-8°, 312 p.

Premier tome paru d'un ouvrage qui en comportera cinq. Etude architecturale et décorative des buffets d'orgues, parmi lesquels nous avons relevé ceux de Brunoy, Chevreuse, Corbeil, Etampes et Sceaux.

DUNOYER DE SEGONZAC. *Dessins,* 1900 - 1970. Genève, Pierre Cailler, 1970, in-f°, 454 p.

FALC'HUN (François) et TANGUY (Bernard). *Les noms de lieux celtiques,* 2e série. *Problèmes de doctrine et de méthode. Noms de hauteurs.* Rennes, Editions armoricaines, 1970, in-8°, 208 p.

Suite de l'ouvrage signalé dans notre bulletin de 1967. Propose le celtique: *blaen* = hauteur, comme radical dans Amblainvilliers, commune de Verrières-le-Buisson, Bligny, commune de Briis-sous-Forges, et Montblin, commune de Lisses.

FAYARD (Alain). *Le problème des résidences secondaires en Essonne,* mémoire de stage de l'E. N. A. Paris, 1968, in-4°, 26 p.

FLEURY (Marie-Antoinette). *Documents du minutier central concernant les peintres, les sculpteurs et les graveurs au XVIIe siècle* (1600 - 1650), t. I. Paris, S.E.V.P.E.N., 1969, in-8°, 974 p.

Nous avons relevé, entre autres mentions: p. 50, des travaux de peinture par Jean Blanchard au château de Chantemerle, à Essonnes, pour Hesselin; p. 92, un apprenti peintre de Linas, Pierre Roty; p. 141, la maison du peintre Simon Colin à Roissy, commune d'Ormoy; p. 203, la famille Courat de Milly-la-Forêt; p. 342-343, une sépulture sculptée par Nicolas Jacquet dans l'église Saint-Basile d'Etampes pour Jacques Petau; p. 433, la maison du graveur Nicolas Le Roy à Draveil; p. 435, la maison des peintres Guillaume Leduc et Jacques Lessot à Villebon; p. 507, les Flament, tailleurs de pierre à Villebon; p. 514, la sépulture de Jean Huault, sculptée par Bertrand Normain, dans l'église de Vayres-sur-Essonne; p. 657 et 674, Josias Mercier, seigneur de Grigny; p. 619, la maison du Papegay ou de l'Epée royale à Longjumeau; p. 676, des travaux de peinture par Antoine de Thérine dans le château de Fromont à Ris-Orangis; p. 683 à 685, la maison du graveur Pierre Turpin à Champrosay; et, p. 757, les biens possédés par le graveur Jean Warin à Etiolles, dans le fief des Grandines.

FONTENEAU (Robert). *Les "équipements intégrés" d'animation dans les grandes zones urbaines,* mémoire de stage de l'E. N. A. Paris, 1970, in-4°, 38 p.

Les exemples sont pris en Essonne.

GERARDIN (Angèle). *Une petite histoire de la Résistance à Sucy.* Sucy-en-Brie, impr. Niss, s.d., 38 p.

HAMON (Léo). *Acteurs et données de l'histoire,* t. I. Paris, P. U. F., 1970, in-16, 360 p.

Juvisy. 11e salon international Paris-sud, 17 octobre - 8 novembre 1970 [catalogue]. Paris, édition publicité O N E O (70, rue Amelot), 1970, in-4°, 18 p.

LACOSTE (Henri). *Chaville, son histoire, sa forêt et ses étangs, ses chasses royales.* Viroflay, chez l'auteur, 1968, 128 p., ill.

LAHAYE (Maurice). *Dans la vallée de l'Yerres... notes d'histoire locale.* Quincy-sous-Sénart, En Equipe, 1970, in-8°, 96 p., ill.

Réunion d'articles publiés dans *En Equipe,* de 1963 à 1968.

LEBEGUE (Daniel). *La faculté des sciences d'Orsay et son intégration dans le milieu urbain d'accueil,* mémoire de stage de l'E. N. A. Paris, 1967, in-4°, 26 p.

MARQUANT (Robert). — *Les archives Sieyès aux Archives nationales. Inventaire.* Paris, I. N., 1970, in-8°, 130 p.

MARTIN (Henri). — *Recherches sur l'idéologie égalitariste à l'époque de la Révolution. L'abbé Dolivier, curé de Mauchamps.* Mémoire de maîtrise, Paris, 1968.

MERCIER (Georges). *Les lilas de Vitry-sur-Seine ont leur histoire.* Vitry-sur-Seine, Société d'histoire et d'archéologie, s.d., 17 f. multigr.

MERLIN (Pierre). *Les villes nouvelles.* Paris, P. U. F., 1969, gr. in-8°, 312 p.

Après l'étude des villes nouvelles dans le monde, l'auteur présente la politique française en cette matière, les premières réalisations (grands ensembles de banlieue) et les études actuelles (Evry).

Migrations (Les) dans le Bassin parisien de 1954 à 1962. Centre de sociologie urbaine (118, rue de La Tombe-Issoire, Paris-14e), 1968, in-4°, 128 p.

MONCOURIER (Nicole). *La population de Corbeil au XVII^e siècle* (1593 - 1670). Mémoire de maîtrise, Paris, 1970, 46 p. dact., très nombreux tableaux et graphiques.

Travail déposé aux Archives départementales de l'Essonne.

MONGOLFIER (Bernard de). *Dictionnaire des châteaux de France.* Paris, Larousse, 1969, in-16, 256 p.

Notices succinctes mais satisfaisantes de châteaux particulièrement prestigieux. Pour notre région: Bâville à Saint-Chéron, Berny à Fresnes, Chamarande, Choisy-le-Roi, Courances, Dampierre, Dourdan, Etampes, Farcheville à Bouville, Grosbois à Boissy-Saint-Léger, Le Marais au Val-Saint-Germain, Meudon, Ormesson, Sceaux, Sucy-en-Brie.

MYERS (Rollo H.). *Erik Satie.* New York, Dover publications, 1968, 150 p., ill.

NOUEL (abbé André). *Pèlerinages aux monuments mégalithiques de Beauce.* Gien, impr. Jeanne d'Arc, 1970, in-8°, 32 p.

Seul le dernier itinéraire au sud d'Etampes nous intéresse; il cite le dolmen de Thionville ou "grès de Linas" et le menhir de Pierrefitte à Etampes.

Palaiseau, berceau de Joseph Bara (1779 - 1793). 30 et 31 mai 1970. 4^e exposition philatélique inter-jeunesse. S.l.n.d. [Palaiseau, 1970], in-4°, 12 p. ronéot.

PETIT (Joseph). *Charenton-le-Pont hier et aujourd'hui.* Réimpression 1970, chez l'auteur, 4^ter, avenue du Gouverneur-Général-Binger, Saint-Maur-des-Fossés, 64 p., 24 ill.

Poètes (Les) de France. Recueil anthologique publié sous la direction de Lucien-P. LECOCQ. Paris, éditions de "la Revue Moderne", 1970, in-16, 304 p.

P. 221, "sonnet d'Anne d'Autriche", par René-Jean PALAPRAT DE BIGOT, évoquant le passage de Louis XIII à Limours.

Projet de livre blanc du Bassin parisien; résultats de la consultation régionale; directives d'aménagement. Paris, délégation à l'aménagement du territoire, mai et août 1970, 2 vol. in-4° oblong, 274 + 22 p.

ROGER-MARX (Claude) et COTTE (Sabine). *L'univers de Delacroix.* Paris, Scrépel, 1970, in-8° oblong, 96 p., ill.

Dessins, pastels, aquarelles et citations montrent un aspect souvent méconnu de ce grand peintre; p. 33: "Le jardin de Champrosay", pastel de 1853.

ROLLET (Catherine) et SOURIAC (Agnès). *La population de Seine-et-Oise de 1801 à 1851.* Thèse de 3e cycle, Paris, 1970.

Saint Fiacre. XIIIe centenaire. Exposition. Musée municipal de Meaux (sept.-oct. 1970). Meaux, Comité national Saint-Fiacre, 1970, in-4°, 16 p.

Catalogue de l'exposition des statues de saint Fiacre et des manuscrits imprimés et objets divers concernant ce saint irlandais. Y figurent la statue de l'église de Gironville (xvie siècle), le buste reliquaire de La Ville-du-Bois, la bannière de la confrérie des jardiniers de Dourdan.

SERULLAZ (Maurice) et CALVET (Arlette). *Delacroix.* Editions du Musée personnel, 1969, in-f°, 48 p.

SIMONAZZI (Ernest). *Les élections législatives dans l'arrondissement de Corbeil de 1889 à 1924.* Mémoire de maîtrise, Paris, 1970, in-4°, 174 p.

Travail déposé aux Archives départementales de l'Essonne.

SOYER (Jacqueline). *La conservation de la forme circulaire dans le parcellaire français. Etude basée sur l'interprétation des photographies aériennes.* Paris, S.E.V.P.E.N., 1970, in-8°, 146 p.

Pour notre région, cite: Arpajon, Brières-les-Scellés, Mérobert, La Queue-en-Brie.

TAGUEL (Pierre). *La région parisienne. Géographie locale et régionale à l'usage des classes.* Paris, F. Nathan, 1970, in-4°, 64 p.

TANHAN-BITTAC (Denise). *Bernardin de Saint-Pierre romancier.* Thèse de doctorat, Paris, 1970.

TANHAN-BITTAC (Denise). *La correspondance de Bernardin de Saint-Pierre; inventaire critique.* Thèse complémentaire, Paris, 1970.

TERROINE (Anne). *Un abbé de Saint-Maur au XIII^e siècle, Pierre de Chevry (1256 - 1285), avec l'édition des plus anciens cas de justice de Saint-Maur-des-Fossés.* Paris, libr. Klincksieck, 1968, in-8°, 238 p., carte.

Biographie d'un prieur de Saint-Eloi de Chilly, réformateur de Saint-Maur, suivie de la réédition du registre criminel de Saint-Maur si intéressant pour l'exercice de la justice au XIII^e siècle. Excellente étude très documentée fourmillant de renseignements sur notre région et sur les familles locales.

TOUCHE (Marcel). *J.N. Corvisart, praticien célèbre, grand maître de la médecine.* Paris, Baillière, 1968, in-8°, 62 p.

Corvisart habita Athis-Mons.

Très (Les) riches heures du duc de Berry. Avant-propos de Charles SAMARAN, introduction, légendes de Jean LONGNON et Raymond CAZELLES. Chantilly, musée Condé, 1970, in-4°, 23 p. et 201 fig.

Remarquable reproduction en couleurs de ce magnifique manuscrit du musée Condé. Au folio 4, v°, illustration du mois d'avril avec le château de Dourdan; au folio 8, v°, illustration du mois d'août avec le château d'Etampes.

VERBRUGGE (A. R.). *Corpus of the hand figurations in Australia.* Gap, éditions Ophrys, 1970, in-4°, 258 p., 138 fig., 1 carte.

Notre confrère, qui a déjà publié plusieurs ouvrages sur les figurations de mains préhistoriques, a réuni ici une abondante documentation sur les figurations de mains en Australie (200 sites, 3 000 mains peintes ou gravées), permettant ainsi une comparaison ethnographique. La ressemblance entre ces figurations des aborigènes d'Australie et celles du paléolithique européen est étonnante.

Vieil (Le) Anthony. Antony, Syndicat d'initiative, 1969, 24 p., ill.

Villes (Les) de la couronne parisienne. Colloque de Dourdan, 28 novembre 1969. Centre d'études interuniversitaires du Bassin parisien, 67, boulevard Haussmann, s.d., in-4°, 54 p. ronéot.

Croissance démographiques des grandes villes, par A.-M. SERONDE. - Volonté de croissance, par Y. BABONAUX. - Evolution du contenu des villes, par R. BRUNET. - Liens entre villes de la couronne, par O. DOLLFUS. - Conclusion, par J. BEAUJEU-GARNIER.

VILMORIN (Louise DE). *Poèmes.* Préface d'André MALRAUX. Paris, Gallimard, 1970, in-16, 126 p.

WEBER (Jean). *Le partage des ressources financières régionales entre les collectivités locales de la région parisienne.* Mémoire de stage de l'E. N. A. Paris, 1969, in-4°, 27 p.

Périodiques

ADHEMAR (Jean). *Les dessins de Daniel Dumoustier au Cabinet des estampes,* dans *La Gazette des Beaux Arts,* mars 1970, p. 129-150.

N° 20: Portrait de Jacqueline de Harlay, dame de Villeroy. - N° 42: Portrait de Madeleine de Créquy, dame de Villeroy. - N° 52: Portrait d'Elisabeth-Marie Dullier, épouse Bailleul.

Ancien (L') musée de Montlhéry, dans *91 - Essonne,* du 28 janvier 1970.

BAILLOUD (Gérard). *Informations archéologiques; circonscription de la région parisienne,* dans *Gallia Préhistoire,* 1969, t. XII, fasc. 2 (1970), p. 401-415.

Pour l'Essonne, découverte d'une roche gravée inédite et de plaquettes incisées, par MM. Angelier et Hinout à Buno-Bonnevaux au lieu dit "Les Canches" (*cf.* article du *B. S. P. F.* signalé dans notre bibliographie 1968). - Fouille d'un petit habitat tardenoisien à Chamarande, au lieu dit "Les Hautes Communes", par MM. Vacher et Piquet, en 1968. - Fouille du site préhistorique de Verrières-le-Buisson, au lieu dit "route des Carrières", au cours de l'année 1967 (voir nos deux derniers bulletins).

BARRIN (Jacques de). *Tigery-Lieusaint, ou les métamorphoses d'un projet de ville nouvelle,* dans *Le Monde,* du 11 mars 1970, p. 17.

BAUDET (Jean-H.). *Ambroise Paré,* dans *La Presse médicale,* 1969, t. 77, n° 4, p. 145.

BOSC-BIERNE (Roger). *Richesses archéologiques et touristiques de l'Essonne,* dans *Communes modernes,* édition de l'Essonne (Paris, 42, boulevard de La Tour-Maubourg), février 1967, 17 p.

Bourg-la-Reine, hier et demain, dans *L'Observateur commercial et financier* (Montrouge, B. I. C. S.), nos 6 et 7, oct.-nov. 1970.

BRONNE (Carlo). *Un couple brillant : les Laborde* [Rosalie-Claire de Nottine et Jean-Joseph de Laborde], dans *La Revue de Paris,* 1969, 76e a., n° 11, p. 93-98.

CAMPBELL (Jacques). *Les grands travaux d'équipement de l'aéroport de Paris,* dans *Chantiers coopératifs,* oct. 1968, p. 40-44.

CAYEUX (Jean de). *Hubert Robert, dessinateur de jardins, et sa collaboration au parc de Méréville,* dans *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français,* 1968 (1970), p. 127-133.

CHAMPAGNE (F.) et SCHMIDER (B.). *Note préliminaire sur le gisement paléolithique supérieur des Tarterêts à Corbeil-Essonnes,* dans *Bulletin de la Société préhistorique française,* c.r.s.m., t. LXVII, n° 1, janvier 1970, p. 17-24, 8 fig.

Premières conclusions relatives à l'atelier de taille qui pourrait être magdalénien ou périgordien. La suite des fouilles devrait permettre une meilleure connaissance du site.

CHOPPIN DE JANVRY (Olivier). *Méréville,* dans *L'Œil* (Sedo, S.A., Lausanne), déc. 1969, n° 180, p. 30-41, 83, 96, nombr. ill.

Résumé historique accompagné de très belles illustrations qui montrent la déchéance de ce domaine par la juxtaposition de reproductions anciennes et de photographies actuelles.

CONEM (Francis-B.). *IXe Salon international Paris-sud* [à Juvisy], dans *L'Amateur d'art,* n° 417bis, du 19 sept. 1968.

CONEM (Francis-B.). *Xe Salon international Paris-sud* [à Juvisy], dans *L'Amateur d'art,* n° 439bis, du 9 oct. 1969.

CONEM (Francis-B.) et GAUTHRON (Bernard). *XIe Salon international Paris-sud* [à Juvisy], dans *L'Amateur d'art,* n° 460bis, du 8 oct. 1970.

CORDIER (Gérard). *Deux hallebardes du Bronze ancien de la vallée de la Loire,* dans *Antiquités nationales,* 1969, n° 1, p. 47-51.

Rappelle la trouvaille d'une hallebarde à Ris-Orangis, actuellement conservée au musée de Saint-Germain-en-Laye.

COSSE-BRISSAC (Philippe de). *Châteaux disparus : Meudon,* dans *La Demeure historique,* 4e trimestre 1970, n° 20, p. 14-15.

Extrait de *Châteaux de France disparus.*

DAVID-ROY (Marguerite). *Etampes,* dans *Médecine de France* (198, boulevard Saint-Germain, Paris), 1969, n° 206, p. 25-42.

Brève description de la ville, accompagnée de très belles photographies.

DEVEZE (Michel). *Le pâturage au XIIe siècle dans la moitié nord de la France d'après les "coutumes",* dans *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques,* 1967, vol. I (Paris, B. N., 1969), p. 29-41.

DORIVAL (Bernard). *Recherches sur les portraits gravés aux XVIIe et XVIIIe siècles d'après Philippe de Champaigne,* dans *La Gazette des Beaux Arts,* mai-juin 1970, p. 257-330.

Nombreux portraits de personnages illustres, parmi lesquels se trouvent trois Villeroy (Camille, Ferdinand et Nicolas IV).

DUPAQUIER (Jacques). *Essai de cartographie historique: le peuplement du Bassin parisien en 1711,* dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations,* juillet-août 1969, t. 24, fasc. 4, p. 976-998, tableaux et carte h.t.

DUSSAU (R.). *Jean-Joseph, marquis de La Borde, négociant, bourgeois bayonnais, banquier du roy, victime de la Terreur* (1792-1794), dans *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne,* 1967, nouv. série, n° 115, p. 311-336.

ENGEL (Claire-Eliane). *Dickens et le comte d'Orsay,* dans *La Revue de Paris,* 1968, 75e a., n° 11, p. 68-76.

Félibrige (Le) à Sceaux, Léon Ancely et l'"Institut Florian" de Sceaux, dans *La France latine* (11, rue de l'Estrapade, Paris-5e), nouv. série, avril-juin 1969, n° 48, p. 40-42.

GALLET (Michel). *Oppenord au château de La Grange-du-Milieu* [à Yerres], dans *Revue de l'Art,* 1968, n° 1-2, p. 99-100.

GEORGEL (Pierre). *Delacroix et Auguste Vacquerie,* dans *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français,* 1968 (1970), p. 163-189.

GRODECKI (Louis). *Le psautier de la reine Ingeburge et ses problèmes,* dans *Revue de l'Art,* 1969, n° 5, p. 73-78.

GUEUDET (Guy). *Papiers de Guillaume Budé à la bibliothèque de Brême,* dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* (Genève), 1968, t. 30, n° 1, p. 155-183.

JOLY (Pierre). *Le 1 %,* dans *Le Jardin des Arts,* nov. 1970, n° 192, p. 43-50.

P. 44: Carillon de l'école des Ulis à Bures-Orsay; p. 46-47: Sculpture du C. E. S. de Draveil.

JOSSE (Raymond). *A travers les registres paroissiaux* [d'Etréchy], dans *La Gazette de l'Ile-de-France,* de juillet à décembre 1970.

LALANDE (André). *Ville nouvelle d'Evry,* dans *Urbanisme,* n° 114 (1969), p. 9-15.

LASSUS (M.-A.). *Notes pour une histoire des ermites camaldules de France* (1626 - 1792), dans *Revue bénédictine* (abbaye de Maredsous, Belgique), 1967, t. LXXVII, n° 1-2, p. 174-193.

Histoire des Camaldules en France du début du XVIIe siècle à 1770, entre autres de l'ermitage de Grosbois-Yerres et de Sénart.

L[EVANTAL] (Ph[ilippe]). *Le château de Sucy-en-Brie, un an après,* dans *Le Monde,* du 21 mai 1970, p. 19.

Massy, centre modèle [de comptabilité téléphonique], dans *Postes et télécommunications,* mai 1970, n° 173, p. 6-7.

MEDLIN (Dorothy Moser). *The verbal art of Jean-François Regnard,* dans *Tulane Studies* (New Orleans), 1966, n° 1, 156 p.

MEUVRET (Jean). *Les oscillations des prix des céréales aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles en Angleterre et dans les pays du Bassin parisien,* dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* t. 16, oct.-déc. 1969, p. 540-554.

PASTEUR (Claude). *Le prieuré de Sainte-Radegonde* [au Coudray - Montceaux], dans *Vieilles maisons françaises,* oct. 1969, n° 42, p. 49-51.

POISSON (Georges). *Musée de l'Ile-de-France. Cinq ans d'activité,* dans *La Revue du Louvre et des musées de France,* 1970, n° 1, p. 53-56.

POISSON (Georges). *La réorganisation du musée de la rose à L'Hay-les-Roses,* dans *idem,* 1970, n° 4-5, p. 309-310.

Région (La) parisienne, dans *La Documentation photographique,* publiée par la "Documentation française", 1969, séries 4516 et 4517.

Parmi les photographies: vue aérienne de Dourdan, marché de Rungis, zone industrielle du Plessis-Robinson.

RUBY (général). *Le général de Marmiès,* dans *Carnets de la Sabretache,* 1968, série 5, vol. 9, n° 438, p. 135.

SAUVY (Georges). *Vitry fait peau neuve,* dans *La Croix,* des 5-6 avril 1970.

SCHNAPPER (Antoine). *Le grand Dauphin et les tableaux de Meudon,* dans *Revue de l'Art,* 1968, n° 1-2, p. 57-64.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS. *Table alphabétique, analytique et chronologique des noms de personnes et de lieux, ainsi que des principales matières, que renferme le Bulletin historique et littéraire de la 52^e^ à la 76^e^ année* (1903 - 1927), t. IV, 2^e^ fasc. (*d - z*). Paris, Bibliothèque du protestantisme français, 1969, in-8°, 583 p.

SOLE (Henriette). *L'aviculture et l'élevage des lapins dans le Gâtinais,* dans *Acta géographica,* 1970, 3e série, n° 1, p. 13-33, 8 photos, 2 cartes.

SOUCHAL (François). *François Dumont, sculpteur de transition* (1688 - 1726), dans *La Gazette des Beaux Arts,* avril 1970, p. 225-250.

Cet artiste travailla au château de Petit-Bourg, à Evry, pour le duc d'Antin. Rien ne subsiste de sa décoration.

Souvenir (Le) de Folco de Baroncelli évoqué à Sceaux, dans *La France latine,* nouv. série, avril-juin 1969, n° 48, p. 42-43.

TIMBAL (P.-C.) et MARTIN (H.). *Le preciput du conjoint noble dans la coutume de Paris,* dans *Revue historique de droit français et étranger,* janv.-mars 1970, n° 1, p. 28-63.

TRENARD (Louis). *Salvandy publiciste,* dans *Actes du 92e congrès national des Sociétés savantes,* 1967 (1970), t. III, p. 187-250.

VARAIGNE (abbé P.). *Notre nouvelle église* [Ormesson], dans *Le Messager d'Ormesson,* 8e a., fév.-juin 1969, nos 72 à 76.

Dans le *Bulletin de la Société d'études historiques, géophiques et scientifiques de la région parisienne, Etudes de la région parisienne,* nous avons relevé deux études d'Abel CHATELAIN : *Complexité des migrations temporaires et définitives à Paris et dans le Bassin parisien (XVIIIe - XXe siècle)* dans le n° 25, de janvier 1970, p. 1 à 10, et dans le n° 27, de juillet 1970, p. 27 à 39, et : *Les migrations temporaires de détente et de loisirs des Parisiens (XVIIe - XXe siècle)* dans le n° 28, d'octobre 1970, p. 27-32, et un compte rendu de Roger THORETTE : *Une remarquable étude du peuplement du Bassin parisien au début du XVIIIe siècle* [par Jacques Dupâquier] dans le n° 26, d'avril 1970, p. 1 à 4.

Le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* 94e et 95e a., 1967-1968 (1970), donne, p. 61-62, le résumé d'une communication de M. Pierre GEORGE sur *Les bases géographiques du développement actuel de l'agglomération parisienne;* p. 62-66, le résumé d'une communication de M. V.-L. TAPIÉ sur *Les rétables de l'Ile-de-France,* et, p. 141 à 156, un article de M. Jacques DUPAQUIER sur *Le peuplement de l'élection de Paris à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle.*

Dans le *Bulletin folklorique d'Ile-de-France,* du printemps 1970, un article de Daniel HERVÉ et Georges DELARUE a retenu notre attention : *Sur une chanson populaire de conscrit : le filou* [fileur] *de Corbeil,* p. 200-203.

La Société des Amis de la région de Rambouillet et de sa forêt a sorti, en 1970, son bulletin : *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce,* 1969, n° 14. Nous y avons remarqué un article d'Alain GEORGE sur *L'abbaye des Vaux-de-Cernay.*

La Société des Amis de Meudon a publié, dans son bulletin n° 120 de septembre-décembre 1969, les trois articles suivants : p. 1813-1814, *Clamart, la fête de Saint-Vincent,* par Edmond BOUCHERY; p. 1827-1828, *Le dernier livre de Céline* [écrit à Meudon], par Georges POISSON; et p. 1828-1830, *Les murs de Meudon,* par Michel JANTZEN.

Le groupe archéologique de Lardy et de ses environs a publié, en 1970, quatre numéros de son bulletin intitulé *Les compagnons du G. A. L.* Outre le résumé de ses activités, on y trouve : *L'histoire de Chamarande,* par M. LEBRAUD (nos 1, 2, 4); *Jules-Hugues Rousseau, sculpteur du roi en son domaine de Lardy,* article de M. VIVAUX paru dans notre bulletin de 1965; *Exploration de caveaux* [à Lardy], par P. D'ANDURAIN; *Un habitant de Lardy* [Louis-Augustin Piat], par G. PIAT (nos 3 et 4); *Lardy,* par Mlle PIAT; et *Aperçu sur l'histoire de Janville,* par L. ELSEN.

La Société historique et archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de son canton continue la publication de sa revue *Au pays de la Remarde.* Nous signalons particulièrement les n° 6 (3e a., sept. 1968): *Histoire du Val-Saint-Ger-*

main, par Alain ARMAGNAC, d'après une monographie rédigée en 1901; n° 9 (4e a., nov. 1969): *Les moulins hydrauliques de la Remarde,* petite étude bien documentée de Maurice CHANCLUD; n° 11 (5e a., juillet 1970): *La charte lapidaire de Simon de Montfort dans l'église de Saint-Arnoult,* et n° 12-13 (6e a., oct. 1970-janv. 1971): *Saint-Pierre de Longvilliers,* par Pierre LECHAUGUETTE.

Dans le Val-de-Marne, une nouvelle société a vu le jour en décembre 1967. La Société d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne a pour but la constitution d'un fichier culturel et la publication d'un bulletin trimestriel en union avec les syndicats d'initiative et les sociétés savantes du département. Elle a publié le bulletin 1-2-3 au début de 1968, les nos 4[1] et 4[2] dans le courant de 1968. Outre une chronique, des analyses, des notes, nous avons relevé un article de Gérard BLANC-CESAN intitulé *Eugène Chevreul* [propriétaire à L'Hay-les-Roses] aux p. 38-44 du n° 4[2].

Dans le bulletin de la C. E. S. A. F. (Cercle d'études savantes, artistiques, archéologiques et folkloriques) de Villeneuve-le-Roi, n° 2 de 1970, a paru un bref résumé d'Yves SOULINGEAS, *Ablon à travers les siècles.*

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne a publié, en mars 1970, son *Cahier* n° 19, consacré à l'habitat en région parisienne : *La solvabilité des ménages pour un logement neuf* (40 p.); *La mobilité résidentielle* (56 p.); *Les densités résidentielles en zones urbaines* (28 p.); et *Le renouvellement du patrimoine immobilier* (60 p.).

— L'Institut publie également un bulletin d'information trimestriel; le n° 1, de nov. 1970, est consacré aux activités de la région parisienne.

Le n° 13, de janvier 1970, de *La Revue de l'Essonne,* est seul paru cette année. Il comporte, comme d'habitude, des articles variés sur le département (*Situation au seuil de l'année nouvelle,* par le préfet Michel AURILLAC; *De l'urbanisme clandestin à l'urbanisme foudroyant,* par René DENIS) et sur diverses villes (*De Paloisel à Palaiseau,* par Bernard MANTIENNE; *Evry, ville nouvelle,* par André LALANDE; *L'hôpital de Dourdan*).

L'Association pour la protection des vallées de l'Essonne a publié, depuis décembre 1969, quatre numéros de son journal *L'Echo des vallées,* qui s'intéresse particulièrement à l'Essonne, à la Juine et à l'Ecole, et à la défense du sud du département.

De nombreuses communes ont publié, en 1970, un ou plusieurs bulletins municipaux comportant des articles historiques :

Le bulletin officiel municipal de Boissy-Saint-Léger a poursuivi la publication des études de R. GUILLEMARD (*P.D. U.I - occupation prussienne*) dans les nos 5 et 6 (4e trim. 1969 et 4e trim. 1970); il a donné, dans le n° 4 du 4e trim. 1968, une étude de Mlle LHOMME intitulée *Pourquoi Boissy n'a-t-il pas connu le même développement que la région parisienne ?*

Boussy-Saint-Antoine, revue officielle municipale, a donné une étude de M. L. REVEL : *Etude dans le cadre local de l'évolution d'une communauté villageoise* [Boussy-Saint-Antoine] dans ses nos 10 et 11, de juillet et novembre 1970.

Le bulletin municipal officiel de Marcoussis, n° 3, de mai 1970, a publié un article intitulé : *Archives communales d'hier et d'aujourd'hui; Marcoussis il y a cent ans.*

Dans *Mennecy 1970, revue d'informations municipales,* du premier trimestre 1970, nous avons relevé un article de Daniel CADOUX : *Au hasard de vieux dictionnaires* (descriptions de Mennecy aux XVIIIe et XIXe siècles), et un autre de Me A. GILLES : *Les inconvénients causés par l'extraction de la tourbe, il y a près de deux cents ans.*

Le bulletin officiel municipal de Méréville, n° 4 de 1970, a publié plusieurs articles intéressants : *Un aspect de l'agriculture préhistorique,* par Albert GEORGLER (illustré de trois outils dont l'origine n'est malheureusement pas précisée); *Fouille gallo-romaine à Saclas,* par Michel NOËL; et *Archéologie chthonienne,* par B. BINVEL (reconnaissance de trois souterrains à Méréville).

Dans *le bulletin municipal de Morsang-sur-Orge,* de mai 1970, ont paru : p. 8-9, *Un peu d'histoire... du folklore avec la Saint-Jean - le plateau de Morsang-Viry,* et, p. 10, *Souvenirs* [guerre 1939-45], par A. CHRISTOPHE.

SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE
DE CORBEIL, D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

Au cours de l'Assemblée générale du 3 octobre 1971 les membres présents ont voté, à l'unanimité, l'augmentation des cotisations de 50 % afin que puisse être publié, tous les deux ou trois ans, un volume de mémoires en plus du bulletin annuel.

A partir du 1er janvier 1972 les cotisations sont donc fixées à :

- Membres bienfaiteurs..... 25 F. minimum
- Membres adhérents..... 15 F.
- Membres du clergé et de l'enseignement..... 12 F.

Le bulletin officiel municipal de Paray-Vieille-Poste, n° 6 de 1970, a donné, p. 12-13, un bref historique de la ville.

Le bulletin municipal d'informations de Quincy-sous-Sénart, dans ses nos 18 à 21, a poursuivi la publication d'*En fouillant dans nos greniers,* par Maurice LAHAYE.

Votre ville, actualités en Hurepoix, revue trimestrielle d'informations locales de Sainte-Geneviève-des-Bois, a continué de publier les recherches de Mme CHARRUA sur l'histoire de Sainte-Geneviève (2nde République et 2nd Empire).

Dans *le bulletin municipal de Saint-Germain-lès-Arpajon,* de janvier 1970, nous avons relevé, p. 14-15 : *Pages de la Révolution à Saint-Germain, ou quand Germinal-sur-Orge célébrait le capitaine Bonaparte.*

Une brochure intitulée *Savigny-sur-Orge,* diffusée par la municipalité, a donné, p. 3-4, un article historique : *Notre ville dans le passé.*

Dans *Villebon information,* nos 10 et 13, a paru une *Histoire de Villebon de 1860 à 1890.*

Parmi les bulletins paroissiaux, signalons également : *Le Circuit, informations paroissiales de Ballainvilliers... Marcoussis... Montlhéry,* avec une *Histoire de Marcoussis,* par H. GERMAIN; *Tous ensemble, journal paroissial de Bouray, Janville, Lardy,* où nous avons relevé: *Le château du Mesnil-Voisin* et *Janville-sur-Juine et Gillevoisin; Les quartiers de Chilly-Mazarin,* qui poursuit l'*Histoire de Chilly,* par Bernard DODOZ; *Trait d'union de Gif-sur-Yvette, Saclay et Villiers-le-Bâcle,* qui a publié un article sur *Daniel Jalmain, archéologue volant à la recherche de l'habitat gallo-romain en Beauce; En Equipe, bulletin paroissial de Quincy et Boussy,* qui a achevé l'étude sur *La résidence des Thibaudières,* publié une *Note sur l'ancienne église d'Epinay-sous-Sénart,* et les recherches de M. LAHAYE sur l'origine des boiseries du château de Boussy; *Grain d'orge, courrier chrétien d'information de Savigny-sur-Orge,* avec *Une page d'histoire sur Juvisy-sur-Orge* [l'observatoire], et *Le domaine de Grandvaux,* par M. GOUJON; enfin, *Inter-Sénarts,* qui publie une chronique historique sur Talma due au docteur GAUTIER.

Signalons, pour terminer, dans le *Bulletin des parents d'élèves des écoles publiques de Chilly-Mazarin : Si Chilly m'était conté,* par Mme BAUTRAIT.

Travaux en cours

BERGER (Martine). *La géographie électorale du canton de Sceaux de 1956 à 1966,* mémoire de maîtrise.

BRANCOLINI (abbé). *Les rapports entre les Camaldules de Grosbois et les couvents italiens de l'ordre.*

CONSTANT (Jean-Marie). *Les campagnes beauceronnes, des guerres de religion au gouvernement personnel de Louis XIV,* thèse de doctorat d'Etat.

DULER (Jean-Pierre). *L'affaire du marquis de Brunoy* (1779), D. E. S. de droit.

GAUCHER (Gilles). *L'Age du Bronze dans le Bassin parisien,* thèse de doctorat ès lettres.

LEFEBVRE (Anne). *La justice archidiaconale dans le diocèse de Paris à la fin du XVe siècle.*

LEFRANÇOIS (Jeanine). *La mise en nourrice des enfants parisiens et ses conséquences dans la région parisienne,* thèse de 3e cycle.

LEGRAND (Michel). *La jurisprudence criminelle du Châtelet de Paris,* thèse de doctorat en droit.

LUCAS (Patrice). *Les visites archidiaconales dans le diocèse de Paris en 1740.*

MARIE-STANISLAS (sœur). *Les Trappistes d'Yerres.*

MINARD (Jean). *Les visites épiscopales dans le diocèse de Sens pendant la deuxième moitié du XVe siècle,* mémoire de maîtrise.

NICOLLE (Jean). *La famille Le Normant d'Etiolles du XVIIe au XIXe siècle.*

PIERARD (André). *La démographie historique de Montrouge.*

SCHELER (M.). *La vie et l'œuvre de Gilles de Corbeil, chanoine de l'église de Beauvais au XIIIe siècle.*

CHRONIQUE

Les " Amis de Sénart "

Trois conférences ont été organisées par Mme Hélène FUCHS en 1970 : le 7 mars, Mme Lucienne JOUAN-UNAL a raconté *La vie errante de Mme Vigée-Lebrun;* le 11 avril, à l'ermitage de Sénart, Mme Magdeleine MORDACQ a parlé de *Mme Alphonse Daudet;* et, le 9 mai, Mme FUCHS a présenté *Quelques écrivains de Sénart : François Coppée, les Goncourt, Georges et Alice Jacquet-Champoiseau, et M. L. Vidal de Fonseca.* De graves ennuis de santé ont empêché Mme FUCHS de poursuivre cette intéressante série.

Centenaire de la guerre 1870-1871

Les Archives départementales de l'Essonne s'efforceront de commémorer, en 1971, le centenaire de l' "Année terrible". Toutes les personnes qui voudraient bien prêter, pour cette exposition : documents, journaux, correspondance, illustrations, objets divers, sont priés de le faire savoir à Mme CAVAILLER, 7, rue La Fayette, à Corbeil-Essonnes.

Septième centenaire de la mort de saint Louis

Bien que saint Louis et Blanche de Castille aient beaucoup vécu en Ile-de-France et qu'ils y aient laissé des souvenirs nombreux, peu de manifestations ont eu lieu au sud de Paris en cette année saint Louis. Signalons toutefois l'exposition organisée au château de Dourdan par Me CHANSON et l'évocation réalisée par M. JOUANEN à l'occasion de la foire de Montlhéry.

Circonscriptions administratives

Les limites territoriales des communes de Chevilly-la-Rue et de Rungis (Val-de-Marne) ont été modifiées par arrêté préfectoral du 26 décembre 1969, mentionné au *J. O.* du 11 juin 1970, p. 5 409.

De même, les limites de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Saint-Michel-sur-Orge ont été modifiées par décret du 30 octobre 1970, paru au *J. O.* du 10 novembre 1970, p. 10 407.

Monuments historiques

L'église Saint-Gilles, d'Etampes, a été classée monument historique par arrêté ministériel du 21 mai 1970.

Le dolmen situé à Thionville, lieu dit "Les Grès de Linas" (section Y, parcelle 18), a été classé monument historique par arrêté ministériel du 12 octobre 1970.

La façade et les toitures de la poterne d'entrée de l'ancien château d'Yerres ont été inscrites à l'inventaire supplémentaire par arrêté du 28 septembre 1970.

Le parc de la propriété *Les Tybilles,* à Meudon, a été classé comme site par arrêté du 30 mai 1969.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Un brouillon de lettre de Bernardin de Saint-Pierre à une dame, évoquant *Paul et Virginie* et parlant de l'aspect des choses de la nature, a été mis en vente par la librairie Saffroy (cat. 71, nov. 1970). Un fragment autographe des *Harmonies de la Nature* a été vendu à l'Hôtel Drouot le 19 juin 1970.

Léon Bloy cède le droit de publication de son ouvrage inédit *Sur la tombe de J.-K. Huysmans,* pour 200 francs, à Bourg-la-Reine, le 25 octobre 1913 (libr. Roux-Devillas, cat. 71, sept. 1970); dans une lettre à Bernoville du 10 juin 1914, datée de Bourg-la-Reine, il s'étonne de ne plus recevoir d'épreuves de *Je m'accuse* (libr. Charavay, cat. 738, oct. 1970).

Deux lettres, des 20 et 26 mai 1954, et cinq manuscrits autographes de Jean COCTEAU ont été vendus à l'Hôtel Drouot, le 19 juin 1970.

Un autre manuscrit de ce poète, daté de 1960, relatif à Christian Berard, a été mis en vente par la librairie de l'Abbaye (cat. 95, déc. 1970).

Alphonse DAUDET écrit à Jules HURET, en juin 1897, à propos d'un livre que celui-ci vient de publier, et il envoie ses excuses à M^me^ MASSENET à propos de deux billets pour *Sapho* qui ont été volés (libr. de l'Abbaye, cat. 88 et 94, fév. et nov. 1970).

Deux autres lettres non datées, du même écrivain, ont été vendues par la libr. Saffroy (cat. 69, juin 1970).

Deux lettres de DELACROIX, l'une à Jean GIGOUX du 16 mars 1858 et l'autre relative au peintre Achille SIROUY, ont été vendues par la même librairie (cat. 67 et 71, fév. et nov. 1970). Une note autographe du même artiste, relative à l'anatomie de la cuisse, a été mise en vente à l'Hôtel Drouot le 19 juin 1970. Une exposition intitulée *Delacroix et l'impressionisme* s'est tenue, du 17 avril au mois de septembre 1970, dans l'appartement et atelier du peintre, place Furstenberg.

André DUNOYER DE SEGONZAC, partant pour Saint-Tropez en 1948, remercie Richard HEYD d'un envoi; il lui annonce une importante exposition au musée de Bâle (libr. de l'Abbaye, cat. 95, déc. 1970).

Paul FORT écrit à deux reprises à NATANSON en 1915 au sujet de ses *Poèmes de France* (libr. de l'Abbaye, cat. 92, juillet 1970).

Une lettre de NADAR du 28 mars 1882, annonçant l'envoi de deux livres, a été mise en vente par la libr. Roux-Devillas (cat. 71, sept. 1970). Une autre de l'illustre photographe, du 30 mai 1890, invitant REIBER à venir passer une bonne journée à l'Ermitage, a été acquise à la libr. Saffroy par les Archives de l'Essonne.

Un mémoire avec tableau généalogique sur la famille du poète RACAN, de 1734, a été vendu par la libr. Saint-Hélion (cat. 203, juillet 1970).

RESTIF DE LA BRETONNE félicite ses amis FONTAINE de leur bonheur conjugal par lettre du 5 avril 1797 (libr. de l'Abbaye, n° 88, fév. 1970).

Par lettre du 3 janvier 1921, d'Arcueil, Erik SATIE accepte de faire une causerie pour le concert Alvin (libr. Saffroy, cat. 69, juin 1970).

Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques

Le Comité départemental a été créé par arrêté préfectoral du 27 mars 1970. Présidé par le préfet, il est ainsi composé :

- M. le Président de la Commission des Affaires culturelles du Conseil général;
- M. le Directeur de la circonscription des Antiquités préhistoriques de la région parisienne;
- M. le Directeur de la circonscription des Antiquités historiques de la région parisienne;
- M. l'Architecte des Bâtiments de France;
- Mme le Directeur des Services d'Archives de l'Essonne, conservateur des antiquités et objets d'art;
- M. Gérard AMAURY, résidence *Croix-Breton*, E 142, 91 - Longjumeau;
- M. Gabriel BARRIÈRE, maire d'Etampes;
- Mme BAUTRAIT, 10, rue de la Pointe, 91 - Chilly-Mazarin;
- M. Daniel CADOUX, 16, rue des Châtries, 91 - Mennecy;
- Mme CAGIN, conservateur de la bibliothèque municipale de Draveil;
- Mme CARNOT, château de Presles, Cerny;
- Mme Béatrix CAZAUBON, *La Gentilhommière*, 91 - Vayres-sur-Essonne;
- M. Michel CHANCELIER, 18, avenue de la République, 91 - Montgeron;
- Me Jean CHANSON, 57, faubourg de Chartres, 91 - Dourdan;
- M. Gabriel DAUPHIN, 8, rue de Paris, 91 - Palaiseau;
- M. Jean FAGE, 11, rue Gassendi, Paris (15e);
- M. FOURNIER, 22, rue du Bac, Paris (6e);
- M. Jean-Louis DE GANAY, 110, rue de la Faisanderie, Paris (16e);
- M. Alex GRONDARD, 40, rue de la Mairie, 91 - Brétigny-sur-Orge;
- M. André HOLLEAUX, président du Centre culturel de la vallée de la Juine, 91 - Lardy;
- M. Marcel HOUDY, 37, avenue de Ganay, 91 - Milly-la-Forêt;
- M. l'abbé HURLIN, curé de Cerny;
- M. Jean JACQUART, 13, rue F.-Duval, Paris (4e);
- M. Daniel JALMAIN, principal du C. E. S., 91 - Gif-sur-Yvette;
- Mme JAOUL, 51, rue Charles-Péguy, 91 - Palaiseau;
- M. André JOUANEN, secrétaire général, mairie de Montlhéry;
- M. Jean-Claude LABAT, *La Martinique*, 20, rue Mauconseil, 91 - Gometz-le-Châtel;
- M. Maurice LAHAYE, 7, rue de la Poste, 91 - Quincy-sous-Sénart;
- M. LESCAR, 30, rue de la Saussaye, 91 - Massy;
- M. J.-P. LOCHARD, *La Tuilerie*, 91 - Saint-Chéron;
- M. René LOT, ferme d'Orangis, 91 - Ris-Orangis;

- M. l'abbé MERMINOD, 23, rue H.-Barbusse, 91 - Viry-Chatillon;
- Mme Eve-Laure MICHELON, 1, allée Guy-Boniface, 91 - Yerres;
- Mlle Nicole MONCOURIER, 3, rue des Eglantiers, 91 - Sainte-Geneviève-des-Bois;
- Mlle Hélène DE NERVAUX, 83, avenue Denfert-Rochereau, Paris (15e);
- M. Pierre SAGET, 1, rue de Laborde, 91 - Méréville;
- Mlle Marie-Josèphe SPIESS, archiviste de Corbeil-Essonnes.

Le secrétariat se trouve aux Archives départementales.

Toutes les personnes qui désirent participer au recensement archéologique du département peuvent s'adresser au délégué de leur canton ou à Mme CAVAILLER.

Pré-inventaire des richesses naturelles

Un Comité départemental a été créé, par arrêté préfectoral du 12 mai 1970, afin de faire l'inventaire des lieux qui constituent des formations, des stations ou des sites d'intérêt scientifique ou culturel remarquable, et d'envisager les mesures de sauvegarde et de mise en valeur de ces richesses naturelles. Présidé par le préfet, il est ainsi composé :

- M. le Directeur de la circonscription des Antiquités préhistoriques de la région parisienne;
- M. le Directeur de la circonscription des Antiquités historiques de la région parisienne;
- Mme le Directeur des Services d'Archives;
- M. l'Architecte des Bâtiments de France;
- M. le Directeur départemental de l'Agriculture;
- M. le Directeur de l'Office national des Forêts (région parisienne);
- M. le docteur ACHALLE, directeur du Centre psychothérapique Barthélemy-Durand, à Etampes;
- M. Gérard BAILLOUD, secrétaire général de la Société préhistorique française, 56, rue Gay-Lussac, Paris (5e);
- M. Gérard CHOISEL, président de l'Association des Naturalistes corbeillois, 2, place du Marché, Corbeil-Essonnes;
- M. Ch. DEGNY, président du Comité de défense de la nature et des animaux d'Epinay-sous-Sénart, 14, avenue Charles-Gounod, Epinay-sous-Sénart;
- M. DE GANAY, conseiller général, maire de Courances, 110, rue de la Faisanderie, Paris (16e);
- M. Jean JACQUART, chargé de l'enseignement d'histoire moderne à la Faculté d'Amiens, vice-président de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix;
- M. JAMAGNE, directeur du Service de la carte pédologique, service d'étude des sols, route de Saint-Cyr, 78 - Versailles;
- M. LOCHARD, conseiller général, maire de Saint-Chéron;

- M. Jacques PALIOT, docteur ès sciences, maire-adjoint de Ballancourt-sur-Essonne;
- M. G. POITOU, doyen de la Faculté des sciences d'Orsay;
- M. Guy SAINT-JUVIN, président de la Fédération des associations de pêche de l'Essonne, 7, quai Maurice-Riquiez, Corbeil-Essonnes;
- Mme R. DE SAINT-PERIER, conservateur du musée d'Etampes, château de Morigny, Morigny-Champigny;
- M. SIMONIN, conseiller général, maire de Verrières-le-Buisson;
- M. Jean VIGUIÉ, président du Comité de défense de la vallée de la Bièvre, 2, rue du Coteau, Bièvres.

Le secrétariat se trouve aux Archives départementales.

Toutes les personnes qui désireraient signaler des sites méritant d'être sauvegardés peuvent s'adresser au délégué de leur choix ou à Mme CAVAILLER.

Corbeil - Essonnes

Les orgues de la cathédrale Saint-Spire, dont le buffet du XVIIe siècle est classé monument historique, doivent être réparées. L'instrument d'origine, détruit en 1871 par les soldats prussiens casernés dans l'église, fut remplacé en 1879-80 par un nouvel instrument grâce à une souscription publique. C'est également par souscription publique que le Syndicat d'initiative a décidé de trouver les 120 000 F nécessaires. Les amis des orgues peuvent envoyer leur obole au S. I. de Corbeil-Essonnes, compte 22 760 à la Trésorerie générale de l'Essonne.

Massy

Le 25 avril 1970, a été inauguré un Centre socio-éducatif auquel a été donné le nom du docteur Paul BAILLIART, notre ancien vice-président, décédé le 29 octobre 1969, qui fut maire de Massy de 1926 à 1935 et en écrivit l'histoire.

A cette occasion, une très intéressante exposition sur le passé, le présent et l'avenir de Massy et de ses environs fut présentée aux visiteurs.

Méréville

Au cours de l'émission *Ombre et lumière* de Daniel LECOMTE, télévisée sur la première chaîne, le 26 juillet 1970, à 22 h 40, consacrée aux "Jardins d'illusions", furent présentés les parcs de Méréville et de Jeurre, avec la participation de M. Olivier CHOPPIN DE JANVRY.

Sceaux

Le musée de l'Ile-de-France a présenté, de mars à novembre, une exposition originale : dans l'orangerie, a été montée une maison de poupée géante laissant voir, à travers sa façade de verre, la collection de jouets anciens de M. Jac REMISE.

Le musée a également organisé, avec Alfred LŒWENGUTH, une saison musicale d'été : un concert a été donné dans l'orangerie, tous les jours à 18 h, du 1er juillet au 15 septembre, et le jeudi à 21 h.

Val d'Yerres

La Société d'art et d'histoire du val d'Yerres a organisé, le 23 octobre 1970, à la ferme de Boussy-Saint-Antoine, une soirée au cours de laquelle M. Georges COUBARD a évoqué l'histoire des treize communes du "val d'Yerres", M. CURTAT a parlé du passé d'Epinay-sous-Sénart, M. PLANCKE a montré Brie-Comte-Robert pendant la Révolution, et le docteur GAUTIER a présenté un montage photographique sur l'église Saint-Médard de Brunoy.

NÉCROLOGIE

M. GEORGES LEROY
d'Athis-Mons, décédé le 27 avril 1970

†

Mme MAURICE ROBERT, née Marcelle PETIT
de Corbeil-Essonnes

†

M. et Mme MAURICE ROUABLE
de Montgeron

†

M. TAPIN
de Courson-Monteloup

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

Mme P. CAVAILLER,
secrétaire générale,
Archives départementales
de l'Essonne,
7, rue La Fayette,
91 - CORBEIL - ESSONNES

M. Jean JACQUART,
docteur ès lettres,
vice-président,
13, rue Ferdinand-Duval,
PARIS (4e)

Me André CROS,
trésorier,
notaire à 91 - CORBEIL - ESSONNES

Cotisation annuelle { membre bienfaiteur : **20** F
membre ordinaire : **10** F

8 F pour MM. les membres du Clergé et de l'Enseignement
C. C. P. de la Société : PARIS 1508-40

LISTE DE NOS PUBLICATIONS DISPONIBLES

BULLETINS :

Année 1895 : 1re livraison
Année 1900 : 2e livraison
Année 1902 : 1re livraison
Année 1904 : 1re livraison
Année 1905 : 1re livraison
Année 1905 : 2e livraison
Année 1906 : 1re livraison
Année 1906 : 2e livraison
Année 1907 : 1re livraison
Année 1907 : 2e livraison
Année 1908 : 1re livraison
Année 1908 : 2e livraison
Année 1909 : 1re livraison
Année 1909 : 2e livraison
Année 1910 : 1re livraison
Année 1910 : 2e livraison
Année 1911 : 1re livraison
Année 1911 : 2e livraison
Année 1912 : 1re livraison
Année 1912 : 2e livraison
Année 1913 : 1re livraison
Année 1913 : 2e livraison
Année 1914 : unique livraison

Année 1944
Année 1946
Année 1947
Année 1948
Année 1954
Année 1955
Année 1957
Année 1960
Année 1963
Année 1964
Année 1965
Année 1966
Année 1967
Année 1968
Année 1969
Année 1970

Prix : 12 francs chaque livraison;
15 francs chaque bulletin annuel (depuis 1944)

MEMOIRES ET DOCUMENTS :

X : *Brunoy*, tome II, par Ch. MOTTHEAU.
Prix : 18 francs le volume.

☆

— M. Michel VIVAUX, de LARDY, recherche les bulletins antérieurs à 1901 et le bulletin de 1959 (épuisés).

IMPRIMERIE
HUMBERT & FILS
LARGENTIÈRE (Ardèche)